

CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(cinquième période 1855-1859)

TEMPS DE MISÈRE ET DE DEUIL

Presque toute la correspondance de saint Michel Garicoïts est gonflée d'une joie virile, qui soutient l'élan spirituel. Ce n'est que de 1855 à 1859 qu'elle est empreinte de tristesse et de lassitude.

L'aumônier des Filles de la Croix a vainement tenté de s'éloigner un peu du couvent d'Igon ; il y est plus rivé que jamais¹. Il soutient la montée spirituelle de ces religieuses par les sacrements dans la loi d'amour et d'obéissance², sans que ni difficultés, ni relations, ni tentations viennent l'alourdir³. Comme toujours, il se tourne vers les Supérieures et les pousse à de nouveaux dépassements⁴. Sans qu'on s'y attende, un mot survient qui nous livre le saint avec sa croix : la disette⁵, la maladie⁶ et la mort⁷.

Son tourment se précise dans ses lettres à ses religieux. Rares sont celles où perce sa joie⁸ ; en toutes, ou presque, on perçoit un cri de douleur⁹. Il souffre des réticences de son Evêque, qui marchande les ressources et les hommes¹⁰. Son cœur est doublement meurtri, et par les postulants qui hésitent, et par les sujets qui l'abandonnent¹¹. L'essor de la Société ne va pas sans sacrifices : ses collaborateurs préférés doivent s'éloigner de Bétharram pour se consacrer aux œuvres naissantes¹². Dans les résidences nouvelles, s'infiltré un esprit dangereux, en opposition avec l'esprit primitif de la fondation, *l'esprit orthésien* en particulier, qui envenime les rivalités entre le collège Moncade et ceux d'Oloron et de Bétharram¹³. Les exhortations spirituelles essayent de rétablir l'union de la communauté¹⁴.

Elle est fort compromise. Aux tiraillements qui existent entre les œuvres, - simple crise de croissance - s'ajoute un certain désaccord entre le fondateur et ses premiers compagnons, MM. Chirou et Larrouy¹⁵.

L'Amérique, avec laquelle il a le réconfort de se sentir en communion de pensée¹⁶, que de sacrifices et d'angoisses ne lui a-t-elle pas occasionné ! Elle lui a pris des religieux d'élite ; pour leur équipement, la Société s'est saignée à blanc¹⁷ ; le voyage de *l'Étincelle* a suscité les pires alarmes¹⁸, l'installation sur les rives du Rio de la Plata est restée longtemps précaire.

Autour de saint Michel règnent la désolation et la mort. Les récoltes sont réduites par le mauvais temps, la famine menace¹⁹, le choléra décime les populations²⁰ et le typhus bientôt lui succède²¹. Il a fallu fermer les écoles et collèges²², la maladie sévit partout²³ et la mort rôde sans pitié ; avant de lui ravir son père²⁴, elle a emporté quatre religieuses d'Igon²⁵ et six religieux de Bétharram.²⁶

Lui-même, déjà épuisé par ses travaux, accablé par les événements et les circonstances, se débat contre un mal implacable : en moins de trois ans, il a failli succomber à trois congestions cérébrales²⁷. A force d'énergie, il s'est relevé ; mais aux

environs de la soixantaine, il a le sentiment de n'être plus qu'une « *pauvre et vieille personne* », « *un vieillard* »²⁸.

108. - A M. Romain Bourdenne²⁹, Supérieur du Collège Saint-François

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 445.

[1855]

.....

Ne soyez pas en peine du nombre des élèves ; ne soyez pas en peine des professeurs, surtout du nombre des professeurs. Le nombre des professeurs dépendra du nombre des élèves. Comprenez bien qu'il ne s'agit pas non plus du nombre des classes. Il ne se présente pas des élèves pour telle classe, patience ; un pour telle autre classe, c'est bien ; quatre pour la cinquième, cinq pour la sixième, dix pour le français ; à trois, vous soignerez cela parfaitement, bien mieux que si vous aviez près de deux cents élèves, mieux que M. Eliçabide³⁰ et M. Arabéhère³¹ ne soignaient ce nombre d'élèves ; avec autant de dévouement et surtout de contentement, vous montrant impassible à tout ce qu'on pourra dire autour de vous extérieurement et intérieurement. C'est tout... Impassible à tout ce qui pourra se dire ou se passer de contraire à ceci officieusement, même officiellement, avant d'avoir éclairé qui de droit.

Comment s'est fondée l'école de Bétharram ? Je commençai à exposer à Monseigneur seul le projet de fonder une école. Eliçabide était là, quoique non encore breveté ; l'Évêque approuve le projet qui, un an après cette approbation, commence à être exécuté avec MM. Eliçabide et Arabéhère tout seuls. Dieu bénit cette entreprise visiblement. Il y eut bientôt de cent cinquante à deux cents élèves ; Eliçabide était presque seul, mais il se montrait vraiment dévoué. Dieu opérait des prodiges dans les âmes, et la réputation de l'école se répandit. Il fallut pourtant songer à se séparer d'Eliçabide. Tous s'opposaient à l'idée de cet éloignement malgré tout la chose fut faite, mais toutefois par l'intéressé lui-même, pour n'avoir pas voulu accepter les conditions posées par nous³².

L'école tombe sous la direction de M. L[Lacazette]³³ en attendant que M. Barbé prît le brevet d'instituteur. Alors eurent lieu les luttes avec l'Académie et les inspecteurs de Pau³⁴. Dans cette difficulté, je me trouvais seul, sans aucun secours, dans la nécessité d'employer une grande discrétion, le silence et surtout la patience. Voilà comment l'œuvre a marché.

.....

109. - A Sœur Saint-Jérôme³⁵, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages dont une seule écrite.

L. S. N.-S. J.-C.

Ce 31 janvier 1855.

Ma bonne Sœur,

Je m'empresse de répondre à votre lettre. Je vous dirai, d'abord, que vous pouvez être parfaitement tranquille quant aux cas que vous m'avez exposés. Vous n'avez nul besoin d'en parler au confessionnal. Je vous fairé³⁶ observer seulement :

1° Que vous ferez grand cas de la défense d'acheter aux colporteurs ;

2° Que vous devez toujours avoir tels soins de la santé de vos Sœurs, qu'elles n'aient jamais à regretter ceux de la mère³⁷ la plus tendre et la plus éclairée.

3° Que sans doute vous devez veiller beaucoup sur votre cœur, sans détriment toutefois de vos devoirs de justice et de charité, etc., et puis du calme, que vous devez toujours conserver.

4° Que vous avez à faire comme vous avez fait quant à l'avertissement ou quant aux renseignements à donner à Igon sur les Sœurs, que vous devez parler devant Dieu pour l'âme et pour le corps.

Rappelez-vous en général que, dans le doute, vous ferez bien de ne rien dire en confession.

Je vous salue toutes en J.-C. Priez pour nous.

Garicoïts.

110. - A. M. Bertrand Beudou³⁸, Professeur à Mauléon.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format, dont l'une seule écrite.

Ce 24 mars 1855.

Pauvre ami,

Vous voilà donc toujours victime de l'esprit des ténèbres et de votre triste caractère. Si vous saviez tous les chagrins que vous donnez à vos

supérieurs, qui ont tant fait pour votre bon heur ! Si du moins aujourd'hui vous pouviez comprendre la planche de salut que je vous offre et en profiter !

Voici donc de quoi il s'agit. Si vous voulez rester dans la Société, vous devez obéir sans retard, sans réserve et sans retour à tous vos supérieurs, à commencer par M. Bourdenne³⁹, votre supérieur actuel. Sinon, je vous l'annonce, il est autorisé à vous mettre à la porte. Si vous vous convertissez, je vous enverrai dans un autre établissement ; mais, avant tout, vous vous rendrez ici, lorsque votre remplaçant sera arrivé à Mauléon.

Nous faisons ici une neuvaine au Sacré-Cœur de Jésus et à la Sainte Vierge. Priez aussi, pauvre ami, priez pour vous dans ce moment si important pour vous, moment où un si grand nombre de vos amis prient pour vous sans le savoir eux-mêmes.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

111. - Lettre Circulaire⁴⁰.

Copie, dont l'original devait être un canevas de lettre circulaire sur la vie intérieure.

Mai 1855.

.....

1° Construire, façonner cette solitude, par laquelle l'esprit est toujours attaché à Dieu, du moins virtuellement. Ainsi qu'on nous surprenne dans un office, qu'on nous demande pour qui nous travaillons, il faut pouvoir répondre : pour Dieu. Jamais nous ne devons perdre de vue cette solitude.

2° Tenir toujours l'esprit dans la même assiette, quoi que l'on fasse ; que les rois, les empereurs, les papes paraissent devant nous, soyons inébranlables. Il faut que les sens soient à l'épreuve des impressions terrestres : nous devons être célestes : nous ne devons entendre rien de ce qui incommode.

3° Nous devons avoir notre mot, notre cri de ralliement. Nous l'entendrons souvent, lorsque nous serons au milieu des agitations du monde ; cette devise chérie nous appellera au fond du cœur, où nous irons mettre ordre, dans la paix de la solitude, parmi les affaires de notre âme.

4° Notre foi en Dieu doit être sans bornes ; c'est dans les affaires désespérantes qu'il faut surtout espérer en lui.

5° Il faut s'appliquer à l'étude du cœur humain.

Pour parvenir à bâtir cette solitude, il faut :

I. Composer son intérieur de sorte que nous paraissions toujours jouir de la paix de l'âme ; pour cela, il faut veiller sur toute la conduite afin de ne rien faire d'indélibéré, de désordonné, qui fasse perdre le calme, qui ébranle notre âme.

II. Comme pour arriver à cette égalité d'âme, il faudrait avoir sans cesse la pensée de la présence de Dieu, et comme les occupations nous dissipent et nous empêchent de conserver cette sainte vue de Dieu, il faut prendre l'habitude d'offrir son cœur à Dieu toutes les fois qu'on change d'occupation, de même à chaque action que l'on va commencer.

Ainsi lorsque nous aurons acquis cette égalité d'âme et l'habitude d'offrir à Dieu chaque action, nous pourrons travailler efficacement à bâtir la sainte solitude, si déjà elle n'est pas élevée.

1° Acquérir d'abord la paix de l'âme ; apprendre à travailler avec calme et dans l'indépendance, de telle sorte qu'on se porte sans difficulté à tout ce qui sera ordonné.

2° Dans ce calme, dans cette indépendance, il faut chercher le bon Dieu. Il serait donc bon, non seulement d'avoir sans cesse la pensée de Dieu, mais d'abord de lui offrir au commencement de chaque action ce que nous allons faire.

3° Après ces deux points, on peut s'appliquer à la présence continue du souvenir de Dieu. Pour parvenir à cette union spirituelle, on peut s'exercer à se représenter devant nous le divin Jésus souffrant, soit attaché à la croix, soit parcourant la Judée.

4° Comme dans notre position, cette vue intérieure et continue de Dieu est le point difficile. il serait très bon d'avoir son cri de ralliement, que notre cœur fera de temps en temps résonner.

5° Mais pour parvenir à cette union spirituelle, il y a un moyen plus efficace que le premier même : c'est de vivre d'obéissance, de ne rien faire que par obéissance⁴¹, en un mot d'être toujours dans la règle.

.....

112. A Mgr Lacroix⁴², Evêque de Bayonne.

Autographe de Bétharram, reproduit dans *Ecrits du saint*, cahier n° 489 ; simple fragment.

Bétharram, le 10 mai 1855.

Monseigneur,

Jules Rossigneux⁴³ de Pontailler⁴⁴, diocèse de Dijon, aujourd'hui sous-diacre est présenté au diaconat...

113. - A Sœur Saint-Jérôme⁴⁵, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages format moyen, deux seulement écrites.

F. V. D.

Bétharram, le 16 juin 1855.

Ma chère Sœur,

Je reçus votre lettre en son temps. Pour que ma réponse vous arrive selon vos désirs, il ne faut plus différer. Aussi me voilà en train.

1° Je comprends bien votre position, je sens tous vos-embarras.

Toutefois je ne suis pas d'avis que vous demandiez à vos supérieurs de n'être plus à la tête d'un emploi ; vous n'avez pas oublié là-dessus mon principe : c'est de ne rien demander, de ne rien refuser⁴⁶, seulement et simplement exposer le véritable état des choses devant Dieu à vos supérieurs, et puis obéir avec une confiance sans bornes⁴⁷. Vous avez tout à gagner à vous en tenir à cela ; vous faites la volonté du bon Dieu et vous la faites d'une manière digne d'elle.

2° La supérieure de Lestelle, c'est ma Sœur Théodoret⁴⁸.

Certainement elle fait tout ce qu'elle peut ; et en général soyez persuadée que Bétharram reçoit toujours de très grands services des Filles de la Croix, et je ne doute pas qu'Ilgon ait attiré sur Bétharram les bénédictions les plus signalées.

3° La bonne Sœur Zébine⁴⁹ est toujours à Pau ; elle a reçu votre lettre avec un plaisir indicible. Elle devait m'envoyer un mot de réponse que j'aurais expédié avec celle-ci, mais cela irait trop tard ; je ne la verrai que mardi prochain⁵⁰.

4° Je ne me ressens plus de ma secousse⁵¹. Priez le bon Dieu pour nous, afin qu'il continue à nous protéger, qu'il nous rende fidèles à sa conduite et à sa grâce.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts Ptre.

P.-S. - Vous me parlez de ma Sœur Maria⁵² ; sans doute elle est au ciel, mais comme vous le pensez, je la regrette beaucoup, beaucoup ; c'était un trésor pour nous, mais c'était un fruit mûr pour le ciel !

113 bis. A M. Simon Guimon⁵³.

A Lettre citée probablement de mémoire par M. Georges Higuères au procès de béatification. (*Summ.*, p. 352) C'est le seul texte que nous ayons de saint Michel Garicoïts adressé à son ami, M. Guimon, à qui il avait confié l'œuvre des missions et la conduite des missionnaires dans les paroisses. Il arrache ce cri d'admiration à M. Higuères : « C'étaient de grands cœurs, que les cœurs du p. Garicoïts et du P. Guimon ! Quant à moi je n'en ai pas connu de semblables ».

Ce témoignage éclate en des circonstances exceptionnelles. Le choléra vient d'envahir la région. Il a pénétré par Saint-Jean-de-Luz, Guéthary, ravagé le Labourd, la Soule, entamé le Béarn. On voit dans les familles trois ou quatre personnes emportées à la fois. Dans certaines localités, il y a par jour dix ou quinze morts ; il y en a quarante à Bayonne ; une centaine sont victimes du fléau à Oloron. Partout règne la terreur, et la misère menace. Le mauvais temps compromet les récoltes ; le blé renchérit ; le phylloxéra, qui dessèche les vignes, va faire monter le vin à vingt sous le litre. La situation conseillait l'économie, favorisait l'égoïsme.

C'est le moment où saint Michel, débordant de générosité, recommande une charité sans bornes :

« *Donnez, dit-il, donnez tout ce que vous avez !* »

F.V.D.

[Après le 15 août 1855.]

.....

Oh ! mon cher ami, que me demandez-vous là ?

Lorsque vous vous sacrifiez pour les âmes, donnez, donnez tout ce que vous avez. Assistez tous ces malheureux ; faites tout ce que vous pouvez pour les soulager.

.....

114. - A Sœur Zéphirin-Saint-Blaise⁵⁴, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, format moyen, trois pages écrites sur quatre, publié en partie dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 295.

L. S. N.-S. J.-C.

Ustaritz, le 25 septembre 1855.

Ma bonne Sœur,

J'avais reçu votre lettre en son temps ; les retraites d'Igon ne se sont terminées qu'hier, et, si elles ne m'ont pas empêché de penser à vous, elles ne m'ont pas laissé un moment pour vous répondre. Me voici aujourd'hui à

Ustaritz avec le P. Fradin⁵⁵ qui a voulu visiter ses chères filles au milieu des cholériques, avant d'aller passer quelques jours à Cauterets pour soigner son larynx. Ici, j'ai le temps de suivre pas à pas cette bonne lettre qui m'a fait plaisir.

1° Que je vous oublie et que vous ne soyez plus l'objet de ma sollicitude paternelle, c'est un erreur ; je prie toujours pour vous et le désir de votre salut et de votre perfection, je le sens dans mon cœur, toujours vif et ardent, et je ne manque pas de le présenter au Seigneur dans mes prières et dans le Saint-Sacrifice.

2° Vous n'êtes religieuse que de nom et d'habit. Vous ne faites rien qui vaille, et pourtant vous ne vous tourmentez plus. Je vous reconnais bien à ce langage, c'est bien vous, toujours trop tranchante et trop craintive. Vous n'êtes pas juste pour reconnaître le bien que le Seigneur opère en vous et par vous, en même temps que vous reconnaissez le mal que vous faites. Reconnaissez donc le 1^{er} et dites : « Seigneur, j'en suis bien indigne, mais je ne vous en remercie que davantage ; faites que j'en profite pour vous aimer et vous servir avec plus de zèle. » Reconnaissez aussi le second et dites : « Voilà bien le fruit de mon jardin⁵⁶ ; de mon fonds, il ne peut en sortir que de semblables ; mais dites une parole et tout changera de face. »

Et puis paix et courage en Dieu, et plus de cette tranquillité qui vous fait peur, plus de ces pensées de changement de position, ou encore plus de ces craintes sur votre position actuelle. Quoi qu'il en soit du passé, Dieu vous y veut et il veut vous bénir ; c'est ma conviction et ce doit être la votre, pour corriger en vous certaines mauvaises façons que je ne puis souffrir en vous, parce que je les trouve très déplacées. Le larron sur la croix, était-il dans sa position, malgré son passé⁵⁷ ? Dieu l'y voulait ? Voulait-il l'y bénir ? Oui, sans doute, et telle fut sa profonde conviction, que Dieu daigna bénir d'une manière si fructueuse pour lui et pour nous. Je vous recommande la même pratique la même réponse à vos pensées, à vos questions, et cela constamment ; et je vous promets que Dieu vous bénira. Ainsi soit-il.

Je le demanderai pour vous, demandez-le aussi pour moi.

Tout à vous en N.S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Quoique nous soyons en pleine épidémie dans ce pays-ci⁵⁸, cependant le mal semble perdre de son intensité. Les Sœurs en particulier ont peu de pertes à regretter, quoiqu'elles se soient dévouées d'une manière admirable⁵⁹.

115. - A un Professeur du Séminaire d'Oloron.

Copie inédite.

[Après novembre 1855.]

.....

« Tels et tels sont, dit-on, de bons professeurs ou capables de le devenir ; le reste !... Que le bon Dieu nous conduise.⁶⁰ »

C'est au moins naïf ; mais vous auriez dû, si vous ne l'avez pas fait, lui dire quatre mots capables de rabattre des opinions si déplacées, pour ne rien dire de plus.

116. - A M. Michel Fradin⁶¹, Supérieur des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format.

F.V.D.

Ce 1^{er} D^{bre} 1855.

Monsieur et très cher Supérieur,

Je m'empresse de vous envoyer la lettre que je viens de recevoir de M. Lassus⁶² par le courrier d'aujourd'hui. Elle vous sera peut-être utile pour arrêter un petit règlement, qui serait si utile, pour ne pas dire nécessaire, aux aumôniers des Filles de la Croix. Pourquoi ne se borneraient-ils pas à entendre en confession les petites filles et à faire les instructions, retraites pour la 1^{re} communion, quand et où les Sœurs le jugeraient à propos, laissant à celles-ci le soin d'entretenir avec les curés et les parents tous autres rapports nécessaires ou convenables ? Il me semble que le bien y gagnerait de toutes manières ; ainsi entendre en confession, faire ces instructions dans ces conditions, n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour le bien ? A quoi bon y ajouter quelque chose encore ?

Quoi qu'il en soit, voyez. Il me semble que l'Evêque de Bayon ne approuverait un pareil règlement.

Mes amitiés très respectueuses à tous les vôtres. Orate pro nobis.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

117. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format.

F.V.D.

Ce 17 janvier 1856.

Ma chère Sœur,

En général, vous pouvez vous en tenir à ce que je vous ai déjà dit :

1° Tâchez d'observer les règles et usages de la Congrégation, ne fût-ce que pour éviter de scandaliser vos compagnes et pour les édifier ; mais cela, sans esprit de scrupule, sans trouble, dans un véritable esprit filial.

2° Quant aux manquements à cet égard, vous n'avez pas besoin de les déclarer en confession ; vous n'en devez compte qu'à vos supérieurs ; c'est une matière de direction et non de confession.

3° S'il est question en cette occasion de quelques impressions en matière délicate, dans le doute, vous surtout, vous ne devez en rien dire en confession ; mais continuez vos communions. Si vous devez vous conduire ainsi, dans le cas du doute, à plus forte raison, quand, au lieu de vouloir ces choses-là, vous les détestez, elles vous font de la peine.

Vivez donc de la sorte, sans que rien vous trouble, dans la paix du Seigneur.

J'offre mes souhaits de bonne année à vous et à vos compagnes.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

118. A Sœur Saint-Jérôme⁶³, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages grand format, deux sont écrites, la quatrième porte la suscription : *A la bonne Sœur St.-Jérôme, supérieure des Filles de la Croix à Béthines, par St.-Savin Vienne*.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram-Igon, 24 mars 1856.

Ma bonne Sœur,

Vous avez tort de le croire, vos lettres ne m'ennuient pas ; au contraire, elles me font toujours grand plaisir. Surtout, je suis très content d'apprendre que vous êtes très contente de la volonté de Dieu. Oui, ma Sœur, grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour être vrais⁶⁴, justes, nous pouvons et nous devons toujours et partout dire, chacun de notre côté : « Je suis très content de la volonté de Dieu ; rien ne me manque⁶⁵, etc. » Donc vivre et mourir dans ce sentiment, en disant : « Votre volonté, o Père, me voici ! »

Je suis très bien depuis quelque temps, après avoir eu cependant une menace encore cette année⁶⁶. Encore cela ira bien tant que le bon Dieu voudra.

Avant-hier au soir, en arrivant ici, j'administrai l'extrême-onction à la bne. Sr. Saint-Guillaume⁶⁷ après l'avoir entendue en confession ; hier matin, je lui donnai la ste. communion : elle avait une crise terrible. Aujourd'hui, elle est mieux.

Ma bne. Sr. Zébine, après avoir été aux portes de la mort par le choléra, ne s'est pas encore entièrement remise ; cependant elle fait marcher sa besogne à Pau ; elle est toujours bonne et vous aime toujours. Ma Sœur Catherine⁶⁸ est avec elle, vous devez le savoir. Je suis chargé de la rappeler ainsi que la bonne Sœur Abel⁶⁹ à votre souvenir.

Pauvre Sœur Maria⁷⁰ ! Vous devez le comprendre, je partage bien tous vos regrets à son égard et prie bien le bon D[ieu] pour [elle], souvent tenté de la prier elle-même.

Si, si, ma bonne Sœur, il y a encore des personnes et surtout des religieuses qui veulent aller au ciel, et de tout leur cœur, en masse, dans votre chère Congrégation surtout : j'ai lieu de m'en convaincre, toujours heureux des rapports que j'ai avec elle, rapports que je regarde comme une source de bénédiction céleste pour moi et pour Bétharram ; inutile d'insister là-dessus.

Priez pour ce pauvre Bétharram, surtout ces jours-ci. Nous nous préparons à envoyer cinq ou six missionnaires avec deux ou trois Frères à Monte^{video}⁷¹ en Amérique. Demandez au bon Dieu pour eux un petit viatique temporel⁷² et un riche viatique spirituel.

Nous avons le bonheur de posséder ici M. Fradin⁷³ et M. Mérigot⁷⁴. Ces jours-ci nous irons ensemble tous les trois dans le Pays Basque.

Adieu, ma Sœur, tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts Ptre.

P.-S. - M. de Baillencourt⁷⁵ est en grand train de restaurer un peu la chapelle de Bétharram ; il y réussira, je crois. Je vous envoie un petit livre⁷⁶ que vous pourrez lire à moments perdus.

J'abandonne aux Sœurs la chambre du Pavillon, sans communication avec la maison ; elles monteront par un escalier qui y conduit par le Trésor⁷⁷.

Pardon de tout ce barbouillage.

119. - A Sœur Thérésine⁷⁸, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, simple billet.

Ce 21 juillet 1856.

Ma chère Sœur,

J'ai reçu votre lettre avec plaisir. Je vois que la lumière se fait et se fera encore davantage, à mesure que nous demanderons avec sincérité un cœur pur et un esprit droit⁷⁹. Et j'espère que plus nous irons et mieux nous verrons qu'il n'y a pas de maux irréparables à Sarrance⁸⁰.

Courage donc !...

Tout à vous en [N.-S.]

Garicoïts, Ptre.

120. - Lettre d'obédience.

Autographe du Collège Saint-Joseph, musée historique ; le texte est magnifiquement calligraphié ; sous le mot Bayonne, le mot Bétharram a été gratté, la date changée.

DIOCESE DE BAYONNE

SOCIETE DES PRETRES DU SACRE-CŒUR DE JESUS

Nous soussigné, Supérieur Général de la Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, établie à Bétharram, faisons savoir à qui il appartiendra que M. Didace Barbé⁸¹, Prêtre de ladite Société, a été nommé Supérieur de ceux des nôtres envoyés par Mgr l'Evêque de Bayonne dans le diocèse de Buenos-Ayres (Amérique méridionale), pour y travailler, suivant la fin de notre Société, soit auprès de leurs compatriotes Basques et Béarnais, soit auprès des indigènes, sous la direction et obéissance de Monseigneur l'Evêque dudit diocèse et du Supérieur de la Société.

En foi de quoi, nous lui avons délivré les présentes.

Bayonne, le 30 août 1856.

Garicoïts, P^{tre} Supr

Vu, approuvé et institué,
Bayonne, le 31 août 1856.
BOUTŒY⁸² V^{re} G^{al}

121. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages d'écriture sur quatre, petit format.

L. S. N.-S. J.-C.

Igon, le 9 novembre 1856.

Ma chère Sœur,

C'est pendant la troisième retraite d'Igon⁸³ que me tombe sous la main la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, moins cependant la fin, qui doit être sans doute un feuillet séparé. Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai à vous dire d'après ce que j'en ai lu.

1° Deo gratias de tout mon cœur pour tous les sentiments qu'il met dans votre âme à son égard et à l'égard de la Congrégation.

2° Je crois que vous ferez bien de dire votre petit mot à M. le Curé sur ses fréquentes visites. Avec les ménagements que vous saurez y mettre, il ne pourra que bien prendre la chose. Au reste, faisons ce qui convient et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra.

3° Oui, ma bonne Sœur, Dieu soit à jamais béni ! Il vous a donné si libéralement ces sentiments, ce cœur grand, cette âme qui veut⁸⁴, ardente, que je lui ai si souvent demandés pour vous et pour vos Sœurs ! Ces dispositions apostoliques, surtout cet amour respectueux (si bien senti et si chaudement exprimé) pour la ste. famille qui vous a adoptée, conservez-les précieusement, loin de les regarder, gardez-vous-en bien, comme des choses suspectes et téméraires ; tout cela, croyez-le, ne peut que vous faire toujours le plus grand bien, quelque bornés et obscurs que puissent être d'ail leurs les emplois qui pourront vous être confiés.

Je recommande à vos prières et à celles de vos compagnes ma pauvre et vieille personne⁸⁵, ainsi que la petite Société que je suis chargé de conduire.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts Ptre.

P.-S. - Si la fin de votre lettre renfermait quelque chose qui demande réponse, veuillez me le dire.

122. - A une Supérieure des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, format moyen, trois pages écrites, la quatrième porte la suscription : *A la bonne Sœur* (nom effacé), *supérieure des Filles de la Croix*, à Hagetmau, trois sceaux : NAY, TARBES, HAGETMAU, 20 NOV., et un timbre de Napoléon III.
La lettre semble adressée à la même religieuse que celle du 9 novembre 1856.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 19 N^{bre} 1856.

Ma bonne Sœur,

Voulez-vous vous posséder afin que le bon Dieu vous possède ?... Que vous ne voyez pas avec indifférence la peine qu'éprouve ce bon Monsieur, c'est preuve d'un bon cœur ; c'est très bien. Mais au fond vous avez fait ce que Dieu voulait ; patience donc pour tout le reste ! Il ne faut jamais regretter d'avoir quelque chose à souffrir pour le bon Dieu. Sans doute, c'est une tentation bien sensible, bien délicate, surtout pour vous ; mais de grâce, point d'excuses, point de réparation. Seulement, faites pour ce qui est de vous, comme par le passé, soyez bonne, honnête, à son égard en bonne Fille de la Croix, sans vous préoccuper de la démarche que vous avez faite (vous deviez la faire) et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra.

Pauvre enfant, que j'ai compassion de vous ! et que vous me feriez peur, si je ne me persuadais que vous userez du remède, que je vous indiquerai et qui est efficace contre le mal que vous me découvrez !

Voici donc ce remède : vous garder bien de toute parole, de toute démarche, qui ressemblerait de loin ou de près à une déclaration de vos sentiments à son égard, je parle d'une sorte de déclaration d'amour ; et puis, aimer Dieu, placer en lui toutes vos espérances, tout le repos de votre cœur.

Faites cela et vous vivrez ; et tout en vivant dans le Cœur de Dieu, vous serez chérie même de M. le C.⁸⁶, mais en Dieu et pour Dieu, c'est infaillible : tandis que si vous suiviez l'impulsion bonne, mais très

dangereuse, de votre cœur, vous finiriez aussi infaillible ment par mériter son mépris d'esprit et de cœur, ce qu'à Dieu ne plaise !

Dites-moi sans trop tarder que c'est fait : Dieu seul est le tout de votre cœur, à jamais. Croyez que c'est une nouvelle qui me rendra vraiment heureux. Quand vous en serez là, vous et vos amis, vous pourrez dire en vérité : « Tout est gain de ce côté, rien à perdre : et de l'autre côté, tout est danger, trouble et abyme. »

Courage donc, ma bonne Sœur. Dieu vous bénira ; il vous a tant aimée ! Il vous aime tant, qu'il ne manquera pas de verser dans votre cœur l'abondance de son amour. Amen.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

123. - A Sœur Lucie⁸⁷, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, une page écrite sur deux, avec une enveloppe et un sceau à encre.
Une enveloppe donne comme destinataire la Sœur Lucie ; mais une autre main indique sur la lettre une autre destinataire : la Sœur Vincentine.

L. S. N.-S. J.-C.

Pau, le 1^{er} D^{bre} 1856.

Ma chère Sœur,

Vous pouvez, et vous devez être et vous montrer parfaitement tranquille sur ce que vous m'exposez. Vous n'avez aucun besoin de vous en confesser même. Méprisez donc toutes ces tracasseries du démon. Cherchez premièrement le royaume, la volonté de Dieu, et abandonnez le soin de tout le reste à Dieu.

Nous continuerons à prier pour vous. A votre tour, souvenez-vous de nous, surtout de vos frères. Vous êtes tous et toutes de très braves gens, à cœurs chauds, mais mauvaises têtes. Puissiez-vous imiter Notre-Seigneur.

Tout à vous de tout mon cœur.

G.

124. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, trois pages écrites sur quatre, format moyen.
Cette lettre pourrait bien avoir la même destination que celle du 9 et 19 novembre 1856, *Lettres* 121, 122.

L.S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 8 D^{bre} 1856.

Ma chère Sœur,

Mes décisions, mon Dieu, c'est tout simple : cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice⁸⁸ par l'observation de vos vœux et de vos règles ou bien par l'accomplissement de la volonté de ce bon Père, ce qui est la même chose, et croyez que tout le reste vous sera donné, non comme une récompense, car il vous réserve la récompense tout entière dans l'autre monde, et, je puis vous l'assurer, elle sera pleine et éternelle, mais comme un sur croît.

Attachez-vous donc au principal, qui ne doit jamais finir, et Dieu lui-même s'est chargé de vous donner l'accessoire qui passe vite, vite. Point d'inquiétudes, point de soucis de peu de foi à cet égard⁸⁹. C'est l'affaire du bon Dieu, elle est en si bonnes mains !

Encore une fois, continuez à faire ce que Dieu veut ; et puis, pour tout le reste, arrivera ce qu'il voudra. Soyez humble, honnête... tout ce qu'il convient d'être d'après vos vœux et vos règles, comme si rien n'avait eu lieu pour ce qui vous concerne ; et puis, qu'on ait l'air gêné, l'air de bouder, cela ne vous regarde pas ; vous n'avez ni excuses ni explications à donner.

Soyez persuadée qu'en faisant ce que je vous dis tout ira mieux qu'en suivant l'impression de ce pauvre cœur, bon sans doute, mais très dangereux pour vous et pour d'autres, s'il ne s'attache pas à Dieu et s'il ne place pas en lui seul toutes ses espérances.

Oui, oui, vous attacher à Dieu et placer en lui toutes vos espérances, c'est le moyen infaillible d'obtenir la vie éternelle et le centuple, même pour ce monde. Ne marchandez pas, rapportez-vous-en à moi, qui ne veux pas moins votre bonheur que le mien propre.

Quant à ces petites tempêtes de votre cœur, n'en parlez nulle part ; il serait même à désirer que vous n'en parlassiez pas au confessionnal, et qu'à cet égard vous eussiez l'air de n'en tenir aucun compte, comme vous avez eu l'air de le faire à l'égard de vos Sœurs... Jusqu'à présent, certainement vous n'avez rien là-dedans qui soit matière nécessaire de confession ; je m'en charge ainsi que de vos communions, etc... Faites ce que je vous dis et vous n'aurez qu'à gagner beaucoup à cette conduite.

Allons donc, ayez le courage de votre position. Je vous pro mets de vous porter tous les jours sur la patène, de cœur et d'es prit, disant : « Prenez-la, gardez-la ! et donnez-lui un cœur grand et une âme qui veut !⁹⁰ »
 Tout à vous et aux vôtres dans le S.C. de N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Dans l'occasion, offrez à M. le Curé mes très humbles respects. Adieu ! Adieu ! Agnès est à Igon⁹¹ ; soyez bonne et demandez au Seigneur qu'elle y reste toujours. Amen.

125. - A Sœur Marie-Séraphique⁹², Fille de la Croix.

Copie inédite.

L. S. N.-S.J.-C.

Bétharram, le 20 décembre 1856.

Ma chère Sœur,

J'ai reçu avec un grand plaisir la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Je bénis le Seigneur de toutes les grâces qu'il a répandues dans votre âme. Dites-vous à vous-même : Dieu m'a tant aimée !... Les motifs ne nous manquent pas pour le dire et le redire sans cesse. Mais aussi quelle confiance ne devez-vous pas avoir, vous et vos sœurs⁹³, en ce Père qui vous aime tant ; quel courage ! quelle joie ! quelle générosité dans son service ! Oh ! oui, soyez-lui toujours fidèle, répondez toujours à son amour.

Adèle⁹⁴ est au pensionnat d'Igon, bien disposée à ne rien négliger pour être une bonne Fille de la Croix. Voilà une nouvelle, qui doit vous être bien agréable aussi bien qu'à moi. Grâces sur grâces ! Que le Seigneur est bon !

Je vous demande un bon Deo Gratias pour les bonnes, les excellentes dispositions d'Adèle, et aussi pour l'heureuse arrivée de nos Prêtres et Frères à Montevideo⁹⁵. La mer les a traités très doucement⁹⁶, elle a entièrement épargné MM. Sardoy⁹⁷ et Harbustan⁹⁸. Priez pour eux et pour nous.

Ez daquit aita jinen denez Sabinaren habituaren harçeco egunian.

Besta hautan uste dut gostako çaco Adelaren ustia. Othoitz gauçac ontsa joan ditén. Adio, haurra ; bethi alaguera eta corayos⁹⁹.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

Bien des choses de ma part à vos chères compagnes ; je n'oublie pas surtout ma Sœur Similienne¹⁰⁰, vous lui direz que sa lettre a été remise à M. Pujoulet¹⁰¹.

Egun ahispa icusi dut ; etheco berriac baitu ; arras ontsa dira ; unione eta uros ; guçiac content. Aita içan da Montorin Sabinaren icusten ; ontsa causitu du arras. Bedakiçu han Biarnoco asken herria dela Montori ; antic behera, Atharratce. Othoits gure taco. Adio, haurra¹⁰².

126. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, dont le papier a été réduit à coups de ciseaux à un simple billet de petit format, les noms propres ont disparu avec la signature et la date est ajoutée par une autre main.

[Saint jour de Noël 1856.]

Ma bonne Sœur,

Voici ma réponse : ne point jeûner, ou ne point communier avant de vous confesser quand vous jeûnerez ; offrir à Dieu les jours de jeûne ce que vous ferez et souffrirez ; ces jours-la redoubler de zèle pour bien remplir vos devoirs chacune dans son emploi. Tout ceci est pour vous et pour vos Sœurs. Ce jour de jeûne des Sœurs de...¹⁰³ sera bien agréable au bon Dieu.

En avant !... Je vous souhaite à toutes une année de très bonnes Filles de la Croix.

127. - A un Supérieur de Petit Séminaire.¹⁰⁴

Copie dont le texte se trouve dans le cahier n° 3 du T.R.P. Etchécopar, avec la lettre 138, publié avec quelques légères variantes par BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 316, et dans *Pensées*, p. 495.

[1856 - 1857]

1° Faut-il regarder comme appelé de Dieu à l'état ecclésiastique un jeune homme qui, animé de sentiments droits et honnêtes, mène une conduite régulière, vit en bon chrétien, évitant les fautes graves, mais qui toutefois n'a pas un vif sentiment de sa misère et de son indignité, ne se

porte pas avec ardeur à des œuvres de zèle, n'est pas soigneux pour éviter les petites fautes, etc. ?

R. - Non, pas encore ; on ne voit pas en lui des preuves positives suffisantes de sa vocation.

2° Faut-il que le directeur prenne l'initiative pour l'interroger ?

R. - Ordinairement non. Le directeur doit se borner d'abord à l'exercer à bien remplir ses devoirs actuels, à s'affranchir de toute affection désordonnée, à se disposer en général à la plus parfaite imitation de Jésus-Christ, et attendre, régulièrement parlant, le désir et la demande¹⁰⁵ de l'examen de sa vocation.

Si déjà de lui-même, il se portait vers l'état ecclésiastique, il faudrait lui proposer cet examen, pourvu que d'ailleurs il fût suffisamment affranchi de toute affection désordonnée et disposé à l'imitation de Jésus-Christ.

3° S'il répondait qu'il a déjà depuis longtemps le désir de devenir prêtre, qu'il veut la gloire de Dieu et le salut des âmes, que faire ?

R. - En partant de là, l'exhorter :

- 1) à redoubler le zèle pour bien remplir ses devoirs actuels ;
- 2) à s'affranchir de toute affection désordonnée ;
- 3) à se disposer à la plus parfaite imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;
- 4) l'aider à examiner et à vérifier sa vocation¹⁰⁶ ;
- 5) enfin, s'il persiste, l'autoriser à prendre la soutane.

4° Sur quelles vérités morales insister auprès du futur séminariste ?

R. - Sur ce que j'ai dit plus haut, et qui revient à faire ce que Dieu veut et comme il le veut.

Ce que Dieu veut, il le connaît dans ses devoirs actuels d'élève.

Comment Dieu veut-il qu'il remplisse ses devoirs ? Ordinate, selon les règlements de la maison et son règlement particulier ; diligenter, c'est-à-dire avec le soin et l'application que demande la volonté et la présence de Dieu : cum diligentia cuncta facite (II, Paralip. XIX, 7) et devote, avec intention pure et de fréquents désirs d'imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ en tout ce qu'il fait.

Pour tout cela, il faut qu'il sache se vaincre, pratiquer l'abnégation¹⁰⁷, et qu'il comprenne la nécessité d'imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ même pour tout chrétien, à plus forte raison pour le prêtre.

.....

128. - A Sœur Saint-Pothin¹⁰⁸, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format écrites sur quatre, avec une enveloppe portant l'adresse : *A la bonne Sœur Saint-Pothin, Fille de la Croix, à Aubourguet (H.tes-Pyrénées)*, deux sceaux : PAU 5 JAN 57, MAUBOURGUET 6 JAN 57, avec un timbre de Napoléon III.

L. S. N.-S. J.-C.

Igon, le 5 janvier 1857.

Ma bonne Sœur,

J'avais reçu en son temps votre lettre. Elle m'a causé beau coup de joie. Oui, ma bonne Sœur, c'est une fête pour moi de rencontrer des personnes religieuses, heureuses de leur vocation et de celle des leurs, comme vous par exemple.

Vous êtes heureuse par le fait de votre vocation, de celle de Fr. Joannès¹⁰⁹ et de votre sœur¹¹⁰. Mais ce qui est encore plus précieux, c'est que vous comprenez votre bonheur, et par là vous êtes contente de votre vocation, bien encouragée à remplir comme il faut vos devoirs ; par là en un mot, en vous assurant votre bonheur, vous préparez merveilleusement les voies à celui de vos sœurs et d'autres personnes.

Votre sr.¹¹¹ qui est ici parait aller si bien ! Elle est si contente !... Celle d'Oloron que j'ai vue l'autre jour, veut y venir aussi¹¹². Rien ne saurait mieux contribuer à lui ouvrir l'entrée de la Communauté comme de vous voir, vous autres, vivre d'une manière digne de votre vocation.

Offrez mes souhaits de bonne année à vos chères compagnes. Demandez aussi pour nous une bonne année.

Je vous salue en N.-S. J.C.

Garicoïts Ptre.

129. - A une Supérieure des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, trois pages écrites sur quatre ; publié en partie par BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 355, *Vie et Œuvre*, p. 281.

F. V. D.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 14 J^{vr}. 1857.

Ma bonne Sœur,

Merci de tous vos bons souhaits. Continuez, vous et vos chères compagnes, à appeler la bénédiction de Dieu sur moi. Comptez aussi sur mon souvenir, tous les jours, au Saint Sacrifice et quel que autre fois aussi.

J'ai lu et relu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. J'y ai bien vu votre âme et j'ai très bien compris ce que vous devez avoir souffert et ce que vous pouvez encore souffrir. Mais, vous le savez, c'est inévitable, la croix est partout. Seulement, du courage ! Une bonne Fille de la Croix ne doit jamais en manquer ; toujours elle doit chercher à avancer dans sa sainte carrière, toujours en avant ! parce que le bien est là et surtout la couronne est au bout, et quelle couronne ! Du courage donc, bonne Sœur, toujours et à tout prix !

Je crois vous être utile en vous donnant ou en vous rappelant une recette, que je tiens d'un grand st. et d'un parfait religieux, st. Bernard¹¹³. Cette recette vous apprendra à conduire vos inférieures selon le bon plaisir de Dieu ; vous aurez le bonheur de paître cette portion du troupeau du Seigneur, comme il le désire ; vous le paîtrez d'esprit, de parole et d'action ; vous le paîtrez par la prière de l'esprit, par l'exhortation de la parole et par l'exemple de l'action.

Pour cela, voici neuf parfums que vous ferez acheter à votre âme, à votre langue et à votre main, trois pour chacune. Votre âme achètera avant tout le sentiment de compassion, ensuite le zèle de la règle, et entre deux l'esprit de discrétion, pour empêcher le premier de dégénérer en mollesse et le second en rigorisme. La langue achètera la modération dans la correction, l'abondance dans l'exhortation et la grâce dans la persuasion. La main se procurera la mortification pour vous, la commisération, la miséricorde pour le prochain et la patience pour Dieu.

Le bon Dieu vous vendra ces neuf parfums : les 3 premiers au prix de votre volonté propre, les 3 suivants au prix de la confession de vos misères propres et les 3 derniers au prix de votre propre soumission. Il vous les vendra sans argent et même sans échange, car il ne vous privera ni de votre argent, ni même de votre volonté propre, qu'il vous laissera convertir en volonté commune, c'est-à-dire en charité, ni de votre confession qui vous rendra belle et éclatante, qui vous revêtira de beauté, ni de votre soumission qui vous rendra reine. Heureux sacrifices, merveilleux achats, qui procurent des richesses si considérables ! Si votre âme, votre langue, votre main, usent chacune de ces parfums auprès de vos inférieures, elles les embaumeront, comme les saintes femmes voulurent embaumer N.-S. Comment pourront-elles résister surtout à la vertu divine qui ne manquera pas d'y descendre ?

Tout ceci peut-être demanderait un peu plus d'explication. Puisse le Seigneur lui-même vous faire comprendre tout le prix de ces parfums et

vous les accorder abondamment, afin qu'en vous sauvant vous-même, vous sauviez encore beaucoup d'autres. Amen, amen.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Je suis heureux d'apprendre de si bonnes nouvelles de Justine¹¹⁴ ; vous savez que je n'ai pas été étranger à son entrée. Votre bonne¹¹⁵ va aussi bien, à ce qu'on me dit. Votre frère vient assez souvent travailler à Bétharram, il paraît un bon enfant.

130. - A M. le Chanoine Etchégaray¹¹⁶.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format, avec cachet de la médaille miraculeuse.

F. V. D.

Igon, le 16 février 1857.

Mon cher ami,

Certainement vous avez bien répondu, ce doit être là toute notre vie : comme membre de la Communauté. au moindre signal de la volonté de Mgr¹¹⁷, mais, à tout autre titre qui exigerait de ma part de renoncer à faire partie de la Société, seulement à l'ordre formel de S. G.

Voilà comment j'entends et crois, en conscience, devoir entendre les choses. Je bénis le bon Dieu de vous avoir mis cette dis position dans l'âme. Au reste, à mon avis, elle est nécessaire à notre Société, et je ne doute pas qu'il ne la donne à tous ceux qu'il appellera à en faire partie.

Quant au titre d'aumônier de Ste-Ursule¹¹⁸, je ne vois aucune incompatibilité. Ce service n'est nullement¹¹⁹ pas plus incompatible avec nos constitutions que l'aumônerie d'Igon, des Filles de la Croix de Pau, etc. Disons-le même, c'est plus facile, et puis, cela mettrait la résidence de Pau dans le cas de se suffire.

Je pense que Mgr. dans sa sagesse, verra très bien que l'ordre, la nature des choses exige absolument que les résidences aient de quoi se nourrir sans toucher aux honoraires de messes et aux dons manuels, etc. C'est le moins que l'on puisse être en faveur d'une Société semblable, et ne pas vouloir cela serait, à mon avis, ne pas vouloir la Société ; ou bien il faudrait compter sur une Providence miraculeuse, même sous le rapport des choses de première nécessité.

Quoi qu'il en soit, que la vté. de Dieu soit toujours faite.
Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

131. - A une Supérieure des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format, une seule écrite, avec cachet n° 7.

Igon, le 22 févr. 1857.

L. S. N.-S. J.-C.

Ma bonne Sœur,

1° Pour ces impressions que vous éprouvez à l'égard de votre Curé, vous n'avez pas besoin de vous en confesser ; il n'y a pas là matière de conscience ; seulement vous ferez bien de vous dire à vous-même : ce ne sont pas là mes affaires ; et puis de ne pas vous en occuper en particulier, ni avec vos compagnes, quoiqu'il n'y ait pas grand mal, si cela ne va pas trop loin.

2° Beaucoup de patience avec vos compagnes, un cœur maternel ! Tâchez d'achever de les gagner à vous et à J.-C. par toutes sortes d'industries de votre charité ; vous ferez une excellente œuvre, Dieu en sera content ! Comme il vous bénira ! Sans doute vous souffrez beaucoup. vous souffrirez ; mais c'est la condition de toutes les mères, surtout des mères spirituelles. Ne l'oubliez pas, courage ! et un jour vos enfants seront vos délices.

Ainsi soit-il.

Tout à vous en N.-S..J.-C.

Garicoïts, Ptre.

132. - A Sœur Marie-Séraphique¹²⁰, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram.

L. S. N.-S. J.-C.

Igon, le 26 février 1857.

Ma chère Sœur.

Continuez et vos communions et toutes vos affaires comme par le passé, sans tenir aucun compte de vos imaginations et tentations ; point de trouble, point d'examen même ; point de déclaration là-dessus, je m'en charge ; toutes ces craintes, toutes ces images, toutes ces réflexions pénibles sont autant de mensonges du démon qui cherche à vous troubler et à vous décourager ; gardez-vous bien de lui faire ce plaisir, de vous décourager et de vous regarder comme coupable de ces choses, que par la grâce de Dieu vous détestez de tout votre cœur, anathème donc à ces mensonges.

La vérité est que Dieu vous a appelée à être religieuse et que vous avez pris l'engagement sacré de n'avoir d'autre époux que N.-S. J.-C. Vous voulez bien lui être fidèle à jamais, voilà la vérité. Contentez-vous donc de dire à tous ces orages que votre ennemi soulève : J'ai fait un choix, je veux qu'il dure éternellement... Tout changera, moi non.

En avant donc, bonne Sœur, en avant toujours, continuez à faire ce que vous faites, et à le faire comme le veut l'obéissance ; et soyez persuadée que, malgré toutes ces tentations, vous ferez ce que Dieu veut et comme il le veut ; et croyez-moi, même au milieu de ces tracas, vous serez bénie de Dieu. Amen ! amen !

Ce que Dieu veut, et comme Dieu le veut ! Je vous donne ce bouquet. Acceptez-le et sentez-le souvent, il vous fera du bien.

Vos deux sœurs d'ici sont toujours bonnes et bien portantes. J'espère qu'elles (et certes vous voudrez être de la partie et non pas la dernière) serviront d'aimant à Adèle¹²¹ pour l'attirer ici, où je la crois appelée, à moins que sa santé ne soit un obstacle. Non. Dieu ne l'a pas faite ce qu'elle est, pour vivre longtemps dans le monde : ou elle ira au ciel ou au couvent.

Je recommande notre pauvre Bétharram aux prières des bonnes Sœurs de Cier-de-Rivière¹²². La fièvre typhoïde nous a enlevé cinq personnes¹²³, nous avons encore des malades en grand danger, et nous avons été forcés de renvoyer tous nos enfants. Que sa sainte volonté soit faite. Qu'il daigne nous assister.

Je vous salue, tout en J.-C.

Garicoïts, Ptre.

133. - A M. Pierre Barbé¹²⁴, Supérieur du Collège Moncade.

Copie reproduite presque entièrement dans *Pensées*, p. 487, et par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 30, où le destinataire est indiqué.

[Mars 1857]

Mon cher ami,

Quant au renvoi des enfants, si l'épidémie persiste et que le médecin le juge ainsi, il faut s'exécuter, il n'y a pas à balancer ; patience pour un mois ou six semaines. Voyez, c'est ce que nous avons fait ici¹²⁵. Au reste, écrivez toujours, et en tout cas pour que nous sachions à quoi nous en tenir. Il y aura toujours, avec la grâce de Dieu, moyen de se tirer d'affaire convenablement.

En 1813-1814, M. Dupois¹²⁶, Supérieur du Grand Séminaire de Dax, est forcé par les sapeurs, à coups de hache, de sortir avec sa communauté (soixante élèves) par une porte dérobée ; il est forcé d'errer plusieurs jours per campos et colles¹²⁷, à la garde de la Providence, n'ayant d'autre soutien que le vieux Paul du grand séminaire, que vous connaissez bien, et qu'encore un beau jour on lui enleva pour l'enrôler dans la garde nationale, comme l'écrivait joyeusement à M. Honnert¹²⁸ l'apostolique supérieur. Celui-ci ajoutait : «Me voici donc à la fois supérieur, économiste, professeur et je ne sais quoi.» Oui, M. Dupois, seul à la tête de son Grand Séminaire, trouva le moyen de se tirer d'affaire très bien pendant les mauvais jours de cette année presque tout entière jusqu'après le mois de mai.

En avant donc en tout cas avec l'aide de Dieu !

Ecrivez-nous. Je souhaite, beaucoup de courage à tout le monde et surtout à nos chers malades.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

134. - A Sœur Zéphirin-Saint-Blaise¹²⁹, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format, avec le cachet n° 3, publié par BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 220.

F. V. D.

Bétharram, le 3 mars 1857.

Ma bonne Sœur,

Je comprends très bien tout ce que vous avez du éprouver en perdant coup sur coup ces personnes qui vous étaient si chères et en pensant à la désolation de M. votre père. C'est bien légitime, et d'autant plus pénible qu'on est blessé dans les sentiments les plus intimes de la nature. Soyez persuadée, ma chère Sœur, que je prends une vive part à vos peines et que je prie de tout mon cœur pour tous les vôtres, morts et vivants, comme pour les miens mêmes.

Il faut cependant en convenir, la religion apporte bien d'ineffables consolations au milieu des douleurs les plus amères. Quel baume dans cette pensée : Dieu le veut ! Vous et moi, avec tous ceux qui vivent sous la sainte loi de l'obéissance, nous avons le bonheur de connaître toujours certainement ce que Dieu veut que nous fassions et ce qu'il veut que nous souffrions. Deo gratias pour cette insigne faveur ! Et puis, nous efforcer de le faire, de le souffrir comme Dieu le veut ; et nous voilà s[ain]ts, nous voilà parfaits ! Amen ! Amen !

Voulez-vous me croire ? Laissez tous ces retours sur le passé¹³⁰, laissez-les de côté vous devez être parfaitement tranquille sur votre confession générale. Ces retours inquiets sont de vraies tentations. J'ai déjà eu l'occasion de vous dire que le démon cherchait à vous troubler par là. Servez donc le Seigneur en toute paix et avec un calme inaltérable.

Le bon Dieu nous a visités nous aussi. Nous avons perdu en peu de jours un prêtre¹³¹, un scolastique¹³² et un Frère¹³³. Maintenant la foule de nos malades est en pleine convalescence, nous n'en avons qu'un qui soit en grand danger. Prions le Seigneur d'avoir pitié de nous.

Nous venons de terminer la retraite des novices à Igon. Nous avons perdu aussi ma Sœur Saint-Guillaume¹³⁴, ma Sœur Amédée¹³⁵ et deux autres coup sur coup. Dans ce moment il n'y a que ma Sœur Reine-Julie¹³⁶(Barbanègre, de Pontacq) qui soit gravement malade.

Je parlerai de vous à ma S[œur] Zébine¹³⁷ la première fois que « nous nous verrons » et ce sera jeudi prochain en allant à Bayonne pour l'ordination¹³⁸.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - En avant donc, pour votre passé, je m'en charge.

135. - A Sœur Saint-Jérôme¹³⁹, Fille de la Croix.

L. S. N.-S. J.-C.

Pau, le 7 mars 1857.

Ma bonne Sœur Saint-Jérôme,

Me voici chez ma Sœur Zébine¹⁴⁰ auprès d'un bon feu, après avoir célébré la sainte messe à sa chapelle si propre et si dévote, en venant de Bayonne, où j'ai laissé pour l'ordination, qui a lieu aujourd'hui, deux diacres et trois sous-diacres¹⁴¹ de notre pauvre communauté.

Je partis avant-hier au soir pour Bayonne avec le cher M. Mérigot, qui est allé à Ustaritz, et repartis de Bayonne hier au soir, après y avoir fait mes petites affaires pendant la journée. J'ai entendu ce matin deux heures et demie à l'horloge de la halle de Pau. Pour vous autres qui voyagez par la voie ferrée¹⁴², ce n'est rien ; mais ici, c'est aller bien vite.

J'entre dans ces détails pour vous dire que je suis bien portant, moi, mais notre Communauté a été bien affligée par la fièvre typhoïde, qui nous a enlevé un prêtre, un étudiant en théologie, deux frères¹⁴³ et deux élèves. Nous avons été obligés de renvoyer tous nos chers enfants au moins pour un mois. Les malades qui nous restent vont bien maintenant et nous n'avons pas de nouveau cas. Priez le bon Dieu qu'il nous délivre de ce fléau et qu'il nous bénisse.

Vous voulez savoir ou nous en sommes avec ces années ? Grâce à la divine Providence, jusqu'à présent, nous n'avons manqué de rien ; mais je vous l'avouerai franchement, j'ai redouté beau coup cette année-ci. Que Dieu me le pardonne, si je l'ai offensé par cette crainte qui m'a trop préoccupé, je pense¹⁴⁴.

Nos pauvres missionnaires d'outre-mer sont arrivés à leur destination¹⁴⁵ et commencent à travailler. Ils sont très bien portants. Mais le démon voulait, je pense, les empêcher d'y arriver. Ils avaient déjà essuyé deux fortes tempêtes le long des cotes d'Espagne ; mais celle qu'ils ont essuyé entre Montevideo et Buenos-Ayres a failli les faire périr tous. Pendant quatre grandes heures, ils ont été entre la vie et la mort. On ne pouvait plus gouverner le navire. Il y a plus de vingt ans qu'on n'avait vu rien d'aussi affreux. Je pense que c'était les derniers efforts de Satan. Mais, dit M. Barbé¹⁴⁶. Dieu était là, [N.-D.] de Bétharram était là, et personne n'a péri, rien n'a été avarié quoiqu'il ait fallu attacher les matelots les uns aux autres pour les empêcher d'être emportés dans l'abîme...

Aidez-nous à remercier le bon Dieu et Notre-Dame de tout le bien qu'ils nous font.

Je suis bien aise de vous envoyer ci-inclus quelques mots de vos sœurs et amies.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Nos messieurs de là-bas n'avaient pas encore vu Mgr l'Evêque absent¹⁴⁷. Voilà pourquoi leur position n'est pas encore tranchée¹⁴⁸. Des nouvelles plus détaillées nous arriveront, je pense bientôt ; mais ils sont si loin ! à 2.000 lieues !

136. - A une Fille de la Croix

Autographe de Bétharram, format moyen, une page écrite sur quatre, avec le cachet n° 8.

F. V.D.

Bétharram, le 22 juin 1857.

Ma bonne Sœur,

Voilà bien clairement une tentation ; vous l'avez sans doute [vu]¹⁴⁹ ; vous vous êtes sans doute trop laissée conduire par elle pour souffrir, pour vous troubler. En cela vous avez fait plaisir à votre ennemi, mais vous n'avez pas offensé beaucoup le bon Dieu ; et il serait à souhaiter que vous continuassiez vos communions, tout simplement, après avoir pris de l'eau bénite en disant : « Mon Dieu, purifiez-moi, je ferai mieux une autre fois ». Et puis ne point vous confesser de ces sortes de choses. D'après [St.] Vincent de Paul, vous avez une raison suffisante pour n'en point parler en confession¹⁵⁰ ; c'est la petite lessive qu'il faut faire en famille.

Je me charge de tout, si vous suivez cette direction, et je vous conjure de ne point tenir compte de ces sortes de brouillis intérieurs et de servir votre Père céleste en bonne enfant. Vous êtes, vous, une bonne enfant, et vous servirez le bon Dieu avec joie, si vous m'écoutez, au lieu d'écouter votre ennemi, qui voudrait vous rendre méchante.

Courage donc ! Je prierai Jésus et Marie pour vous.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

137. - A une Supérieure des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, format moyen, avec une seule page d'écriture.

Ma bonne Sœur,

Sans doute vous devez être bonne et vous efforcer de convertir ces pauvres Sœurs à force de charité et de maternité¹⁵¹ ; mais il ne faut pas regarder ce que vous avez à vous reprocher, à cet égard, comme faute grave, et devant faire matière de confession. Dites seulement : Seigneur, je ne suis pas digne, mais une parole et je serai digne¹⁵² ; et puis continuez vos communions.

Pendant les vacances¹⁵³, nous parlerons de toutes ces choses.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

Igon, le 18 Sep^{bre} 1857.

138. - A M. Auguste Etchecopar¹⁵⁴.

Copie inédite, que le T.R.P. Etchécopar a recueillie et laissée dans son cahier n° 3, où elle précède la lettre 127 et forme un seul texte avec elle.

[Avant août 1857.]

Mon cher ami,

Je suis très content que vous voyiez les lacunes qui peuvent se trouver en vous ; c'est en général la position de tous les prêtres depuis la révolution (la grande) d'être obligés d'exercer les ministères les plus sublimes et les plus difficiles, sans être formés convenablement¹⁵⁵.

Dieu le veut, en attendant qu'il daigne nous ménager des circonstances plus favorables ; prions et faisons le mieux que nous pourrons, ne comptant surtout que sur sa bénédiction, en vrais novices dans l'art des arts¹⁵⁶ ; lisons les Industries d'Aquaviva¹⁵⁷ ; pratiquons les Exercices de saint Ignace¹⁵⁸ ; apprenons-les par la pratique¹⁵⁹, par l'étude du Directoire¹⁶⁰.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

139. - A M. Pierre Pagadoy¹⁶¹.

Autographe de Bétharram, une page écrite, format moyen.

F. V. D.

Bétharram, le 2 novembre 1857.

Mon cher ami,

C'est bien, très bien ! Dieu soit loué ! Venez quand vous voudrez, le plus tôt sera le mieux. Vous pourrez expédier vos mal les sur Pau ou sur Oloron selon votre commodité ; je me charge de les faire prendre la où vous les aurez adressées et de les faire transporter ici ; seulement veuillez me fixer le jour de l'arrivée de ces malles chez les notres à Oloron ou à Pau.

A bientôt donc... Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

140. - A M. Jean Magendie¹⁶².

Autographe de Bétharram, une page petit format, papier bleu ; reproduit en photogravure dans BOURDENNE, *La vie et l'Œuvre*, p. 208.

F.V.D.

Bétharram, le 3 novembre 1857.

Mon bien cher ami,

Oui, oui, de tout cœur, je vous envoie la bénédiction du vieillard¹⁶³ et du père ; je souhaite qu'elle vous porte bonheur à la vie et à la mort...

Nous attendons votre petit frère¹⁶⁴, c^o¹⁶⁵ aspirant à être des notres ; son père y consent volontiers et veut l'aider à vous ressembler. Priez pour nous et pour lui, et soyez toujours homo idoneus, expeditus et expositus¹⁶⁶ ; c'est le moyen infailible d'être à jamais la joie et la couronne¹⁶⁷ de vos Supérieurs, de l'Eglise et de Dieu même. Amen ! amen !

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

Monsieur Magendie.

141. - Au Frère Joannès¹⁶⁸.

Autographe de Bétharram, papier bleu, une première page écrite avec le cachet n° 3, et la suscription : *Au cher Fr. Joannès*

F. V. D.

Ce 3 novembre 1857.

Mon cher Frère Joannès,

Je vois avec un plaisir indicible que vous êtes content de votre position et des personnes avec qui vous avez à vivre, surtout de M. Barbé¹⁶⁹. Cela me fait voir que vous avez cessé décidément d'écouter votre caractère...¹⁷⁰

Continuez, cher ami, à veiller toujours là-dessus et à n'avoir désormais d'autre règle de conduite, d'autre motif de consolation que le bon plaisir de Dieu. Dieu le veut ! Que soit tout, pour vous porter à tout faire et à tout souffrir, et dès lors vous assurerez votre bonheur éternel et même temporel, autant qu'on peut l'avoir ici-bas.

Vos deux sœurs religieuses sont très bien : la première est toujours à Maubourguet¹⁷¹ ; la dernière, qui est aussi bonne que la première, peut-être même meilleure, car elle est excellente, est déjà en paroisse¹⁷², je ne sais où. La troisième est aussi à la veille d'entrer¹⁷³.

Pauvre Frère ! Voyez. tout ce que vous devez à votre vocation, tout ce que vous devez dans vous et dans vos sœurs...¹⁷⁴ Deo gratias, donc !

Mille amitiés de la part de vos sœurs, et père et mère, etc..., etc...
Priez pour nous qui prions pour vous tous les jours.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

142. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format, une seule écrite.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 5 N^{bre} 1857.

Ma bonne Sœur,

Je vous envoie un peu tard la lettre que vous aviez la bonté de me communiquer. C'est que vous êtes partie sans tambour ni trompette, comme cela convient aux Filles de la Croix, sans qu'on ait su où vous avait mené la carriole¹⁷⁵. Lisez et pratiquez, ce sera merveille, je ne saurais vous dire mieux¹⁷⁶. Je vais cacheter la lettre. J'y mettrai l'adresse demain¹⁷⁷, si je puis la découvrir.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Nous avons enterré hier la ste. Sœur Roseline¹⁷⁸ et M. Barbé de Bruges¹⁷⁹, frère de ma Sœur Lucie¹⁸⁰. Priez pour ces deux âmes, qui se sont présentées devant le tribunal de Dieu, non pas certes avec la même préparation. Que cette pensée nous fasse aimer notre vocation de plus en plus.

143. - A M. Angelin Minvielle¹⁸¹, Supérieur du Séminaire d'Oloron.

Copie inédite.

[Vers décembre 1857.]

.....

Il est impossible de faire ici comme à Saint-Pé¹⁸². La raison est que Monseigneur a toujours exigé, jusqu'à ces dernières années, que nos ordinands allassent faire leur retraite à Bayonne, comme ceux de Larressore, de Saint-Palais. C'est un privilège que Sa Grandeur nous a accordé de pouvoir faire la retraite aux ordinands à Bétharram, après les avoir examinés. C'est une faveur très appréciable ; il faut tâcher de nous en rendre dignes, d'autant que Monseigneur a quasi¹⁸³ promis l'ordination pendant les vacances pour l'avenir¹⁸⁴.

Tenons-nous en donc à ce qui est réglé. Pour cette fois nous nous tirerons d'affaire comme nous pourrons ; au besoin appelez MM. X..., X...

Un mot, s'il vous plaît.

.....

144. - A Sœur Saint-Sébastien¹⁸⁵, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, une page de texte sur deux, avec le cachet n° 7.

L. S. N.-S. J.-C.

Igon, le 31 D^{bre} 1857.

Ma bonne Sœur,

Je comprends très bien tout ce que vous me dites dans votre lettre. Ce sont là des sentiments très naturels que vous avez éprouvés pour ma Sœur M.-T... et même l'affection que vous sentez l'une pour l'autre. Si, à cela, se joignent ou se mêlent des impressions impures, il faut fuir vers le bon Dieu, avec horreur pour ces impressions, et un abandon filial pour le bon Dieu ; il faut lui dire : Mon Dieu, votre enfant est poursuivie ; ayez pitié de moi, sauvez-moi ! Et puis, ne plus penser à ces misères, ne pas même les confesser. Faites cela et bornez-vous à cela, vous serez parfaitement en sûreté.

Pour ce que peuvent penser et dire M. le Médecin et M. le Curé, n'en tenez point compte ; faites vos devoirs de bonne Fille de la Croix, avec tout le dévouement et la prudence possibles, sans rien omettre de ce qui est dans vos attributions, mais aussi avec un calme imperturbable, et Dieu sera content de vous, et ces Messieurs même finiront par vous rendre justice. Courage donc !

Garicoïts, Ptre.

Sr. St.-Sébastien, Fille de la Croix.

145. - A M. Daniel Cameigt¹⁸⁶.

Copie inédite.

F.V.D.

.....

Bétharram [1858].

Ne doutez pas que nous ne prenions une vive part à vos épreuves si délicates. Mais aussi nous sommes convaincus que c'est le bon Dieu qui veut que vous passiez par là, pour vous purifier, vous faire faire un bon noviciat, pour vous préparer à être :

Homo idoneus, quasi natus ad opus divinum ad quod vocaris¹⁸⁷.

Expeditus, détaché de tout ce qui est créé.

Expositus, sous la main de qui de droit, sous la main de Dieu¹⁸⁸.

Les desseins de Dieu sur vous, dans toutes ces choses pénibles, sont si manifestes ! Soyez-y donc fidèle ; répondez-y en âme privilégiée ; redoublez de zèle pour remplir les devoirs de votre position actuelle.

Du reste, ne vous laissez pas décourager par le vif sentiment de vos luttes intérieures et extérieures. Le sentiment de la souffrance qui tient à votre sensibilité, exploitée par le démon, n'est pas un péché et doit être même en vous un mérite.

Souvenez-vous qu'au ciel vous avez aussi un Père, qui est en même temps votre mère, dont vous avez à respecter les droits, à ménager les délicatesses¹⁸⁹. Les marques, les insinuations si visibles de sa prédilection ne doivent pas trouver en vous de fluctuations, de découragement, mais elles doivent vous trouver livré tout entier à elles, sans partage, sans réserve, sans retour¹⁹⁰.

Que vous sentiez le reste, encore une fois, rien de plus naturel, et, si vous voulez, de plus légitime ; mais c'est justement là l'occasion du sacrifice et du mérite.

D'ailleurs c'est l'exemple que nous a donné Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix, en se séparant de sa mère, en ne lui donnant plus le doux nom de mère, en la confiant à un étranger. Et quand Dieu nous donne l'occasion d'imiter un tel exemple, quand il nous donne une si grande marque de son amour pour nous n'est-il pas dans toutes les convenances qu'il nous trouve fiers et heureux de pouvoir lui dire : Ita, Pater, oui. mon Dieu¹⁹¹, sans retard, sans réserve, sans retour ! Vere dignum, justum, aequum et salutare ?

Ainsi donc, attendez le moment du Seigneur, avec ce calme cette impassibilité qui déconcerte les assauts les plus furieux, et cette résolution inébranlable qui ne laisse aucune prise à l'ennemi. Tenez-vous prêt au rendez-vous de la Providence, expectans expecta Dominum et intendet tibi¹⁹², inébranlablement convaincu que ce que vous devez à vos parents, vous le devez bien plus à votre Père Céleste, et repoussant tous les autres conseils, d'où qu'ils viennent, comme une suggestion de l'ennemi du salut.

.....

146. - A M. Daniel Cameigt¹⁹³.

Canevas dicté par saint Michel à M. Etchécopar, afin de suggérer à M. Cameigt la réponse qu'il doit faire à sa mère, qui s'oppose à sa vocation religieuse. On en retrouve l'écho dans cette lettre, où M. Cameigt annonce à ses parents la détermination de les quitter pour se consacrer à Dieu.

« ... A moins que Dieu, en punition d'une funeste résistance, ne m'enlevât de ce monde avant cette époque - ce qui est arrivé plus d'une fois en pareille circonstance, - cette séparation ne peut qu'être ajournée tout au plus ; elle se fera infailliblement, dans l'intérêt de mon âme et de la vôtre, puisque telle est la volonté de Dieu ; et je ne saurais jamais être plus utile à ma mère, et à vous, mon père, que je chéris, qu'en accomplissant cette divine volonté. Je l'accomplirai donc.

Outre cet avantage, qui occupe la première place dans mon cœur, je voudrais vous en procurer une autre en même temps. Ce serait donc de vous épargner d'inutiles dépenses pour mon éducation. Mon parti étant irrévocable, dès à présent je peux être à la charge de ma famille providentielle... »

.....

S'attacher à faire comprendre à sa mère :

Qu'il se doit d'abord à Dieu.

Qu'en suivant sa vocation, il fera la volonté de Dieu et aura tous les avantages attachés à cette vocation. Une mère ne doit-elle pas avant tout chercher le bonheur de son enfant ?

En ne suivant pas sa vocation, comment espérer rendre une mère heureuse ? Et elle, comment attendre les bénédictions de Dieu, auquel elle se préférerait ?

On ne travaille jamais mieux au bonheur de ses parents qu'en suivant sa vocation. Sans doute on ne le voit pas clairement ; mais n'est-ce pas là la vérité ?

Aller au but suaviter in modo, sed fortiter in re¹⁹⁴.

.....

147. - A M. Daniel Cameigt¹⁹⁵.

Archives de Bétharram, cahier du T.R.P. Etchécopar. Elle a été dictée par saint Michel à M. Etchécopar, qui en a gardé la copie. On n'a pas mis en évidence que le destinataire fut M. Cameigt, à cause de sa réputation.

[1858.]

.....

Quant à vos peines, je sens combien elles doivent être amères pour un cœur bon et sensible comme le vôtre. Je n'y vois d'autre adoucissement que la pensée de la volonté de Dieu. Mais cette pensée a soutenu les martyrs, elle soutient le chrétien dans toutes ses peines ; elle sera votre

force et votre consolation surabondante. Rappelons souvent la grande vérité : les croix, lourdes comme celle du Calvaire, sont les marques spéciales de l'amitié du Seigneur, les traits frappants de ressemblance avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, les signes de prédestination, les titres à l'amour privilégié du Père Céleste¹⁹⁶.

Vous me disiez que vous auriez pu venir à Bétharram, mais que vous n'avez pas voulu abandonner votre mère. Voilà une chose que nous n'avons pas pu comprendre. Vous aviez promis à Dieu de faire sa volonté sans retard, et d'abandonner toutes choses à la Providence, sachant qu'elle pourvoirait à tout, bien mieux que sa créature : Deus providebit¹⁹⁷. Et si vous avez ajourné votre venue, c'a été à cause de la minorité et des droits paternels. Cet obstacle, à notre avis, est réel, quoi qu'il vous semble ; il existe encore, et il est votre excuse. Mais toute autre serait injurieuse à Dieu, combattrait sa volonté, attristerait son Cœur et pourrait détourner à tout jamais le cours de ses miséricordes.

Que votre intention soit donc pure, votre cœur ferme dans sa résolution. C'est en Dieu que vous devez tout aimer ; c'est à sa volonté que vous devez tout abandonner ; et c'est là, encore une fois, comme l'enseignent la foi, la raison, l'expérience, l'unique moyen d'être utile à votre mère et à vous-même. Et en dehors de ce moyen, il n'y a que les faux calculs des vues humaines, avec leurs tristes et souvent irréparables déceptions¹⁹⁸.

Croissez en science, en vertu, en forces corporelles, faites pro vision de moyens de sanctification et de salut, soit pour vous, soit pour le prochain. Vient toujours ; trop tôt le temps, où l'on doit mettre en œuvre tous ces moyens. Heureux, alors si l'on est prêt ! Il y va de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

.....

148. - A M. Jean Mirande¹⁹⁹, Archiprêtre d'Orthez.

Autographe de Bétharram ; ce n'est pas une minute, mais une lettre que saint Michel Garicoïts a renoncé à envoyer à cause des nombreuses ratures, sacrifiant deux belles pages grand format ; cachet n° 3.

F.V. D.

Bétharram, le 7 janvier 1858.

Monsieur l'Archiprêtre.

Notre bon M. Barbé ne m'a pas laissé ignorer combien vous²⁰⁰ vous êtes toujours montré bienveillant à notre égard, et notamment à l'occasion de la perte regrettable que nous venons de faire²⁰¹. Je sens le besoin de vous en témoigner toute notre reconnaissance, et de vous dire que j'ai été vivement touché de vos bontés. Cela ne m'étonne point ; quand on connaît votre excellent cœur, on ne peut pas s'attendre à autre chose.

Je prie le Seigneur, et²⁰² il vous sera facile de croire que cette prière est intéressée, je prie le Seigneur de conserver longtemps un²⁰³ si bon pasteur à la ville d'Orthez et un ami si dévoué à notre Communauté.

.....

149. - A Sœur Marie-Séraphique²⁰⁴, Fille de la Croix

Copie.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 19 janvier 1858.

Ma chère Sœur,

Dieu soit béni des sentiments qu'il entretient dans votre âme, du repos et du bonheur qu'il vous fait trouver dans ces mots : En avant ! Dieu le veut !²⁰⁵ Je prie le bon Maître, Notre Père commun, de continuer à vous bénir toujours. Amen.

Votre sœur, qui est à Igon, est toujours très bonne. Elle se porte bien aussi. Sabina²⁰⁶ ere ontsa duçu diotenaz ; ez dut ikusi nihauc bacantcetaz gueros. Aita era ontsa dela erran dautet. Bagne resen den hura ez dakit nola den ; content da, uste dut ; erregretat cen dut une partetic Jaincoaren borondatea bada, plazer dut²⁰⁷.

Adio haurra ; izan bethi Jaincoaren borondateari oro eroria ; bethi umore on, bethi content. Çuretçat egun guciez galdeiten diot gure aita cerukoari ; çuretçat benedictione suerte guciac ; zuc ere othoitz guretçat. Bihar errangogo diot çure ahispari iskribatu dautçudala ; placer duke. Badakisu combat maitecitien ahispa bezala eta anhitz guehiago serora beçala.²⁰⁸

Veillez me rappeler au souvenir de ma bonne Sœur Similienne²⁰⁹ et me recommander à ses prières et à celles de toutes. Je vous souhaite à toutes une bonne année.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Çure letrac anhitz placerkin errecebitu ditugula ; ez duda nahi bada ez guiren bethi fidel erepostu eguiteco. Içan otsa ; bedi bethi bici Jesus gure bihotzetan.²¹⁰

150. - A Sœur Marie-Victorina²¹¹, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages petit format, deux avec le texte ; publié par BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 344.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 19 J^{vr} 1858.

Ma bonne Sœur,

Vous ne m'apprenez rien de nouveau. Oui, je le sais, vous avez un cœur, et un cœur fait pour aimer. Mais, souvenez-vous-en bien toujours, c'est le bon Dieu qui vous a donné ce cœur et ce cœur fait ainsi, mais c'est pour lui seul d'abord, et puis pour ce qu'il voudra, lui, et comme il le voudra, lui, pour lui-même et rien que pour l'amour de lui. Alors, et alors seulement, vous serez heureuse comme je le désire et comme le bon Dieu le souhaite.

Courage donc ! N'écoutez pas le menteur et l'homicide²¹² ; attachez-vous au bon Dieu et placez en lui toutes vos espérances et tout votre bonheur, et sûr, bien sûr, vous aurez le ciel, et dès ce monde le centuple ; c'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur à vous et à vos chères compagnes.

Je ne sais rien de particulier concernant Elise et Joséphine²¹³. Je crains beaucoup pour l'une et l'autre, d'autant plus que je leur «porte» un intérêt tout particulier et bien senti. Je vous assure que je ne les oublie pas dans mes pauvres prières. Je regrette sur tout cette pauvre Joséphine. Que le bon Dieu la préserve des écarts, dans lesquels elle est si exposée à donner par son pauvre cœur ! Pauvre wagon déraillé²¹⁴, que deviendra-t-elle, si la main de Dieu ne la soutient comme miraculeusement ? Les prières de ses quatre sœurs, ayant soin d'être bien bonnes, lui obtiendront les grâces dont elle a si grand besoin.

Il paraît que ma Sœur Saint-Régis²¹⁵ va bien ; je la vis dimanche.

Je souhaite une très bonne année aux bonnes Sœurs de Hagetmau, en particulier à leur Supérieure²¹⁶.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Je ne sais si vous avez vu ma Sr St-Edouard²¹⁷. Elle était ces jours-ci à Sault-de-Navailles²¹⁸ pour y établir des Sœurs.

Mes très humbles respects à M. le Curé.

Adieu, ma bonne Sœur, courage toujours ! et tenez-vous-en à la règle que je vous ai donnée plusieurs fois ; ne point tenir compte de vos orages, toujours en avant vers Dieu.

151. -A M. Angelin Minvielle²¹⁹, Supérieur du Séminaire d'Oloron.

Minute inachevée des archives de Bétharram ; c'est un brouillon de lettre en réponse à celle que saint Michel a reçue de M. Espagnolle. La conduite de ce jeune religieux s'écartait assez notablement des règles communes de prudence pour que son supérieur se crût obligé de les lui rappeler et de les lui faire rappeler. Dans ce but, il cite quelques passages d'une *exhortation* spirituelle qu'il prépare ; voir *Lettre* 152.

F. V. D.

Bétharram, le 20 janvier 1858.

Mon cher ami,

Je reçois une lettre de M. Espagnolle²²⁰.

.....

Un vieillard, nommé Hiéron, avait vécu dans la pratique des vertus les plus admirables, pendant cinquante ans, parmi les solitaires, dans le désert, sous la conduite de saint Antoine. Il finit par se précipiter dans un puits ; à demi-mort, et malgré tout ce qu'on fit pour le faire rentrer en lui-même, il s'obstina à mourir dans son illusion.

Comment était-il tombé du comble de la vertu dans une illusion si déplorable ?

- Sa conduite, jusqu'à ce qu'elle avait de plus héroïque, manquait de discrétion ; il avait un fonds d'entêtement et de singularité, qu'il prenait pour fermeté et faveur céleste, inspiration divine ; voilà ce qui l'aveugla et le fit tomber.

Deux solitaires s'enfermèrent dans une retraite très recueillie, se croyant conduits par l'esprit de Dieu, où la faim les pressa telle ment qu'ils se mirent à se traîner où ils purent ; ils tombèrent entre les mains de quelques hommes appartenant à un peuple très barbare ; ces hommes, malgré leur caractère barbare, eurent compassion d'eux et en prirent

quelque soin ; l'un d'eux reconnut la main de la Providence dans ce fait, et l'autre continua à vivre son erreur première.

Qu'est-ce qui fit rentrer l'un en lui-même ?

- La discrétion.

Pourquoi l'autre s'opiniâtra-t-il ?

- Parce qu'il manqua de discrétion.

Un autre voulut immoler son fils, pour imiter Abraham. Enfin un autre, dans la province de Mésopotamie, s'étant laissé séduire très longtemps par le démon, transformé en ange de lumière, fut conduit jusqu'à l'apostasie ; il se fit Juif et reçut la circoncision...

Voilà comment, avec de très bonnes intentions, et après avoir pratiqué les vertus les plus admirables, l'on peut tomber dans les plus grands désordres. Je n'en finirais pas, si je voulais vous raconter tous les exemples semblables, dont j'ai été témoin moi-même. Oui, trop souvent, hélas ! j'ai vu les cèdres du Liban par terre, entraînant dans leur chute une foule de faibles²²¹.

.....

152. - A M. Angelin Minvielle²²², Supérieur du Séminaire d'Oloron.

Autographe de Bétharram, petit format, quatre pages écrites sur huit.

F. V. D.

Bétharram, le 23 janvier 1858.

Mon cher Ami,

Faites bien comprendre à cette bonne personne que le meilleur moyen d'assurer sa bonne œuvre, c'est d'acheter des bons au porteur et de les confier à la Société. Les titres nominaux présentent des inconvénients sans fin, nous en avons la triste expérience ; ainsi le legs de M. Gaye²²³ n'est pas encore assuré à sa destination ; le sera-t-il même ?... M. Rossigneux²²⁴ a manifesté l'intention bien formelle et fait même une sorte de vœu d'employer 12.000 francs en bonnes œuvres ; il n'en sera rien ; tandis que si, comme il les avait demandés, les bons au porteur lui étaient parvenus à temps, ses intentions auraient été religieusement suivies. Combien d'au très bonnes œuvres retardées, tronquées, détournées, pour avoir été laissées par testament ! etc.

Les héritières de M. Vergez²²⁵, notaire de Lescar, ont été mieux inspirées. Au lieu de laisser à la Congrégation des Filles de la Croix par

testament une somme de 15.000 francs, je crois, elles n'ont eu rien de plus pressé que de réaliser cette somme et de la verser entre les mains des [suprs] de la Congrégation avant leur mort ; voilà l'établissement de Lescar fondé tout simplement par 15.000 francs convertis en bons au porteur.

Melle de Livron²²⁶ fera, je pense, de même pour un autre établissement. Voilà ce qu'a fait aussi M. le Curé de Montory²²⁷, sans frais, sans embarras et sans danger : il a vendu ses titres nominaux, il a acheté des bons au porteur et son établissement marche.

1° Si elle ne le veut pas, ou si elle ne peut pas comprendre, vous pouvez consentir à ce que vous achetiez un titre en votre nom. Cela ira tant qu'il pourra et comme il pourra. Si elle ne veut que vous confier ce titre, pourquoi ne pas se contenter de vous confier seulement les bons au porteur au lieu d'un titre nominal ? De cette manière il y aurait moyen encore d'éviter presque tous les inconvénients.

2° Je ne trouve pas d'inconvénients à ce que M. Florence²²⁸ se charge des mathématiques, que ne peuvent pas professer certains professeurs ; mais il faut que cette impossibilité soit réelle, parce que des raisons de dispense, que peuvent avoir des particuliers, ne doivent pas amener l'abrogation d'un règlement commun. C'est à vous d'apprécier les raisons tout simplement et de prononcer sur ces dispenses.

3° Le malaise, s'il y en a, ne vient que d'erreur et d'ignorance, etc. Les intentions sont bonnes ; c'est la lumière qui manque. Donc : Fiat lux ! C'est dans ce but que je vous envoie diverses instructions, que je vous charge de lire attentivement, d'abord vous-même, (vous le pourrez, si vous le voulez) et je crois que vous ferez bien de les voir avec M. Lassus²²⁹, et puis en conférences communes, vous les lirez aux nôtres. Je vous parle de ce que je vous envoie sur la discrétion et les règles, qui y sont relatives, et que vous trouverez dans le petit livre²³⁰, Sommaire, Règles Communes, Lettres sur l'Obéissance, etc...

4° Je vous envoie en outre pour vous seul les Avertissements à un Supérieur²³¹, non pas pour les suivre à la lettre, mais pour vous remplir de cet esprit de sagesse, de bonté, etc. Encore pour vous une Exhortation²³².

5° Pour tous les nôtres, surtout pour vous et pour vos conseillers, les points substantiels de la Société, sans lesquels elle ne pourrait subsister sans miracle²³³. Je vous exhorte instamment à bien faire comprendre tous ces points, afin que tous les amis²³⁴ de la Société (et vous l'êtes tous) travaillent unanimement à les respecter et à les faire respecter autant qu'il sera en eux.

Vous pouvez vous rappeler la discussion sérieuse, qui amena la modification. Ou mieux le changement du conseil. Vous trouverez les règles des conseillers²³⁵ ; lisez-les aux membres du conseil ; exhortez-les à se remplir de leur esprit, et cela ne contribuera pas peu à éclairer les esprits et à calmer les pauvres cœurs.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

Inutile de vous dire que vous aurez toutes les explications possibles, si besoin est ; proposez vos doutes et vos difficultés, si vous en rencontrez.

J'ai honte de vous envoyer ce brouillon ; mais le cheval d'Igon²³⁶ est là, et il est près de neuf heures.

153. - A M. Louis Lassus²³⁷, Supérieur de Sainte-Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages petit format ; deux sont écrites. Le passage qui suit la signature est dans *Pensées*, p. 395.

F.V.D.

Bétharram, le 3 février 1858.

Mon cher ami,

Je vous engage à vous bien pénétrer des principes substantiels de toute Communauté semblable à la nôtre²³⁸ et, en général, du grand avantage que les nôtres ont d'avoir à vivre chacun seul avec Dieu seul, lui déclarant à chaque instant ce qu'il désire de lui²³⁹. Aidez-les par ce moyen en qualité de confesseur et père spirituel²⁴⁰. J'ai déjà dit à M. Minvielle²⁴¹ de conférer avec vous là-dessus. Ce sera le moyen de chasser le démon, qui aveugle et brouille tout, et cela parmi les meilleurs hommes possibles.

Je vous recommande instamment cette affaire. Aidons-nous dans cette longue et pénible parturition²⁴² ; *in eodem spiritu recta sapientes et de ejusdem consolatione semper gaudentes*²⁴³.

Vous direz à M. Chirou²⁴⁴ que j'ai été chez lui samedi dernier ; son frère et sa belle-sœur sont bien. J'ai parlé à la belle-sœur de la lettre de Maurice²⁴⁵.

Je vous salue tous en J.C.

Garicoïts, Ptre.

Tournez s'il vous plaît.

Il y a une chose malheureuse que l'ennemi de Jésus-Christ et de notre vocation produit et entretient parmi plusieurs des nôtres et qui fait beaucoup de mal, peut-être même produit-il bien des fautes graves, très graves ; c'est la maladie de vouloir conduire les choses comme nous

l'entendons, et non point comme Dieu l'entend. Une fois que chacun de nous a fait ce qu'il peut, ce qu'il doit, dans la mesure de la grâce et dans les bornes de sa position, pourquoi ne pas voir en tout ce qui lui arrive, après cela, l'ordre même de la Providence ? Pourquoi, après cela, se tourmenter de mille choses qui nous contrarient, v. g. de la malpropreté des corridors, de la cuisine, des lieux communs, du linge, etc., etc. ? d'un vivier qu'on croyait utile, qui n'a pas lieu, quoique ordonné ? de livres qui auraient été utiles, qu'on a demandés en vain, etc., etc. ? Pourquoi, encore une fois, se détraquer pour tout cela ? Pourquoi ne pas accepter tout cela comme la volonté de Dieu même, sur tout lorsque tout cela regarde en partie Mgr l'Evêque lui-même ?

Travaillez donc de toutes vos forces à rendre nets ces yeux ternes et malades²⁴⁶, afin de ramener au devoir et au bonheur ces pauvres amis, qui souffrent bien à tort.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

154. A M. Angelin Minvielle²⁴⁷, Supérieur du Séminaire d'Oloron.

Autographe de Bétharram, quatre pages petit format, dont deux sont écrites.

F. V. D.

Bétharram, le 20 février 1858.

Mon cher ami,

Hier, j'aurais voulu remettre ces deux mots à M. Vignolle,²⁴⁸ pour vous les remettre en passant à Oloron ; le courrier ne m'en pas laissé le temps.

Je voulais vous dire que je venais d'écrire à M. Lassus²⁴⁹, que je le nommais père spirituel des nôtres à Oloron, qu'en cette qualité, je croyais qu'il pourrait faire beaucoup de bien. Mais ce ne peut être qu'en s'entendant parfaitement avec vous. Je vous avais déjà prié de lire avec lui ce que je vous ai adressé pour les nôtres sur la discrétion, ou mieux sur le don, l'habitude et l'exercice du discernement²⁵⁰. Il importerait qu'il en fît le sujet de quelques conférences, si vous ne jugiez pas mieux de les faire vous-même.

Unissons nous efforts et nos prières, toujours et partout, pour prêcher et recommander opne et impne²⁵¹ cette discrétion et toutes nos règles, mais notamment celles sans lesquelles notre Société ne saurait

subsister que comme par miracle²⁵². Que rien ne nous décourage dans cette voie c'est notre devoir, et je ne doute pas que Dieu bénisse nos efforts réunis.

Viriliter agite et confortetur cor vestrum²⁵³. Prêchez les règles²⁵⁴, pressez-en l'exécution ; vous trouverez toujours appui en Dieu, dans Mgr l'Evêque et en moi, quoi qu'on puisse vous dire à cet égard.

Si vous avez des embarras, vite écrivez-moi. Pour aujourd'hui, le courrier est encore là.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

155. - A Sœur Marie-Victorina²⁵⁵, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages écrites sur quatre.

Bétharram, le 27 [février 1858.]

Ma bonne Sœur,

Par la grâce de Dieu, vous voyez bien les choses. Ce que vous éprouvez au sujet de M. le Curé, ce n'est que tentations à mépriser profondément. Et puis la pensée de faire la brave me paraît si bonne, dans le cas où par là vous entendrez : ne jamais répondre à pique par pique²⁵⁶, à froideur par froideur ; ne pas renoncer aux usages louables d'invitations, etc., etc. ; mais être toujours semblable à vous-même, imperturbable ; c'est l'unique explication convenable. Pour ce qui est des commissions en personne ou par autrui, toujours les accueillir avec même bonne grâce. C'est si simple, c'est si digne ! si honorable ! et au besoin une noble vengeance, une excellente leçon. Voilà la bonne manière de faire la brave ! Puissiez-vous ne vous en départir jamais !

Pour Joséphine²⁵⁷, que faire ? Il est plus facile d'apostasier que d'en revenir. Cependant il y a bien un moyen aussi de réparer le mal : c'est un bon peccavi²⁵⁸ ; et puis faire, où l'on est, ce que Dieu veut, comme on aurait du le faire où l'on était.

Et l'autre²⁵⁹, où est-elle ? Je n'en ai pas des nouvelles fraîches ; puisse-t-elle persévérer !

Tout à vous et aux vôtres.

Garicoïts, Ptre.

156. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, une page écrite sur deux.

L. S. N._S. J.-C.

Béth., le 9 mars 1858.

Ma chère Sœur,

Me voici au lit depuis seize jours ; voilà pourquoi j'ai tardé à vous répondre. Mon mal, qui touche à sa fin, je l'espère, était sans gravité, mais douloureux²⁶⁰ ; priez pour moi.

Quant à votre retour sur le passé, pour gagner le jubilé²⁶¹, vous aurez mal entendu la chose. Sachez que vous n'avez pas besoin de revenir sur le passé²⁶² ; même pour vous, il y aurait plus de mal que de bien dans un retour détaillé sur le passé. Faites donc simplement votre confession ordinaire ; tout au plus dites un autre péché quelconque de la vie passée, et puis tous les autres en général ; rien autre chose en particulier ; tenez-vous en là, et soyez tranquille.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

157. - A M. Jean-Louis Larrouy²⁶³.

Copie inédite.

[Avril 1858.]

.....

Ce qui se fait à Buenos-Aires se fait au su des deux évêques de Buenos-Aires et de Bayonne et du Supérieur de Bétharram. Le but de l'œuvre est celui-ci : vous avez été prêtés à l'évêque de Buenos-Aires²⁶⁴ pour les missions des Basques et des Béarnais. Mais l'œuvre du collègue n'est pas étrangère à cette œuvre des missions...

C'est très bien d'exposer vos doutes ; mais aller au-delà, c'est violer la règle.

.....

158. - A M. le Chanoine Etchégaray²⁶⁵.

Autographe de Bétharram, deux pages écrites sur quatre, petit format, avec l'adresse : *A M. Etchégaray*.

F. V. D.

Bétharram, le 25 mai 1858.

Mon cher ami,

Je vous permets bien volontiers d'aller assister à l'ordination de M. Puyol²⁶⁶. Autant que les devoirs de notre position nous le permettent, nous devons nous associer de tout cœur à ces sortes de fêtes et de joies de famille, qui sont hélas ! aujourd'hui si rares, trop rares... Je vous y accompagnerai de mes prières pour l'ordinand, pour vous et pour tous les vôtres.

Je vous permets aussi d'user des mouchoirs et foulards, qu'on veut vous donner ; vous n'avez pas besoin de permission pour accepter ces sortes de dons ; par nos Constitutions, nous pouvons, nous devons même les accepter, puisqu'ils font partie de l'unique fonds sur lequel vit la Société, lors même que les choses se donneraient pour l'usage exclusif des particuliers.

Oui, chez nous, il faut bien que tous les nôtres le sachent, tout ce qui est donné aux individus est par là-même acquis à la Société. Ce n'est pas que je me montre bien difficile pour autoriser les particuliers à se servir de ce qu'on leur donne, quoique certainement il fut plus régulier et plus religieux de remettre tout cela entre les mains du Supérieur ou du procureur²⁶⁷.

Vous ne manquerez pas d'être auprès de Monseigneur, etc., etc., l'interprète de nos sentiments.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

159. - A Sœur Marie-Victorina²⁶⁸, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, une page écrite sur quatre, avec le cachet n° 7.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 5 juillet 1858.

Ma chère Sœur,

Vous ne devez pas douter que les lettres qui me viennent de H^{au}²⁶⁹n'excitent en moi un vif intérêt. Celle que vous venez de m'écrire, je l'ai lue et relue ; elle m'a appris que vous n'êtes pas aussi heureuse que je le souhaite de tout mon cœur. Il me semble cependant que rien ne vous manque pour que vous le soyez. Il vous suffit, pour cela, de bien comprendre votre position et d'en remplir les devoirs simplement, en vraie et bonne Fille de la Croix, dans l'unique but de faire le bon plaisir de Dieu, abandonnant entièrement à sa très bonne Providence le soin du succès ou du non-succès, sensible, en vraie servante docile mais inutile. A cet égard, mon Dieu, ce qu'il vous plaira !

Vous maintenant dans cet entier et heureux abandon, vous pouvez exposer à vos Supérieurs ce que vous jugerez à propos, pourvu que vous leur laissiez l'entière disposition de votre personne et de ce qui vous regarde, et qu'en nulle façon, vous ne leur manifestiez une volonté ni un jugement opposés aux leurs. Tenez -vous-en là, chère Sœur, et vous serez heureuse et vous ferez des heureux.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

Continuez à m'écrire qqf.

160. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, une page écrite sur quatre, petit format.

F. V. D.

Igon, le 29 juillet 1858.

Ma chère Sœur,

Je viens de faire un voyage à Bayonne, Ustaritz et Cambo. Je n'ai pu trop vous répondre jusqu'à ce moment.

Au reste, vous devriez être bien tranquille et servir le bon Dieu avec bonheur et joie dans votre position, sans vous troubler nullement par ces petites affaires que vous rencontrez sur votre route, ayant soin d'en prendre

occasion de dire : Mon Dieu, ayez pitié de moi ! et puis d'avancer joyeusement.

Cela, et toujours cela, et rien autre chose, et vous serez heureuse. Ce que le bon Dieu vous accorde !

Tout à vous en N.S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

161. - A un ancien membre de la Société²⁷⁰.

Copie inédite.

[Après août 1858.]

Mon cher ami,

Pour connaître si en sortant d'ici vous avez fait la volonté de Dieu, examinez si, depuis que la pensée de nous quitter s'est présentée à vous :

1° Vous avez redoublé de zèle pour remplir vos devoirs.

2° Si vous avez renoncé à toutes vos affections nuisibles.

3° Si vous vous êtes disposé à la plus parfaite imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4° Si, étant dans cette disposition, vous avez demandé à ce divin Maître ce qu'il voulait de vous sur ce point.

5° Si, dans la même disposition, vous avez examiné les raisons pour et contre cette démarche.

6° Si, après tout cela, vous avez tout exposé à M. X...²⁷¹, dans mon absence, dans la bonne foi, en le prenant pour votre véritable supérieur dans ce moment.

7° Si M. X... vous a dit, enfin, que vous deviez sortir, vous avez très bien fait²⁷².

Je ne puis que vous exhorter à suivre toujours la même méthode, en vous promettant la vie plus heureuse ici-bas et la vie éternelle dans l'autre monde. Mais s'il en est tout autrement, je ne puis que blâmer hautement votre conduite, et vous annoncer toutes sortes de malheurs pour ce monde et pour l'autre.

Voilà, mon cher ami, tout ce que j'ai à vous dire de votre démarche. C'est à vous à voir devant Dieu comment les choses se sont passées et à moi de prier pour vous.

Je n'y manquerai pas.

.....

162. - A Mgr de Salinis²⁷³, Archevêque d'Auch.

Copie reproduite en partie par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 195.

[Vers septembre 1858.]

Monseigneur,

J'ai eu avis que quelques-uns des nôtres²⁷⁴, qui sont à Buenos Aires, mus par un zèle qui ne me parait pas éclairé, ont fait une démarche auprès de Votre Grandeur, dans le but d'obtenir de Rome par vous le titre de missionnaires apostoliques²⁷⁵.

Demeurant toujours attachés au clergé de Bayonne, ils ont été mis à la disposition de Monseigneur de Buenos-Aires, pour être employés dans son diocèse, principalement auprès de nos compatriotes, plus délaissés en raison de leur langue et de leur situation spéciale dans ce pays.

Il me semble que, de leur part, la demande d'un titre de missionnaire apostolique, sans s'être entendus avec leur supérieur et surtout avec les évêques de Buenos-Aires et de Bayonne, est très déplacée... Votre Grandeur le comprend sans doute très bien ; cependant j'ai cru devoir attirer son attention là-dessus, parce qu'elle ne pourrait pas savoir au juste la position des nôtres.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur.

Garicoïts, Ptre.

163. - A M. Didace Barbé²⁷⁶, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie, dont une grande partie est reproduite par fragments dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 172, *Vie et Œuvre*, p. 194, et dans *Pensées*, p. 480, 475, 452.

Les variantes sont assez nombreuses ; la plus importante concerne le début : « *Vous savez ce que je pensais du titre de missionnaire apostolique ; je m'étais assez clairement expliqué là-dessus, lorsque vous étiez à Bétharram. Or, je ne vois pas de raison de changer d'avis à cet égard.*

Je ne comprends rien à la conduite de ces bons Pères. Mais que voulez-vous, quand on a des idées arrêtés... »

[Vers septembre 1858.]

.....

L'idée du titre de missionnaire apostolique a été combattue par moi de la manière la plus énergique à votre départ de Bétharram.

« A quoi voulez-vous que cela serve ? disais-je à M. X...²⁷⁷ Ce n'est propre qu'à offusquer les ordinaires d'ici et de là. »

Et je ne vois pas de raison pour changer d'avis à cet égard.

C'est vraiment inqualifiable ! Mais que voulez-vous ? Quand on a des idées arrêtées, il est difficile de s'en défaire ; et puis on croit perdre son temps lorsque les choses ne vont pas selon les inventions de nos imaginations ; on ne sait pas surtout comprendre, goûter et embrasser corde magno et animo volenti et constanti²⁷⁸ une obscurité, une stérilité, des insuccès auxquels on se voit réduit par obéissance. C'est la manne malheureusement cachée encore pour plusieurs.

Il faut prendre les hommes comme ils sont, et tâcher seulement d'en tirer tout le parti possible, sachant faire le sacrifice du mieux²⁷⁹. Au reste, c'est à cela qu'il faut bien se borner en ce monde. Aidons-nous ainsi, et certainement le don Dieu nous aidera.

Je dis donc :

1° Que c'était à moi à faire une pareille demande, et qu'une demande collective²⁸⁰ faite par des inférieurs ne peut pas paraître médiocrement déplacée ; mais, encore une fois, patience ! Pour quoi donc ne pas se borner à exercer l'immensité de la charité dans les bornes de sa position²⁸¹ ?

2° Je l'ai déjà dit, la demande d'une mission chez les Indiens paraît tout à fait déplacée dans le cas présent²⁸².

3° Je ne puis pour le moment vous donner des ordres relatifs à Montevideo : on verra plus tard, lorsque la position et les des seins de Dieu se montreront plus clairement. Je désirerais de tout mon cœur aller au secours de nos compatriotes de Montevideo ; mais le moment n'est pas encore venu ; nous aurions besoin pour cela de bons missionnaires basques et un bon Supérieur pour cette résidence. M. Sarraute²⁸³ ne ferait pas mal de s'adresser pour cela à Mgr de Bayonne, ou à moi, au lieu de s'adresser à Mgr de Buénos-Ayres, que j'admire et j'aime de plus en plus²⁸⁴.

4° Je ne puis donc que bénir le Seigneur sur les dispositions de Mgr l'Evêque de Buénos-Ayres. Me voici, mon Dieu ! Quand donc comprendrons-nous que, de tous nos devoirs, le premier et le plus indispensable, en même temps que le plus précieux, c'est de nous présenter constamment à Dieu et à ses représentants, en reconnaissant et en confessant notre néant, en nous abandonnant à eux²⁸⁵, effacés et dévoués, en leur disant chacun : « Me voici ! »

Mon Dieu, donnez-nous cet esprit de votre divin fils, Notre-Seigneur²⁸⁶.

C'est vous dire que vous ne devez rien négliger pour combattre énergiquement toute tentative opposée à cette conduite, qui est un devoir de notre état et le grand moyen d'attirer sur nous les bénédictions du Seigneur toujours, et de se concilier ainsi le respect, la confiance et l'affection des hommes ; du moins de finir par là. Les tendances contraires ne devraient pas exister, même à l'égard d'une autorité malveillante, dans votre position. Aujourd'hui, elles sont d'une injustice criante et scandaleuse, si elles venaient à percer. On voudrait là je ne sais quoi, plus que nous ne pourrions exiger même ici. Mon Dieu, me voici ! nous voici ! Da nobis recta sapere et de eius consolatione gaudere²⁸⁷.

Savez-vous ce que disait M. X... de Coarraze à son neveu ? - Nulle part on ne parvient qu'à la condition de s'effacer et de se mettre sans réserve à la disposition de ses Supérieurs. Un laïc, par son simple bon sens, se trouvait mieux inspiré que des religieux.

Il faut espérer que Monseigneur connaît bien l'humanité. Pauvres gens, comme ils se rendent ridicules plutôt que coupables ! Cependant l'expérience même devrait leur servir de leçon. Il faut les souffrir comme ils sont, les excuser dans l'occasion à cause de l'entraînement des caractères, et faire observer que, quoi que tels, peut-être même pour un certain point pour cela même, Dieu n'a pas laissé de leur accorder des bénédictions signalées.

.....

164. - A un jeune homme.

Copie dont le texte est dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 250.

Bétharram, le 15 septembre 1858.

F. V. D.

Mon cher ami,

Je prends une vive part à votre position ; je sens combien cette indétermination est pénible et même dangereuse. Oui, cher ami, il est douloureux de voir un jeune homme comme vous tiraillé, emporté en sens divers, sans un but arrêté.

Il est grandement temps pour vous de faire choix d'un état de vie ! Vous ne trouverez la sécurité et le bonheur que dans une vocation divine

connue et embrassée, quelle qu'elle soit. Prenez donc une détermination pour votre avenir, d'après les règles que je vous ai données dans un petit imprimé²⁸⁸. Si vos occupations ne vous permettent pas de faire en règle une retraite, prenez, où vous êtes, un petit temps déterminé pendant lequel :

1° Vous redoublez de zèle pour bien remplir les devoirs de votre état présent ;

2° Vous renoncerez à toute idée, à toute affection nuisible ou simplement désordonnée ; quelque bonne qu'elle fut d'ailleurs, elle ne saurait qu'égarer.

3° Vous vous disposerez à la plus parfaite imitation de N.-S. J.-C.²⁸⁹ ; car le monde est un calvaire, la croix est partout, il faut la porter avec courage et constance.

4° Vous prierez bien le bon Dieu de vous faire connaître sa sainte volonté sur votre avenir ; lui seul sait à quoi il vous destine, lui seul peut vous le faire connaître²⁹⁰ ; c'est donc lui seul qu'il faut prier, devant lui seul que vous devez examiner pour ou contre le mariage, pour ou contre l'état de célibataire auprès de vos parents à aider, à soutenir jusqu'à la mort, ou enfin les motifs d'embrasser la vie de communauté religieuse.

5° Ce que vous éprouverez dans cette prière et cet examen, vous l'exposerez à un directeur compétent.

6° Enfin vous embrasserez sa décision comme la volonté de Dieu, sans retard, sans réserve, sans retour, plutôt par amour pour cette volonté adorable que pour tout autre motif.

Encore une fois, faites cela et vous serez en sûreté et heureux, quel que soit le parti que vous prenez dans ces conditions.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

165. A un ami inconnu

Autographe de Bétharram : sur le *prospectus* du pensionnat, saint Michel Garicoïts a tracé ces lignes.

[Octobre 1858.]

Mon cher ami,

Voici le prospectus d'un pensionnat, que va essayer M. Barbé de Lestelle au collège d'Orthez²⁹¹ ; ce projet avait été arrêté l'an dernier à Sainte-Marie d'Oloron dans des conférences tenues devant Mgr pendant

trois jours entiers. Il fallait préparer les voies à le mettre en exécution dès cette année-ci. Mais Dieu soit béni ! il n'y a pas d'obstacle qu'on n'y ait mis, au dehors et au dedans surtout²⁹² ; et cela sans mauvaise volonté, toujours même avec de très bonnes intentions, mais en prouvant pour la millième fois qu'il est très difficile de comprendre seulement ce qu'on ne veut pas. Au lieu de préparer les voies, on a entassé difficultés sur difficultés.

C'est bien là le caractère des œuvres de Dieu²⁹³. Aussi malgré tout, ce projet va-t-il être poursuivi. Je le recommande à vos prières.

Outre les...

.....

166. - A M. Victor Paradis²⁹⁴.

Copie reproduite avec des variantes dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 306.

[Avant novembre 1858.]

Mon cher ami,

Ce qui est absolument nécessaire pour la paix de votre âme, pour la joie de votre cœur, et surtout pour la sûreté de votre conduite, c'est de prendre un parti devant Dieu, de le comprendre, de l'embrasser corde magno et animo volenti²⁹⁵, sans hésitation, sans retard, sans réserve, sans retour pour ce qui est de vous. Vous concevez, cher ami, qu'il est grandement temps de faire postulat, noviciat, et tout ce que le bon Dieu demande de vous²⁹⁶ ; sans quoi sans vous exposer peut-être au sort des vierges folles²⁹⁷, l'époux pourrait très bien arriver un de ces jours et fermer la porte sur M.²⁹⁸

Quoi qu'il en soit, pour ce qui me concerne, je ne trouve pas d'inconvénients à ce que vous prolongiez encore votre postulat ; mais je serais d'avis que vous allassiez passer ce temps chez M. Menjoulet²⁹⁹, qui, d'après ce que vous m'avez dit dans le temps, sera disposé à vous recevoir, et qui vous connaissant très bien, vous aidera mieux que personne.

Et puis, lorsque vous le voudrez et que vous aurez pris votre parti³⁰⁰, comme je vous l'ai dit, vous viendrez me trouver à Bétharram. Alors commencera ma tâche auprès de vous. Je ne demande pas mieux que de vous recevoir, si ma conscience éclairée et formée me dit que Dieu le veut, et si Mgr confirme et approuve votre admission³⁰¹. En attendant, je ne puis que prier pour vous ; ce que je ne manquerai pas de faire.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

167. - A M. Pierre Barbé³⁰², Supérieur du Collège Moncade.

Copie inédite. Il n'est pas sûr que les deux fragments appartiennent à la même lettre.

[Novembre 1858.]

.....
 M. Goailhard³⁰³ est un excellent bras³⁰⁴, pourvu qu'il comprenne qu'il n'est qu'un bras, et qu'il ne songe qu'à remplir l'office de bras dans toute son étendue, mais aussi dans ses limites³⁰⁵ ; sans quoi ce ne seront que des malentendus, que des souffrances.

.....
 Il est capable, dévoué, etc., en un mot dans le cas de rendre beaucoup de services. Si vous l'assimilez, quel excellent bras ! Essayez ; la chose en vaut la peine.

A mon avis, vous y réussirez en vous inspirant des règles, et en ne lâchant jamais prise, en allant toujours en avant, modo secundum regulas³⁰⁶.

Essayez toujours, et quoi qu'il arrive, en suivant cette marche, vous aurez toujours raison devant Dieu et devant vos Supérieurs.

Courage donc !

.....

168. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format avec le sceau n° 4.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 9^{bre} 1858.

Ma chère Sœur,

Vous avez grandement tort d'être inconsolable et de penser que vous aurez à répondre des communions que vous omettez par obéissance.

Toutes ces préoccupations sur vos confessions et communions sont de vraies tentations, que vous devez mépriser. Vous leur faites trop d'honneur, par l'attention que vous y faites. Vous voyez vous-même, où le démon voudrait vous conduire.

Croyez-moi, ne l'écoutez plus, contentez-vous de remplir vos devoirs avec zèle et bonheur, comme si de rien n'était. Vous ferez ainsi la volonté de Dieu, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de mieux à faire. Que voulez-vous de plus ? Tous vos ennuis disparaîtront dans cette pensée : « Je fais ce que Dieu veut ! » N'y a-t-il pas là de quoi se consoler de tout ? Si les ennuis et les tentations persévèrent : Mon Dieu, ayez pitié de moi !

Croyez-moi, faites cela et je vous promets la bénédiction de Dieu et la satisfaction de vos Supérieurs. Lors même que vos bons Supérieurs se tromperaient, par une permission de Dieu, vous ne pouvez qu'y gagner en faisant ce que je vous dis ; la privation de la communion même, dans ce cas, ne vous nuira point.

Certainement vous auriez bien fait d'écrire à ma Sœur Marthe³⁰⁷ ; c'eût été le moyen de vous entendre et de chasser bien loin de vous tous ces démons qui viennent vous tourmenter. Je vous engage instamment à le faire.

Je vous promets de bien vous recommander à N.-S. au Saint Autel. Je vais commencer aujourd'hui même une neuvaine pour vous.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

169. - A Sœur Séraphia³⁰⁸, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 20 novembre 1858.

Ma chère Sœur,

Il y a déjà quelques jours que j'avais reçu votre lettre. Depuis, j'ai dû faire un voyage. Aujourd'hui à peine de retour de ce voyage, après avoir vu mon vieux père, bien portant malgré ses quatre-vingt-onze ans³⁰⁹, j'arrive à vous.

D'abord tous ces remords, tous ces tracas, qui vous sont venus sur le rêve dont vous m'avez parlé, étaient des tentations du démon, pour vous faire perdre la paix ; vous auriez pu et dû ne tenir aucun compte de tout cela, n'en point parler en confession ; c'est clair, vous n'étiez point coupable. Pour toutes les choses semblables, à moins que vous ne puissiez jurer que vous les avez voulues, tenez-vous tranquille, faites vos communions comme si de rien n'était ; vous n'avez besoin d'en parler à personne, c'est très clair.

Je regrette bien de n'avoir pu vous répondre plus tôt. Ce pauvre 19 est passé ; je désire que cela ait été sans trop de mal pour vous. Adieu, ma bonne Sœur.

Tout à vous de tout mon cœur.

Garicoïts, Ptre.

Par charité, vous me permettrez de mettre dans votre lettre un mot pour ma Sœur Urbasie³¹⁰, et puis de vous adresser ce bout de papier. Barca eta içan bethi haur ona, content eta constant ; çure ahispari iskirihatu beharra niz ; ontsa da ; Caraman³¹¹ da ; adio, othoiz Jainco huna enetçat ; nik ez çaitut ahansten.³¹²

Mille, mille choses à vos chères compagnes. Ma Sœur S. Julie³¹³ est à Igon ; il paraît que l'opération a bien réussi ; ican bethi uros.³¹⁴

170. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, une page écrite sur quatre, avec le cachet n° 7.

F. V. D.

Bétharram, le 8 Dbre 1858.

Ma chère Sœur,

Je m'empresse de répondre en deux mots à votre lettre :

Vous avez grandement tort de vous tracasser : 1° Quant au passé, vous avez fait raisonnablement ce que vous deviez faire, n'y revenez plus absolument³¹⁵. 2° Quant à vos tentations présentes, n'en tenez non plus nul compte, je m'en charge. 3° Pour votre jubilé³¹⁶, faites votre confession ordre, déclarez un seul péché de la vie passée, jetez en vous-même un coup d'œil général sur tous vos péchés, excitez-vous intérieurement à la

contrition de tous, et puis recevez l'absolution tranquillement, et vivez en paix et courageuse, en vraie Fille de la Croix, toute simple, contente et constante.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

Mes souvenirs respectueux à vos chères compagnes ; priez pour nous, toutes.

171. - A M. Didace Barbé, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 19, *Vie et Œuvre*, p. 152, avec cette variante au début : « *Je vous disais donc que nous allons rivaliser...* ».

[Fin de 1858.]

.....

Je vous annonce que nous allons rivaliser d'ardeur avec vous, en bâtissant un beau et vaste pensionnat³¹⁷ sur les bords du gave. J'aurais voulu vous envoyer les plans ; mais notre ami, M. Mérigot³¹⁸, a eu tant d'affaires qu'il n'a pu s'en occuper encore ; ce sera pour une autre fois.

.....

172. - A un jeune homme.

Copie inédite

F. V. D.

Bétharram, [1858-1859].

.....

Vous êtes appelé à aller vous mettre entre les mains du Supérieur des jésuites. Je vous donne cette décision en conscience. Vous avez de graves raisons pour croire que c'est la volonté de Dieu. D'autres l'ont connue et suivie avec moins de lumières.

Pour le moment donc, Dieu veut que vous alliez chez les jésuites. Ainsi, ne prenez conseil, ni de tel jésuite en particulier, ni de tel prêtre, curé,

etc. C'est le Supérieur des jésuites qui a grâce et mission pour vous conduire ; vous ferez ce qu'il vous dira.

Serez-vous jésuite, prêtre, etc. ? Je n'en sais rien. Saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kostka, Dieu ne les voulait pas jésuites, mais qu'ils fissent tout pour le devenir. Vous aussi, présentez vous au Supérieur des jésuites qui a grâce et mission pour vous conduire.

Saint Vincent de Paul écrivait ou disait à ses enfants : «Quand vous aurez quelques conseils à demander, quelque décision à prendre, ne consultez pas autour de vous, si vous êtes loin de nous ; mais écrivez-nous, à moi, ou à M. Portail³¹⁹, ou à Mademoiselle³²⁰, parce que c'est nous qui avons reçu grâce et mission pour cela.³²¹» Il ne disait pas cela par orgueil, mais pour être dans l'ordre établi par Dieu.

Vous de même, vous ferez ce que vous dira le Supérieur. S'il vous dit : «Retirez-vous, allez au séminaire, etc.», vous pourrez nous écrire.

Du courage ! pour répondre à l'insinuation, au signe de Dieu³²². Quand le démon appellerait à cette perfection, il faudrait y aller ; il serait pris dans ses filets. C'est la doctrine de saint Thomas³²³.

Si un prince, un saint Louis, témoignait la moindre velléité d'épouser une paysanne, une étourdie, une pauvre ouvrière, il ne faudrait pas négliger ces ouvertures. Que ne faudrait-il pas faire quand on a lieu de croire que Dieu veut nous faire un tel honneur ! C'est la peine d'aller à Toulouse, quand il faudrait revenir.

Là-bas on fera de vous ce qu'on voudra : un petit portier, un missionnaire, un scolastique... Il faudra vous laisser conduire comme un cadavre³²⁴. Il y aura de mauvais moments... Si vous y cédiez, on pourrait vous dire : « Eh bien ! retirez-vous ». Mais soyons fermes.

Le démon ne vous laissera pas tranquille ; il s'agitiera dans votre cœur comme dans un bénitier ; il faut s'y attendre... Pendant la retraite, il a essayé de vous tromper par ses sophismes, etc., en vous promettant d'être un apôtre dans le monde... Encore si vous aviez été dans le monde un saint !... Mais ayant l'expérience que vous savez (quoique je ne vous connaisse pas)... enfin, n'ayant pas mérité la faveur que Dieu vous accorde..., raison de plus pour l'embrasser...

.....

173. - A M. Honoré Serres³²⁵.

Copie dont le texte se trouve presque intégralement dans *Pensées*, p. 485.

[1858-1859]

.....

Ce n'est ni par des remises de pension, ni par le nombre des élèves que l'on fait prospérer un établissement. S'il n'arrive que dix élèves, patience ; vous les soignerez mieux que partout ailleurs par la grâce de Dieu, selon l'esprit et les règles de la Communauté, abandonnant et nombre et succès à la grâce de Dieu.

Voilà l'unique moyen de faire prospérer nos œuvres, qui ne sont que les œuvres de Dieu. D'autres voies ne sont qu'entraves, ruines, scandales, propres à rendre des auxiliaires³²⁶ de Dieu ridicules et peut-être criminels.

.....

¹ Lettres 76, 121.

² Lettres 117, 123, 136, 128, 150, 126.

³ Lettres 122, 155, 113, 124, 114, 170, 132, 169.

⁴ Lettres 109, 113, 129, 131, 137.

⁵ Lettres 124, 135.

⁶ Lettres 109, 113, 118, 132.

⁷ Lettres 132, 134, 148.

⁸ Lettres 128, 141, 160.

⁹ Lettres 117, 127, 139, 141, 149, 158.

¹⁰ Lettres 143, 130.

¹¹ Lettres 145, 172, 166, 151.

¹² Lettres 152, 153, 151.

¹³ Lettres 108, 163, 173, 210, 212.

¹⁴ Lettres 152, 154.

¹⁵ Lettres 153, 157.

¹⁶ Lettres 162, 163.

¹⁷ Lettre 118.

¹⁸ Lettre 135.

¹⁹ Lettres 124, 135.

²⁰ Lettres 113^{bis}, 114, 118.

²¹ Lettre 135.

²² Lettre 133.

²³ Lettres 114, 132, 133.

²⁴ Lettre 169.

²⁵ Lettre 134.

²⁶ Lettres 132, 134, 135, 148.

²⁷ Lettres 94, 113, 118.

²⁸ Lettres 121, 140.

²⁹ Romain Bourdenne, né à Buzy (B.-Pyr.) le 29 février 1828, élève de l'école Notre-Dame en 1841, envoyé par saint Michel Garicoïts au collège de Saint-Palais que dirige M. Ségalas pour y achever ses humanités, entré dans la Société en 1844, professeur à l'école Notre-Dame, au collège Saint François de Mauléon en 1853, supérieur de ce même collège pendant l'année scolaire 1855-1856, supérieur de l'école Notre-Dame de 1856 à 1874, du collège Saint-Louis-de-Gonzague de Bayonne de 1874 à 1877, assistant du supérieur général de 1863 à 1872, conseiller général de 1872 à 1874, supérieur de Saint-Louis-de-Gonzague de Pau en 1877, décédé à Bétharram le 27 novembre 1894.

Il est le frère de M. Basilide Bourdenne, l'auteur de la *Vie et Lettres du R. P. Michel Garicoïts* (Pau 1878), l'architecte du Calvaire de Bétharram, du Sanctuaire de N.-D. du Refuge, de *Stella Maris* d'Anglet, et de Victor Bourdenne, qui fut assistant et supérieur général de la Société du Sacré-Cœur de 1897 à 1909.

M. Romain Bourdenne fut, en 1854, désigné comme supérieur du collège Saint François de Mauléon après M. Hayet, dont il avait été pendant deux ans l'auxiliaire ; il connaissait la situation, elle était difficile ; il allait se trouver en face d'un prêtre étranger à la société, M. Cotiart, qui jouissait de trop d'autorité dans la maison ; aussi, avant d'accepter, s'entretient-il de ses craintes avec saint Michel ; celui-ci lui demanda un exposé par écrit.

Ensuite, à 28 ans, M. Bourdenne prit la direction du collège Notre-Dame de Bétharram ; en dix années, il en fit une institution secondaire complète ; il s'était formé à bonne école auprès de M. Barbé, son prédécesseur ; mais avec intelligence et fermeté, il sut développer l'œuvre jusqu'à son plein épanouissement. Avant lui, en 1856, les classes ne dépassaient point la quatrième ; il établit progressivement les autres cours jusqu'en rhétorique, en 1865. L'immeuble ne comprenait que la partie qui longe le Gave, il construisit celle qui surplombe la route. Le nombre des élèves, qui n'avait guère dépassé la chiffre de 150, atteint avec lui celui de 250. On peut le dire : du Collège de Bétharram, M. Barbé a fait l'esprit, M. Bourdenne la bâtisse.

³⁰ Vincent Eliçabide, *Lettre* 18.

³¹ Arnaud Arabéhère, qui vient de mourir, *Lettre* 90.

³² L'éloignement d'Eliçabide eut lieu en octobre 1839.

³³ Le texte ne porte que la lettre initiale : il s'agit de Jean-Sylvain Lacazette, né vers l'année 1806, second directeur de l'école Notre-Dame de 1839 à 1840, entré dans la justice, juge de paix à Laruns ; mort le 20 juin 1893, à Oloron.

Il était originaire de cette ville. A Oloron, en effet, sous la Révolution un groupe de forcenés avait brisé les portes d'un monastère de moniales ; quelques jeunes chrétiens volèrent au secours des religieuses ; l'une d'entre elles plus tard consentit à épouser son sauveur ; de ce mariage est né Jean-Sylvain Lacazette. Il reçut une forte instruction et possédait autant de diplômes que l'Université pouvait en exiger d'un directeur d'école, et c'est par là qu'il fut utile à saint Michel ; il lui manquait pourtant le caractère et l'autorité d'un chef et dut quitter Bétharram.

Distingué, poli, délicat, maniéré, il avait en lui quelque chose de féminin ; au café, ses camarades s'amusaient ; ils commandaient au garçon pour eux de gros verres d'alcool, puis indiquant Jean-Sylvain Lacazette, ajoutaient : « Quant à Mademoiselle, servez-lui un verre d'eau sucrée !... »

Ce timide a pourtant une passion : il est républicain, et républicain fanatique. On le sait bien à Laruns, où personne ne quitte Monsieur le juge de paix sans qu'il vous invite à crier avec lui : Vive la République !

³⁴ Sous le gouvernement de juillet, l'Université, dont le monopole fut supprimé par l'article 69 de la Charte, qui consacre le principe de la liberté d'enseignement, se dresse contre toutes les écoles qu'aucune loi n'autorise encore. Telle est celle de Bétharram. Le Recteur de l'Académie de Pau, M. Loyson, qui est un ami de saint Michel, est obligé d'agir mais sans injustice ; son successeur, M. Boucley, exige la fermeture du pensionnat et du cours de latin.

³⁵ Sœur Saint-Jérôme, voir *Lettre* 59.

³⁶ Lapsus pour *ferai*.

³⁷ Voir *Lettres* 13, 41, 131, 136, etc.

³⁸ Bertrand Beudou, né à Osse (B.-P.) en 1827, ordonné prêtre en 1851, professeur au collège Saint-François de Mauléon de 1853 à 1855, passe de Bayonne au diocèse de Paris, où il fut curé de Clichy ; il se retira en 1887 à Aressy (B.-Pyr.) où il fut desservant jusqu'en 1907.

³⁹ M. Romain Bourdenne, alors supérieur de Mauléon, *Lettre* 108.

⁴⁰ Comparer le même thème dans la *Doct. Spir.*, p. 79 : « *Faire de notre vie un apprentissage de l'éternité* » ; et aussi : « *Le bonheur des saints dans le ciel* : placebo Domino in regione vivorum. *Il faut commencer ce placebo sur la terre* ». (BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 240)

⁴¹ Saint Michel Garicoïts attribue à l'obéissance un rôle de premier plan ; ici il la considère comme « *le moyen le plus efficace* » d'union à Dieu ; il est vrai que pour lui l'obéissance ne va point sans amour ; il faut toujours *obéir par amour*. Voir *Lettres* 13, 209, 112, 261, 369.

⁴² Mgr Lacroix, *Lettre* 37.

⁴³ Jules Rossigneux est né à Pontailleur-sur-Saône (Côte-d'Or), le 7 juillet 1821. Au collège royal de Dijon, ses études et son succès sont si brillants que ses parents le poussent vers l'enseignement et l'Université. Son père le conduit à Paris dans une institution obscure, que l'étudiant appelle un « *cloaque studieux* ». Il y prépare l'École Normale Supérieure, où il est admis en 1840. Deux ans après, il est nommé professeur au collège de Bastia en Corse. L'Italie est à quelques heures. Le jeune normalien est trop nourri de littérature ancienne pour ne pas s'engager dans la route de tous les humanistes. Aux premières vacances, sur les traces de Chateaubriand, il foule le sol latin ; son esprit s'enivre de la poésie des ruines, retrouve dans les poussières du passé les curiosités de Pise, les merveilles de Florence et les grandeurs de Rome.

En 1845, une mésentente avec son recteur et un incident pénible sont suivis d'une destitution. C'est pour lui une occasion de regagner Paris, de passer brillamment l'agrégation. Ce succès est récompensé par la chaire de rhétorique au collège de Saint-Omer. Il y tombe malade. Au cours d'un congé prolongé, d'un séjour à Montpellier, il revient définitivement vers Dieu.

Ses parents étaient profondément chrétiens. L'enfant avait fait sa première communion avec goût et ferveur. A dix-sept ans, sa piété s'évapora dans l'air de Paris ; sa foi s'évanouit avec ses lectures. Les œuvres de Rousseau, que l'étudiant dévore, affolent ses sens et troublent son intelligence. À l'École Normale, l'impitoyable rigueur de Montaigne et l'âpre plaisanterie de Voltaire emportent les derniers vestiges de son christianisme. Partout il a une réputation de voltairien et d'athée.

Cependant la religion qu'il a rejetée, laisse dans son âme un vide affreux, car il a une nature foncièrement religieuse. Malheureux, il cherche une consolation. Il se réfugie d'abord chez les auteurs classiques, se plonge ensuite dans les rêveries romantiques ; l'éclectisme de Cousin le retient un instant, puis il s'accroche aux stoïciens. Son esprit insatisfait flotte toujours dans le doute ; son cœur a la nausée du plaisir et de la gloire, lorsque, en 1846, pendant les vacances en Franche-Comté, il rencontre son ami, Marmier, un normalien comme lui. Celui-ci a retrouvé la foi, il essaye de la réveiller en lui. Tous les arguments échouent ; il n'y a plus qu'à prier dans l'attente d'un miracle.

Et le miracle survient à Saint-Omer, au début de l'année suivante, un soir d'hiver. Jules Rossigneux se débattait contre ses décevantes réflexions : « Une émotion religieuse et soudaine s'empara de lui. violemment agité, il se lève et se promène dans sa chambre comme pour ralentir les mouvements de sa pensée et de son cœur. Mais l'esprit de Dieu soufflait sur lui. Le jeune homme sentit rouler des larmes dans ses yeux. Il se jeta ou fut jeté à genoux, se frappa humblement la poitrine et pria ».

Il se relève chrétien, résolu à accorder sa conduite avec sa foi. Aux vacances de Pâques, il rejoint à Paris Jacques Marmier. Ensemble ils se confessent dans la petite église de Saint-Médard ; côte à côte, ils communient à Notre-Dame.

Comme Marmier, Jules Rossigneux entend se consacrer à Dieu, il aspire au sacerdoce. Les plus habiles directeurs de la capitale sont consultés ; un jésuite l'engage à faire la retraite de trente jours dans une communauté ; un sulpicien préfère temporiser. Jules Rossigneux est contraint de se réfugier dans le midi pour sa santé ; il y poursuit ses méditations, allant toujours de consultations en récollections. Enfin un jour, il aborde Bétharram, attiré par la réputation de saint Michel Garicoïts. La rencontre de cet homme de Dieu dissipe ses hésitations, émerveille son intelligence et fixe sa conduite. La confiance et l'amitié règnent entre eux. Le fondateur de Bétharram oriente résolument ce jeune converti vers la vie religieuse et le sacerdoce ; il l'admet dans la Société du Sacré-Cœur le 22 juillet 1854.

Admis aux ordres mineurs le 10 juin 1854, il devait recevoir le diaconat le 2 juin 1855 et le sacerdoce, le 17 mai 1856.

M. Rossigneux, encore diacre, fait partie en octobre 1855, comme préfet d'études, de ce premier corps professoral trié sur le volet, auquel saint Michel Garicoïts confiait l'avenir du petit séminaire de Sainte-Marie d'Oloron, et qui allait obtenir des succès exceptionnels. Il était à la fois l'éducateur le plus cultivé et le plus vertueux. Personne peut-être n'avait mieux profité à l'école du saint de Bétharram, qui avait assumé sa formation spirituelle et sacerdotale.

Le disciple était digne d'un tel maître. On ne relevait chez lui ni morgue du normalien, ni trace de pédantisme. Dans les conversations, surtout avec des inconnus, il était modeste, discret, comme sans savoir. A table, le menu de communauté mettait souvent son estomac délabré en révolte, sans déclencher le moindre pli de visage. Ce grand malade, frileux, menacé de tuberculose, supporta sans feu un hiver rigoureux. Miné par la fièvre, torturé par une bronchite, après des nuits d'insomnie, qu'il passait habillé sur son lit, il arrivait régulièrement à la chapelle pour la messe. Quand il fut ordonné prêtre, il la célébra avec un recueillement extatique qu'interrompaient souvent des quintes de toux si violentes qu'elles eussent éloigné de l'autel un homme d'une volonté moins trempée que la sienne.

Epuisé par son travail et sa maladie, courbé déjà comme un vieillard à trente-cinq ans, il restait pleinement maître de lui, toujours délicat, poli, naturel avec de la noblesse, cordial et gai... Prévoyant le pire, saint Michel Garicoïts vint le prendre à Oloron pour le soigner à Bétharram. Ce fut en vain : Jules Rossigneux expira le 12 décembre 1857. Saint Michel voulut présider ses obsèques, conduire ses restes au cimetière de la Communauté sur le Calvaire. Avant de s'éloigner de la tombe, pendant le dernier *De profundis*, des sanglots brisèrent sa voix et l'on vit des larmes couler de ses yeux. Le saint pleurait son ami. (Voir BAUDRILLART, *Les Normaliens dans l'Église*, Paris 1895)

M. ROSSIGNEUX a écrit *Le Guide du Pèlerin à N.-D. de Bétharram*, Pau, Vignancourt, 1855, et *Confessions d'un Normalien*, *Journal d'un mois*, dont on a publié le texte en lithographie.

⁴⁴ Pontailleur-sur-Saône (Côte d'Or).

⁴⁵ Sœur Saint-Jérôme, *Lettre* 59.

⁴⁶ Sur cette expression, voir *Lettre* 107.

⁴⁷ Rappel des points de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre* 164.

⁴⁸ Sœur Théodoret, née Françoise Ducasse à Ibos (H.-Pyr.) le 15 septembre 1819, entrée chez les Filles de la Croix le 17 octobre 1839, morte à Igon le 16 février 1890.

Elle a été chargée de la sacristie de Bétharram pendant trente ans. Saint Michel a tenu à la former à cette fonction, lui donnant ses directives et favorisant son goût pour la splendeur du culte. Sa première recommandation est de veiller à la décence de tous les objets sacrés, de prendre un soin religieux de tous les linges qui touchent le calice et l'hostie ; il l'engage à trier grain par grain le froment destiné aux pains d'autel. Lui-même ne sait rien refuser, lorsqu'il s'agit du sanctuaire. Même aux moments d'extrême pénurie, quand les écus se font rares, c'est au service de la chapelle d'abord qu'il emploie les ressources qui lui viennent. Un jour, en rentrant de Pau, il remet à Sœur Théodoret les 80 francs qu'on lui a donnés, l'équivalent de 20.000 francs actuels : « *Voilà*, dit-il, *pour les pains d'autel...* »

Son économiste, M. Cazaban, est sur le seuil du monastère, guettant son retour, espérant quelque argent ; il en a tant besoin ! Saint Michel arrive, il ne fait point le geste espéré. M. Cazaban aussitôt s'impatiente, pose la question :

« *Navez-vous pas quelque chose à me donner pour les besoins de la maison ?*

- *Je n'ai rien ; j'ai remis quelque chose à la Sœur. La Providence pourvoira à nos besoins...* » (Summ., p. 302)

⁴⁹ Sœur Zébine-Marie, est supérieure des Filles de la Croix à Pau ; dans ses déplacements saint Michel fait souvent halte chez elle ; voir *Lettre* 135.

⁵⁰ Cette lettre est datée du samedi 16 juin ; saint Michel trouve trop long un délai de trois jours jusqu'au mardi 19, parce que sa réponse s'est déjà fait attendre.

⁵¹ Allusion à la deuxième congestion cérébrale, que saint Michel avait eue un mois auparavant, en mai 1855 ; voir *Lettre* 94.

⁵² Sœur Maria, *Lettres* 44, 76, 116.

⁵³ Simon Guimon, voir *Lettre* 66.

Aussitôt que le choléra s'était répandu dans le pays, saint Michel avait envoyé presque tous ses missionnaires dans les paroisses pour aider les curés à porter secours aux malades. Avec M. Higuères, M. Guimon avait établi son champ d'action à Salies-de-Béarn. L'épidémie faisait d'énormes ravages, et mal plus grave, la misère était si grande que beaucoup mouraient faute de soins.

M. Guimon avait reçu de l'argent, et de quelques prêtres basques, et, semble-t-il aussi, de Mgr Lacroix. A cause du vœu de pauvreté, il ne pouvait et n'osait pas en disposer sans une autorisation en règle. Il la demanda à son supérieur. Saint Michel Garicoïts lui répondit par cette brève lettre.

M. Guimon avait bon cœur. Appelé auprès d'une agonisante, à peine eut-il donné une absolution, qu'elle lui demanda à boire. En son âme et conscience, il se débattait dans un conflit cornélien : refuser de l'eau à une mourante, c'était manquer à la charité ; donner de l'eau aux cholériques, assuraient les médecins, c'était tuer ! M. Guimon opta pour la charité. Il prit une cruche : la malade se désaltéra. Et au lieu de mourir, elle guérit. On cria au miracle, et on prit M. Guimon pour un saint.

⁵⁴ Sœur Zéphirin-Saint-Blaise, *Lettre* 31.

⁵⁵ Le Père Fradin, *Lettre* 116.

⁵⁶ Sainte Catherine de Sienne dit à la vue de ses fautes : « *Voilà le fruit de mon jardin !* »

⁵⁷ La spiritualité de saint Michel Garicoïts pousse à la libération du passé et du péché : voir *Lettre* 48.

⁵⁸ L'épidémie de choléra, qui était partie de Bombay, avait atteint la France en 1854, les Pyrénées en 1855 ; elle commença à Saint-Jean-de-Luz. Mgr l'Évêque de Bayonne publia un mandement, prescrivant aux prêtres l'oraison *pro tempore pestis*, trois messes avec exposition du Saint-Sacrement, un chemin de croix public le dimanche ou le vendredi, et des processions. Le fléau fit des ravages sévères dans le Pays Basque ; à Bayonne il y eut plus de 40 morts par jour ; les Servantes de Marie d'Anglet eurent cette année-là 27 décès.

⁵⁹ Les Filles de la Croix bénéficièrent d'une protection spéciale, non seulement le choléra fit peu de victimes, mais de plus, une des Sœurs qui l'avait contracté, Sœur Saint-Romain, fut subitement guérie par l'intercession de saint André-Hubert Fournet, le 10 septembre 1855.

⁶⁰ C'est une appréciation massive et sans nuances du corps professoral du petit séminaire Sainte-Marie d'Oloron au début de l'année scolaire 1855-1856. Mgr Lacroix venait de confier cette maison aux religieux de Bétharram. Sa décision était mal vue en ville, où l'on appréciait avec raison la valeur des prêtres qui avaient assuré jusque-là les cours de cet établissement, le supérieur, M. Adoue, l'économiste, M. Laüt-Pouy, avec leurs collaborateurs, MM. Hiriart, Sallefranque, Lamazou, Seyrès, Poisson, Labourdette, Paloumet, Navarrine.

Pour leur succéder, saint Michel Garicoïts avait choisi des éducateurs qualifiés : MM. Minvielle, Etchécopar, Florence, Hayet, Goailhard, avec comme préfet d'études, un agrégé de l'Université, M. Jules Rossigneux. Ils pouvaient affronter la comparaison avec leurs prédécesseurs. Rien n'était plus injuste que des jugements défavorables, comme celui que rapporte cette lettre ; rien de plus pénible que le mépris dont ils étaient entourés, que la calomnie dont ils étaient victimes. Saint Michel est le premier à le sentir, à défendre l'honneur de ses maîtres ; il y met le même zèle que pour la défense de ses missionnaires. Voir *Lettre* 351.

⁶¹ Michel-Félix Fradin, né le 13 septembre 1811 à Poitiers, élève du grand séminaire de la même ville, ordonné le 22 mars 1835, nommé d'abord sous-directeur de la petite école cléricale de Saint-Maixent-l'École, puis, un peu avant la mort de leur fondatrice, sainte Elisabeth Bichier des Ages (26 août 1838), aumônier des Filles de la Croix, dont il est promu supérieur général à la place du Père Taury en 1845 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Poitiers vers 1850, entré en 1858 dans la Société des Oblats de Saint-Hilaire, fondée par le cardinal Pie ; ce prélat, qui l'honorait de sa confiance et de son amitié, lui conféra le titre de vicaire général du diocèse ; à la suite des mystifications de Sœur Apolonia, voir *Lettre* 258, il prit à cinquante-deux ans la détermination inattendue de se faire Rédemptoriste.

Il fut admis au noviciat à Rome, où il émit ses premiers vœux le 15 août 1866 ; membre d'abord de la maison de Boulogne, il se voit ensuite confier par ses supérieurs la fondation des résidences d'Argentan, de Pontacq, de Jurançon (1874) ; il fut encore le premier supérieur de Paris-Ménilmontant ; décédé à Pau, le 30 décembre 1878.

Les Filles de la Croix, qui avaient de la vénération pour leur ancien supérieur général, obtinrent que ses restes vinsent reposer au caveau de leur cimetière à La Puye.

Entre le Père Fradin et saint Michel Garicoïts, il y a eu de nombreux contacts et une correspondance suivie, dont il ne reste que trois lettres : 116, 200, 367. Comme supérieur général, le Père Fradin venait dans le midi ; il séjournait dans les maisons provinciales de Colomiers, d'Ustaritz et d'Igon, surtout à l'époque des retraites. Il y rencontrait l'aumônier de ses religieuses, et vivait des jours, des semaines parfois en sa compagnie. Ils sont ensemble à Igon en décembre 1847, à Bétharram en mars 1856. On les voit, côte à côte, à cheval, vers Noël 1846, sur la route de Hasparren, pour une suprême visite au saint abbé Garat, qui se meurt. Ils se retrouveront encore à La Puye, en novembre 1853, et au printemps des années 1860, 1861 et 1862, quand le fondateur de Bétharram est invité pour les retraites de la maison-mère.

Saint Michel Garicoïts appréciait le supérieur général des Filles de la Croix. Ce trait le prouve sans conteste. Afin d'avoir le même enseignement, la même doctrine que lui, il ne craignait point, à Igon, d'assister aux conférences où il expliquait la règle aux religieuses, et d'y prendre des notes, à la volée, avec crayon et carnet. Dans ses difficultés, il prenait soin de le consulter.

De son côté le Père Fradin était dans l'admiration de saint Michel, de l'homme comme de sa spiritualité. De ce grand directeur de couvents, il nous donne ce portrait : « *C'était l'homme du monde qui ressemblait le moins à une femme !..* » Il le considère comme un disciple son maître, et volontiers se met à son école. Il résume ainsi son action dans la conduite spirituelle des Filles de la Croix :

« A Igon il est vraiment l'âme de la maison... Son influence s'étend à toute la Congrégation. Il avait puisé dans la prière et l'étude, dans l'expérience et le bon sens, de merveilleux principes de vie chrétienne et de perfection religieuse. Et je dois à la vérité de dire que les supérieures qui gouvernaient la société, et les prêtres chargés de la direction des sœurs, aussi bien à Colomiers, Ustaritz et La Puye qu'à Igon, témoins de sa manière de penser et de faire, se sont pénétrés de ses principes et de sa doctrine. » (Voir *Nouv. en Fam.*, 1946-1947 : *Journal du P. Fradin*)

⁶² Louis Lassus, voir *Lettre* 153.

⁶³ Sœur Saint-Jérôme, *Lettre* 59.

⁶⁴ Vrai, vocabulaire particulier : *qui a des propos, des actes conformes à ses idées*. Exemple : « *Dieu sera d'autant plus vrai avec vous..., que vous serez avec lui plus vraie...* »

⁶⁵ Psaume XXII, 1.

⁶⁶ Saint Michel avait eu, au début de l'année, une troisième congestion cérébrale, dont il cache un peu le caractère alarmant ; *Lettre* 94.

⁶⁷ Sœur Saint-Guillaume, *Lettre* 134.

⁶⁸ Sœur Catherine, née Catherine Nabaraa à Coarrazze (B.-Pyr.) le 16 février 1819, entrée chez les Filles de la Croix le 30 octobre 1836, décédée le 15 avril 1901 à Igon.

⁶⁹ Sœur Abel, née Marie Nabaraa à Coarrazze le 15 juin 1817, entrée chez les Filles de la Croix le 4 septembre 1834, décédée à Igon le 13 mars 1888.

⁷⁰ Sœur Maria, voir *Lettres* 44, 76, 113.

⁷¹ C'est en 1854 que saint Michel Garicoïts, sous l'impulsion de M. Guimon et les encouragements de Mgr Lacroix, avait proposé à ses religieux l'œuvre des missions en Amérique ; le 16 octobre, l'assemblée générale avait accepté avec enthousiasme. Une telle entreprise exigeait beaucoup de soins ; sa préparation donna lieu à une volumineuse correspondance entre Bayonne et Buenos-Aires.

- 21 août 1855. Lettre de Mgr Lacroix, évêque de Bayonne à Mgr de Escalada, par l'intermédiaire de Célestin Roby, consul de l'Etat de Buenos-Aires, lui offrant le concours de quelques prêtres, choisis « parmi les meilleurs du diocèse ».
- 4 septembre. Lettre de Roby à Valentin Alsina pour lui proposer d'envoyer à Buenos-Aires des prêtres du diocèse de Bayonne.
- 23 octobre. Lettre de Mgr de Escalada, évêque de Buenos-Aires, au ministre des Affaires Etrangères d'Argentine, Valentin Alsina, pour connaître son avis sur la proposition de Roby.
Lettre de V. Alsina à Mgr de Escalada, donnant un avis favorable.
Lettre de V. Alsina à Roby dans le même sens.
- 24 octobre. Lettre de Mgr Escalada à V. Alsina, pour le remercier de sa réponse favorable.
- 30 octobre. Lettre de V. Alsina à Roby.
- 31 octobre. Lettre de Mgr de Escalada à Mgr Lacroix, pour lui exprimer combien l'envoi de bons prêtres répond à ses vœux.
- 7 novembre. Lettre de Mgr de Escalada à V. Alsina pour lui communiquer la traduction officielle de la lettre de Mgr Lacroix.
- 9 novembre. Lettre de V. Alsina à Mgr de Escalada pour accuser réception de son envoi.
- 4 janvier 1846. Lettre de Roby à V. Alsina pour l'informer de son entrevue avec Mgr Lacroix sur le projet en cours.
- 25 janvier. Lettre de V. Alsina à Mgr de Escalada pour l'informer de l'entrevue de Roby avec Mgr Lacroix.
- 3 avril. Lettre de Roby au ministre des Affaires Etrangères d'Argentine, pour lui communiquer un document de Mgr Lacroix.
- 28 mai. Lettre du ministre du gouvernement de Buenos-Aires, Damasio Velez-Sarsfield à Mgr de Escalada pour lui soumettre le document envoyé par Mgr Lacroix.
- 29 mai. Lettre de Mgr de Escalada à D. Velez-Sarsfield, pour accuser réception du document.
- 3 août. Lettre de Roby à D. Velez-Sarsfield, l'informant du prochain départ des prêtres de Bayonne.
- 28 août. Lettre de Mgr Lacroix à Mgr de Escalada, lui annonçant et lui recommandant les prêtres envoyés, « *quinque laudatos misionarios, viros apostolicos* ».
- 24 septembre. Lettre de D. Velez-Sarsfield à Mgr de Escalada, lui donnant communication de la lettre de Roby.
- 26 septembre. Lettre de Mgr de Escalada à D. Velez-Sarsfield, proposant de loger les prêtres de Bayonne dans l'ancienne Université.
- 4 octobre. Lettre de D. Velez-Sarsfield à Mgr de Escalada pour lui faire connaître :
1^o Que les prêtres de Bayonne seraient logés au couvent de Saint-François.
2^o Que le directeur de l'émigration, M. Sallano, s'occuperait des frais d'accueil.
3^o Que le ministre de la marine a reçu l'ordre d'accueillir au port les prêtres de Bayonne.
- 7 octobre. Lettre de D. Velez-Sarsfield à Mgr de Escalada, pour l'informer que les Français de Buenos-Aires se chargent des frais d'installation des prêtres de Bayonne.
- 8 octobre. Lettre de Mgr de Escalada à D. Velez-Sarsfield, pour lui proposer de confier l'église de la Merced aux prêtres de Bayonne.
- 10 octobre. Lettre de D. Velez-Sarsfield à Mgr de Escalada, pour un plus long examen du projet.
- 11 octobre. Lettre de Mgr de Escalada à D. Velez-Sarsfield, consentant à un plus ample examen.

§ Cette correspondance était aux archives de l'Archevêché de Buenos-Aires avant l'incendie de 1955.

N. B. - Saint Michel parle ici de l'envoi de missionnaires à Montevideo, non à Buenos-Aires, parce que la ligne des voiliers de Bayonne avait Montevideo comme port limite.

⁷² Le viatique vint : M^{lle} Lagarde, d'Oloron, donna une somme importante pour payer la traversée.

⁷³ Le Père Fradin, *Lettre* 116.

⁷⁴ M. Mérigot, *Lettre* 39.

⁷⁵ Arthur-François de Bailliencourt, né à Valenciennes le 10 février 1825, venu en Béarn pour refaire sa santé, demanda à être admis dans la Société du Sacré-Cœur ; le 12 février 1852 il faisait ses premiers vœux ; bien qu'il ne fut plus jeune, il fut orienté vers le sacerdoce par saint Michel Garicoïts, qui se chargea de sa formation théologique ; le 21 mai 1853, il recevait la prêtrise ; le saint avait pour lui un sentiment d'estime et d'affection, comme il n'en eut que pour M. Rosignieux : « *Tous deux, disait-il, après avoir sacrifié de belles positions, ont su rester fidèles à leur vocation et sont devenus les colonnes de la Communauté* » (*Doct. Spir.*, p. 296). Aussi, après sa première maladie, une congestion cérébrale, il acceptera de faire un voyage avec lui jusqu'à Valenciennes, pour goûter dans sa famille un peu de ce repos qu'il ne connaît point depuis des années ; c'est pour lui qu'il opère après sa mort son premier miracle ; malade depuis longtemps, M. de Bailliencourt se traîne avec ses béquilles jusqu'au lit funèbre, pour témoigner une dernière fois sa vénération à M. Garicoïts ; là il sent ses douleurs disparaître, et rentre dans sa cellule sans aucun appui ; il mourut pourtant peu après, le 10 décembre 1864 ; on crut que saint Michel avait appelé auprès de lui son ami, son collaborateur au couvent d'Igon.

⁷⁶ Ce petit livre est peut-être le *Guide du Pèlerin de N.-D. de Bétharram*, de M. ROSSIGNEUX ou les *Souvenirs de Notre-Dame du Calvaire de Bétharram*, de GORSE.

⁷⁷ Le *Trésor* est une petite chapelle du sanctuaire de N.-D. de Bétharram dans le pavillon nord-est de la façade. Elle abrite la Vierge du XIII^e siècle, don de Mgr Léonard de Trapes. Elle s'ouvre sur le bas-côté de l'Évangile par une baie, que domine la Vierge dorée, placée jusqu'en 1845 dans la gloire centrale du grand rétable.

⁷⁸ Sœur Thérésine, née Thérès Peyrusqué, le 9 mars 1826, à Sévignacq (B.-Pyr.), décédée à La Puye en 1889.

⁷⁹ Ps. LV, 11.

⁸⁰ Sarrance, voir *Lettre* 99.

⁸¹ Didace Cazenave-Barbé, voir *Lettre* 16, note 5.

⁸² Pierre Avit Boutoey, né à Monein, le 17 juin 1796, prêtre en 1819, professeur à Larressore en 1827, au séminaire de Bayonne en 1833, vicaire général du 26 mars 1834 au 26 avril 1867.

⁸³ Le monastère des Filles de la Croix d'Igon était le centre où se réunissaient les religieuses des paroisses pour les retraites annuelles. Si saint Michel n'en était pas le prédicateur - c'était souvent le P. Sécaïl, jésuite, M. Terrasson, Lazariste, M. Miégevillie, M. Sempé, de N.-D. de Garaison - il était retenu pour les confessions.

⁸⁴ II, MACH., I, 3 ; voir *Lettre* 39.

⁸⁵ Saint Michel Garicoïts n'a pas encore soixante ans, mais il est prématurément usé par le travail - il faisait à Bétharram et Igon la besogne de quatre bons ouvriers - par ses pénitences aussi ; il se sentait déjà à bout de forces.

⁸⁶ Lire probablement : *Monsieur le Curé*.

⁸⁷ Sœur Lucie, dans le monde Jeanne-Marie Barbé, née à Bruges le 25 mai 1819, élève au pensionnat d'Igon en 1834, admise toute jeune au noviciat d'Igon par sainte Elisabeth Bichier des Ages ; conduite par elle à Colomiers, où elle sera supérieure provinciale, envoyée ensuite à Ustaritz, nommée conseillère générale à La Puye, où elle meurt le 2 juillet 1895. Elle est restée 14 ans sous la direction de saint Michel.

⁸⁸ MATTH., VI, 33.

⁸⁹ Ces conseils, en cette fin d'année 1856, témoignent de la confiance de saint Michel Garicoïts en la divine Providence. Le choléra vient de décimer villes et campagnes ; les récoltes sont mauvaises et une épidémie de typhus ravage la région : la famine menace, la misère augmente... On comprend les inquiétudes d'une supérieure : comment vivre ? Saint Michel lui-même ne sera pas sans quelques alarmes, voir *Lettres* 114, 135.

⁹⁰ II, MACH., I, 3 ; voir *Lettre* 39.

⁹¹ Une parente entrée au noviciat des Filles de la Croix.

⁹² Sœur Marie-Séraphique, née Philippe Etchandy, à Barcus (B.-Pyr.), le 27 janvier 1835, entrée chez les Filles de la Croix en 1852, décédée à Colomiers le 15 février 1862. Elle est supérieure à Caraman.

Ses deux sœurs cadettes, Marie et Sabine, l'ont suivie chez les Filles de la Croix et une nièce, Adèle, manifeste le désir de les rejoindre.

Saint Michel Garicoïts s'intéresse beaucoup à cette famille chrétienne ; il en connaît tous les membres, les aime jusqu'à leur écrire en basque.

⁹³ Les deux sœurs de Marie-Séraphique, sont Marie Etchandy, en religion Sœur Seraphia, voir *Lettre* 169, et Sabine Etchandy, en religion Sœur Séraphie-Marie, née le 30 décembre 1838, à Barcus (B.-Pyrénées), entrée chez les Filles de la Croix d'Igon en 1856, décédée dans ce même monastère le 24 décembre 1862.

⁹⁴ Adèle, une nièce, dont il sera parlé plus loin, *Lettres* 132, 359.

⁹⁵ Montevideo, et non Buenos-Aires, était la tête de ligne en Amérique des voiliers bayonnais de la Compagnie Célestin Roby. C'est là que débarquent, le 3 novembre 1856, les premiers missionnaires du Sacré-Cœur. La nouvelle intéresse particulièrement Sœur Marie-Séraphique, parce que, parmi les voyageurs, se trouvent trois compatriotes de Barcus : MM. Sardoy et Harbustan avec le frère Joannès.

⁹⁶ Cet adverbe cache les souffrances de ce voyage ; contre toute attente, il avait duré plus de deux mois ; il avait fallu endurer pendant quinze jours les chaleurs humides de la zone équatoriale et supporter six fortes tempêtes.

⁹⁷ Pierre Sardoy, *Lettre* 269.

⁹⁸ Jean-Baptiste Harbustan, né le 5 juin 1808 à Barcus, ordonné le 24 mai 1834, vicaire à Saint-André de Bayonne, desservant de Gotein en 1842, entré dans la Société à l'appel de M. Guimon le 23 avril 1856, volontaire pour la mission d'Amérique, fondateur, le 1^{er} mars 1861, de la résidence de Montevideo, où il achève l'église des Basques, commencée par le P. Sarrote, ouvre le Collège de l'Immaculée-Conception le 1^{er} octobre 1867.

A la mort de M. Didace Barbé en 1869, il fut élu par ses confrères vicaire général des religieux d'Amérique ; à ce titre, il présida l'assemblée des prêtres qui, à Buenos-Aires le 19 octobre 1870 et à Montevideo le 27 du même mois, vota une supplique au Saint Siège en faveur de l'approbation romaine de la Société du Sacré-Cœur.

Sa ferme attitude dans le conflit qui opposa le Gouvernement de l'Uruguay et Mgr Vera, lui valut une arrestation pittoresque par la police et l'exil.

Il mourut à Buenos-Aires le 13 janvier 1873.

⁹⁹ Phrases basques : « *Je ne sais pas si votre père viendra le jour de la prise d'habit de Sabine ; je crois que dans cette fête, il lui en coûtera de laisser Adèle ; priez pour que tout se passe bien. Adieu, mon enfant, soyez joyeuse et courageuse* ».

¹⁰⁰ Sœur Similienne, née Jeanne Baix, à Auriac (B.-Pyr.), le 24 septembre 1820, entrée chez les Filles de la Croix le 17 octobre 1839, décédée à Colomiers en 1897.

¹⁰¹ Jean Pujoulet, *Lettre* 38.

¹⁰² Phrases basques écrites sur l'enveloppe : « *J'ai vu aujourd'hui votre sœur ; elle a des nouvelles de la maison. Ils sont tout à fait bien, unis et heureux, tous contents. Votre père est allé à Montory pour voir Sabine ; il l'a trouvée très bien. Vous savez que Montory est le dernier village du Béarn ; au-delà le premier centre est Tardets. Priez pour nous ; adieu, mon enfant* ».

¹⁰³ Mot effacé.

¹⁰⁴ La lettre semble adressée à M. Minvielle, supérieur du petit séminaire Sainte-Marie d'Oloron, voir *Lettre* 143 ; près de lui se trouvait le P. Etchécopar, qui la recueillit.

¹⁰⁵ Cf. *Doctrine Spir.*, p. 286 : « *Quand un sujet se présente comme appelé, soit à la vie religieuse, soit au sacerdoce..., le postulant doit remplir deux conditions : desiderium et petitio* ».

¹⁰⁶ *Application de la Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre* 164.

¹⁰⁷ Sur ce même thème, *Lettre* 293.

¹⁰⁸ Sœur Saint-Pothin, née Marie Arostéguy, à Barcus (B.-Pyr.), le 20 novembre 1829, entrée chez les Filles de la Croix le 27 octobre 1852, décédée à Igon le 13 mars 1913.

Elle était en ce moment supérieure de la résidence de Maubourguet. Après 18 années dans cette maison, elle fera partie de celle de Coarrazze jusqu'en 1903.

¹⁰⁹ Son frère Joannès était membre de la Société du Sacré-Cœur, *Lettre* 141.

¹¹⁰ Sa sœur cadette Marie, en religion Sœur Marie-Saint-Valérien, 1832-1900.

¹¹¹ Sœur Marie-Saint-Valérien.

¹¹² La plus jeune de ses sœurs, Marie-Anne, suivra ses aînées et deviendra, en 1859 Sœur Théodulphie, (1838-1868) ; voir *Lettre* 141.

¹¹³ Ce passage suit fidèlement le n° 5 du chapitre I^{er} des *Industriae* du P. Aquaviva qui cite saint Bernard : *De Resurrectione Domini*, Sermo II, p. 20. Voir *Doct. Spirit.*, p. 358 et plus bas, *Lettre* 22.

¹¹⁴ Justine Trouillet, voir *Lettre* 457.

¹¹⁵ Un mot semble avoir été omis par distraction.

¹¹⁶ Salvat Etchégaray, né à Bayonne le 28 octobre 1811, élève du séminaire de Bayonne, ordonné le 17 décembre 1836, professeur à Larressore en 1836-1837, aumônier du Dépôt de mendicité en 1838, directeur de la maîtrise de la cathédrale en 1839, chanoine le 12 octobre 1841, membre de la Société des Hautes-Etudes de Sainte-Croix d'Oloron en 1848, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 24 octobre 1855, missionnaire, aumônier des Dames Ursulines de Pau de 1857 à 1859, missionnaire, enfin supérieur de N.-D. du Refuge d'Anglet de 1869 à sa mort, le 15 août 1887.

Le plus bel avenir, dès son jeune âge, s'ouvrait devant M. Etchégaray. Il n'avait qu'à se laisser porter aux plus hautes fonctions. Dieu l'avait comblé de dons : naissance et distinction, dévouement et bonté, intelligence et savoir, éloquence et culture musicale. Sa vertu l'a écarté de la voie des honneurs.

Après une année de professorat à Larressore, il débute dans le ministère à Bayonne, dans la paroisse Saint-André, de préférence auprès des pauvres ; Mgr Lacroix lui confie la maîtrise de la cathédrale ; en même temps, le vicaire général, M. Hiraboure, son oncle, obtient son concours auprès des Dames de Lorette et des Filles de la Croix.

En juillet 1848, cédant autant à l'appel de la grâce qu'à des aspirations personnelles, il entre dans la Société des Hautes-Etudes d'Oloron. Dans ce milieu d'élite, il s'épanouit, et ne veut point le quitter. Bientôt pourtant avec la promotion de M. Menjoulet, son fondateur, à l'archiprêtre, la Communauté se disloque et ses membres se dispersent. Mais M. Etchégaray déclare au nouveau supérieur, M. Minvielle : « Si tels ou tels partent, je reste ; si tout le monde part, je reste encore ; et si vous partez, je reste encore pour fermer la porte ! »

Il eût tenu parole sans Michel Garicoïts, qui, durant l'été 1855, accueille comme des frères les membres de la Société de Sainte-Croix. Le saint exerce sur lui un attrait irrésistible. Ne lui doit-il pas l'essor de sa piété eucharistique ? Au retour d'une saison à Cauterets, encore jeune séminariste, il avait fait halte à Bétharram ; pour mieux soigner son pèlerinage à la Vierge, il se confessa au bon Monsieur Garicoïts, qui l'interrogea :

« Où en êtes-vous de vos communions ? »

- Je vais communier, chaque fois que je me confesse, tous les quinze jours.
- Eh bien ! vous devez me promettre de communier désormais trois fois par semaine ». (Bourdenne, Vie et Lettres, p. 238)
- La nouvelle recrue avait de la valeur ; et le fondateur de Bétharram ne put que se féliciter de ce collaborateur. C'était un religieux exemplaire et d'un dévouement sans limites. Devinait-il son supérieur inquiet, hésitant à désigner, quelqu'un pour une mission difficile ? M. Etchégaray allait au-devant de lui, et d'un mot, le tirait d'embarras : « J'irai moi ! », disait-il, et il partait.

En fait, souvent saint Michel mettait à rude épreuve cet homme de bonne volonté, qui avait décliné le titre de vicaire générale du diocèse d'Aire, offert avec insistance par Mgr Hiraboure. En 1857, il lui avait confié l'aumônerie la plus importante de la ville de Pau, celle des Dames Ursulines ; deux ans après, il l'en retire, car il est nécessaire dans les missions, où son éloquence et ses chants attirent les foules.

En 1869, il est nommé aumônier de Notre-Dame du Refuge avec M. Casau. Il avait prêché une retraite si belle aux Servantes de Marie, qu'il n'y eut qu'une voix pour le demander comme successeur du fondateur, qui venait de mourir. Mgr Lacroix y consentit. L'œuvre du Père Cestac n'était pas inconnue de M. Etchégaray ; entre les deux hommes avaient existé des relations qui, très confiantes d'abord, furent plus délicates ensuite. Comme vicaire de la cathédrale de Bayonne, le Père Cestac appréciait sans réserve M. Etchégaray à la direction de la maîtrise ; en 1840, dans un rapport à Mgr Lacroix, il le proposait pour une réorganisation de cette institution. L'attitude du fondateur du Refuge fut plus nuancée. S'il permit à sa sœur Elise de s'adresser pour sa conscience à M. Etchégaray, il n'hésita point non plus, à la suite de pénibles incidents avec les orphelines de Marie, à interdire tout rapport avec lui. « Leur direction était diamétralement opposée ».

Par un coup surprenant, la Providence établit à la tête de l'œuvre celui-là même que son fondateur en avait écarté. Certes, M. Etchégaray n'aspirait nullement à cette place, il la repoussait même avec énergie ; il disait en montrant la belle chevelure dont il était fier : « J'aimerais mieux perdre les cheveux ! » Quand il y fut mis, la situation n'était pas enviable. La Congrégation était bouleversée par une crise profonde, soit du chanoine Duclos, et on n'osait point s'attacher sans réserves au Bon Père Cestac.

La paix et la prospérité revinrent, dès que, avec les pouvoirs accrus que Mgr Lacroix lui accorda en 1870, il prit en mains la direction de la Communauté. Il lui rendit d'abord son âme en restaurant chez les religieuses le culte de leur vénérable fondateur et de sa spiritualité mariale. Pour cela, ses écrits, ses lettres surtout sont partout recherchés comme un trésor de famille, les faits sont recueillis qui peuvent démontrer la sainteté de l'homme de Dieu ; enfin pour promouvoir la canonisation, Mgr Pujol est chargé d'écrire la *Vie de Louis-Edouard Cestac*, en 1878.

L'historien a tenu à faire honneur à l'archiviste : « Nous manquerions, dit-il, à un devoir de justice, si nous n'exprimions pas notre reconnaissance au R. P. Etchégaray, directeur de N.-D. du Refuge, pour son concours si actif et si intelligent. La découverte et le classement des pièces lui appartiennent. Personne mieux que lui ne pouvait les mettre en œuvre. Il a préféré nous abandonner l'insigne honneur d'écrire l'histoire d'un saint ». (*Préface*, p. XIII)

En même temps qu'il ranimait l'esprit du Père Cestac, M. Etchégaray travaillait à établir sur des bases solides la Congrégation des Servantes de Marie. Il voulait pour elles l'approbation du Saint-Siège. En dépit des avis pressants de l'abbé Souberbielle, supérieur de Larressore, qui conseille de « faire le mort », il se rend à Rome en avril 1877. Il se joint au supérieur général de Bétharram, le T. R. P. Etchécopar, auquel le pape accorde une audience et une double bénédiction pour les Prêtres du Sacré-Cœur et les Servantes de Marie.

M. Etchégaray portait alors magnifiquement ses 66 ans ; avec ses beaux yeux et ses longs cheveux blancs, il avait la majesté d'un patriarche ; Pie IX, qui le contemplait avec sympathie, interroge soudain le P. Etchécopar en montrant M. Etchégaray : « Et ce frère aîné, qui est-ce ? »

A Rome, guidé par un compatriote et un ami, l'abbé Barbétéguy, chapelain de Sainte-Agnès, le supérieur de N.-D. du Refuge, muni des lettres de l'évêché de Bayonne, dépose les Constitutions des Servantes de Marie, et sollicite leur approbation. Partout son charme, sa dignité, lui conquièrent l'amitié d'hommes éminents, celle du P. Bianchi, le consultant tout puissant pour l'approbation des Règles, celle de Mgr di Lucca, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers, qui ne cesse de le couvrir d'éloges : « Il a gagné ma confiance entière ; je ne lui refuserai rien ; si je pouvais, je le ferais évêque ».

Avec de tels appuis, l'approbation des Servantes de Marie ne pouvait tarder ; en effet le bref fut publié à Rome le 15 avril 1878. C'était le succès mérité des efforts de M. Etchégaray et le couronnement de l'œuvre du vénérable Louis-Edouard Cestac. Celui qui l'avait obtenu avait droit à la récompense du ciel. Il s'y envola soudainement le 15 août 1887. La Communauté le pleura comme un autre père. Car si M. Cestac avait donné la vie à l'institution de N.-D. du Refuge, M. Etchégaray l'avait sauvée en faisant approuver ses Constitutions ; l'un était le créateur, l'autre l'organisateur.

¹¹⁷ A cette époque, les religieux de la Société du Sacré-Cœur faisaient un vœu spécial d'obéissance à l'évêque de Bayonne, comme les Jésuites au Pape.

¹¹⁸ Les Dames Ursulines, établies à Pau dès la fin du XVIII^e siècle, en furent chassées par la Révolution en 1792 ; revenues en 1802, elles sont de nouveau éloignées par Napoléon. C'est le 10 octobre 1817 qu'elles sont rappelées par M. Perpigna, maire de Pau, et M. Dessoles, préfet des Basses-Pyrénées ; pour leurs élèves, elles construisent un immeuble de trois étages, puis en 1835, une chapelle, et en 1852, de belles sacristies. Saint Michel Garicoïts connaissait l'importance de cette œuvre, car il a été longtemps le confesseur extraordinaire des religieuses. Aussi comme aumônier, leur envoie-t-il M. Etchégaray.

¹¹⁹ On s'attendrait à lire *sûrement*, au lieu de *nullement*.

¹²⁰ Sœur Marie-Séraphique, *Lettre* 125.

¹²¹ Adèle, voir lettre du 20 déc. 1856.

¹²² Cier-de-Rivière, localité de la Haute-Garonne.

¹²³ Victimes de l'épidémie de typhus en 1857 : P. J.-B. Gaye, J.-P. Soubielle avec Fr. Vital Soubielle, et deux élèves. Voir *Lettres* 133, 134, 135.

¹²⁴ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

¹²⁵ Après le choléra, qui avait ravagé la région en 1855, survient à la fin de 1856 et au début de 1857 une épidémie de typhus, qui vient encore décimer les populations ; Bétharram perdit cinq membres, Voir *Lettres* 134, 135.

¹²⁶ Dupois est une graphie défectueuse pour Dupoy. Pierre-François Dupoy, né à Tartas, le 23 décembre 1763, élève de l'Université de Toulouse, ordonné en 1787, professeur en 1788 au grand séminaire de Dax, à celui de Bayonne en 1806 ; le 11 novembre 1813, il fait la réouverture du grand séminaire de Dax, dont il est supérieur ; chanoine depuis 1812, il meurt le 31 mars 1820.

M. Dupoy est une des plus belles figures de prêtre de cette époque troublée ; à 27 ans, sous la Révolution, il refuse le serment constitutionnel et s'exile en Espagne ; en 1806, Mgr Loison l'appelle au séminaire de Bayonne ; il y va ; mais à la chaire de théologie, il préfère la chaire de la cathédrale, d'où il tonne contre les chanoines, pour avoir déserté leurs paroisses sans prêtres ; de telles semonces lui valent d'être expédié à Dax ; c'était peut-être ce qu'il désirait le plus ; sans l'appui de son évêque, malgré le grand maître de l'Université, M. de Fontanes, malgré Napoléon même, il procède à la réouverture du grand séminaire de Dax, le 11 novembre 1813, accueillant dans l'immeuble délabré quelques élèves du séminaire de Bayonne, devenu hôpital militaire de l'armée du maréchal Soult ; un mois plus tard, le séminaire de Dax est réquisitionné à son tour, et le 11 décembre, les sapeurs en forcent les portes à coups de hache, en expulsent maîtres et élèves ; le 28 décembre, il rassemble ses séminaristes au château de Poyanne ; après les vacances, il les appelle de nouveau au grand séminaire de Dax. Au début de 1820, les missionnaires de France donnaient une grande mission ; M. Dupoy leur offre son concours, et chaque jour donne un sermon en gascon ; malgré son travail, il observe rigoureusement le jeûne du Carême ; épuisé, il tombe sur la brèche, et meurt le vendredi saint.

M. Dupoy est un des hommes qui ont profondément marqué saint Michel Garicoïts, et comme il dit, laissé en lui « *un sillou lumineux* ». Il a été son directeur de conscience et son professeur de théologie morale au séminaire de Dax. Ce maître a eu le pressentiment de la grandeur de son élève : « Ou je me trompe fort, a-t-il dit, ou ce jeune homme fera parler de lui ! »

¹²⁷ M. Dupoy, après avoir été chassé du grand séminaire, réussit à loger ses élèves dans les presbytères de Dax et des environs, en attendant que le château de Poyanne pût les recevoir.

¹²⁸ Le chanoine François Honnert, né à Saralbe (Moselle) le 17 août 1756, diocèse de Metz, secrétaire de l'évêché de Bayonne du 25 décembre 1802 au 26 mai 1822, date de sa mort. Il était chanoine depuis le 20 janvier 1809.

M. Honnert est, avec Mgr Loison, l'un des meilleurs ouvriers de la réorganisation du diocèse de Bayonne sous le concordat. Il mériterait une notice. C'est le protecteur éminent de saint Michel Garicoïts ; il prit en affection ce jeune domestique de l'évêché et lui ouvrit les portes du séminaire d'Aire, de Dax, et le couvrit de son appui auprès de Mgr d'Astros. Il a peut-être francisé le nom basque du saint, changeant Garacotche en Garicoïts. Sur sa tombe, dans le cloître de la cathédrale de Bayonne, l'épithaphe porte :

+

HIC. JACET.

FRANC. HONNERT.

PRESB. METENSIS.

HUJUS. ECCL.

CATHED. CANONICUS

R. D. D. JOS. JACOBI.

LOISON. EPIS.

BAYON.

A. SECRETIS.

OMNIBUS. BONIS.

FLEBILIS. OCCUBUIT.

ANNO. ÆTATIS.

66. REPARATÆ.

SALUTIS. 1822. DIE. XXVI.

MENSIS. MAII.

SACERDOTI. DE.

DIECESI. BENE.

MERITO. DIVINAM.

MISERICORDIAM.

ADPRECARE.

¹²⁹ Sœur Zéphirin-Saint-Blaise, *Lettre* 31.

¹³⁰ Le même thème est traité, *Lettre* 48.

¹³¹ Le prêtre est Jean-Baptiste Gaye, directeur de l'école, *Lettre* 152.

¹³² Le clerc s'appelle Jean Soubielle, né à Livron en 1835, admis dans la Société le 1^{er} octobre 1856, décédé le 13 février 1857.

¹³³ Frère Vital Soubielle, né à Herrère, décédé le 13 février 1857.

¹³⁴ Sœur Saint-Guillaume, *Lettre* 118.

¹³⁵ Sœur Amédée, Fille de la Croix.

¹³⁶ Sœur Reine-Julie, Fille de la Croix.

¹³⁷ Sœur Zébine-Marie, née Marie Pouey en 1828, entrée chez les Filles de la Croix, vers 1844 ; elle est supérieure de la résidence de Pau, où saint Michel fait souvent halte ; morte en 1898.

Elle attribuait sa vocation à saint Michel. Elle s'adressait à lui, et de 20 à 24 ans, elle n'eut point d'autre directeur. Elle estimait fort la vie religieuse sans ressentir aucun attrait pour elle ; à plusieurs reprises elle reçut des demandes de mariage et les repoussa sans aucun dessein d'entrer en religion. A 24 ans, le saint l'amène à considérer son avenir ; à l'examen, elle ne se sent pas plus portée vers le mariage que vers la vie religieuse. Saint Michel lui dit alors :

« Examinez de quel côté vous trouverez les plus grandes souffrances... »

Elles se présentaient dans la vie religieuse, chez les Filles de la Croix.

« *Entrez donc au noviciat d'Igon !* », tranche le saint. (Summ.).

¹³⁸ Le jeudi 5 mars 1857, saint Michel passait à Pau, en route vers Bayonne, où il présentera au sous-diaconat, le samedi 7, MM. Jean Florence, Carmel Souberbielle et Cyprien Espagnolle.

¹³⁹ Sœur Saint-Jérôme, *Lettre* 59.

¹⁴⁰ Sœur Zébine-Marie, *Lettre* 134.

¹⁴¹ Voir *Lettre* 134.

¹⁴² La voie ferrée Tarbes, Lourdes, Pau, Orthez, Puyoô et Bayonne n'existait pas encore ; elle ne sera construite que dix ans plus tard en 1867, après la mort de saint Michel Garicoïts ; celui-ci utilisera ce nouveau moyen de locomotion pour ses voyages à Bayonne, mais il ira prendre le train à la gare de Tarbes et passera pas Mont-de-Marsan, Morcenx et Dax, ligne inaugurée le 18 août 1859.

¹⁴³ Saint Michel ajoute une autre victime du typhus à celles qu'il mentionne dans ses *Lettres* 133, 134.

¹⁴⁴ L'année 1856-1857 est l'année terrible de Bétharram. Saint Michel a envoyé huit de ses religieux en Amérique, le typhus en emporte quatre, le travail et la maladie deux autres. La Communauté est décimée, les santés ne sont pas bonnes, quand partout, dans les missions et les collèges, les vides creusés par la mort exigent un redoublement d'effort. La petite bourse de M. Cazaban, l'économe, est épuisée par les frais d'équipement de l'expédition américaine. Il n'y a point de ressources et la misère règne dans la région. La récolte de blé a avorté comme celle du seigle ; la pomme de terre a pourri ; le maïs a été desséché par des chaleurs excessives et persistantes. La population est acculée à la famine.

On comprend qu'une telle année ait accablé de préoccupations saint Michel. Son émule à l'autre extrémité du diocèse, le bon Père Cestac, en dépit d'une confiance sans réserve en la Providence, ne peut se défendre d'une certaine inquiétude : « *Si Dieu n'a pas pitié de nous*, écrit-il le 17 août 1856, *si notre bonne Maîtresse ne nous garde pas dans son cœur maternel, nous avons devant nous une année qui menace d'être désastreuse* ».

¹⁴⁵ Avec une joie qu'il ne cache pas, saint Michel fait connaître partout l'heureuse arrivée de ses religieux sur le continent américain ; l'exceptionnelle durée de la traversée, deux mois entiers au lieu de quarante jours, avait fait craindre que les passagers de « L'Étincelle » n'eussent péri ; le bruit en avait couru en France.

¹⁴⁶ Didace Barbé, supérieur des missionnaires d'Amérique, *Lettre* 16.

¹⁴⁷ Mgr de Escalada, évêque de Buenos-Aires, avait quitté la ville pour une tournée de confirmation de plusieurs mois à travers son immense diocèse ; il n'avait point laissé d'ordres ni de directives pour recevoir les prêtres annoncés.

¹⁴⁸ Après leur pénible voyage de 65 jours, les premiers « *Pères Bayonnais* », comme on appelle en Amérique les Prêtres du Sacré-Cœur, n'eurent point l'accueil qu'on leur avait fait espérer. L'amirauté n'envoya personne à leur débarquement ; le gouvernement, qui les avait appelés, laissa le gouverneur, Pastor Obligado, les menacer d'expulsion ; le vicaire général ne put leur confier l'église et le presbytère de la Merced que l'évêque avait promis ; ils furent relégués au couvent Saint-François. Trois jours après leur arrivée, ils allèrent à Montevideo en quête d'une position moins précaire. Un moment même, ils songèrent à rentrer en France. Ces pénibles débuts furent vite oubliés, car bientôt les autorités civiles et religieuses n'épargnèrent aucune occasion de leur témoigner une bienveillance accrue. (Voir Bourdenne, *Vie et Lettres*, p. 163-165 ; *Vie et Œuvre*, p. 185-187.)

¹⁴⁹ Un mot facile à suppléer, semble avoir été omis ; dans une autre copie, on lit : « *Vous le voyez sans doute* ».

¹⁵⁰ Au sujet des tentations contre la vocation ou la Communauté, saint Vincent de Paul écrit : « *Ne dites jamais vos peines qu'à vos supérieurs et tenez-vous couverts à l'égard des autres* ». (Coste, *Saint Vincent de Paul*, t. X, p. 447.) Voir *Lettre* 103.

¹⁵¹ Cf. *Lettre* 13.

¹⁵² Matth., VIII, 8.

¹⁵³ *Pendant les vacances*, c'est-à-dire pendant la retraite qui a lieu pendant les vacances.

¹⁵⁴ M. Auguste Etchécopar, voir *Lettre* 239.

¹⁵⁵ M. Etchécopar, qui n'avait que 27 ans d'âge et deux années de vœux dans la Société du Sacré-Cœur, après quelque temps de professorat à Saint-Palais et à Oloron, avait été choisi par saint Michel Garicoïts comme maître des novices ; il avait envoyé une lettre pour protester de son incapacité ; on lit ici la réponse du fondateur de Bétharram.

¹⁵⁶ *L'art des arts* pour saint Michel, c'est la direction spirituelle : « *L'art des arts, c'est le gouvernement des âmes* » (*Doct. Spir.*, p. 356).

¹⁵⁷ *Industriae*, d'Aquaviva, *Lettres* 22 et 55.

¹⁵⁸ *Exercices* de saint Ignace, *Lettre* 55.

¹⁵⁹ Il faut noter ici le réalisme de saint Michel. Pour lui le savoir commence avec la vie, s'enrichit avec l'expérience ; la connaissance psychologique, la science morale et spirituelle, facilitent la conduite des âmes, mais il faut que ses principes, ses lois, soient contrôlés par l'expérience ; la pratique va alors avec la théorie.

¹⁶⁰ Le Directoire, *Lettres* 22, 55.

¹⁶¹ Pierre Pagadoy, né à Biscay (B.-Pyr.) le 17 septembre 1824, ordonné le 21 décembre 1850, professeur au collège municipal de Saint-Palais, entré dans la Société le 15 octobre 1857, conseiller général de 1863 à 1872, décédé le 12 février 1902.

Pierre Pagadoy avait commencé ses études littéraires au collège de Saint-Palais, il acheva sa formation sacerdotale au grand séminaire de Bayonne ; M. Ségalas l'obtint, comme collaborateur, en même temps que M. Auguste Etchépar ; en 1857, on lui offrit la direction du collège de M. Ségalas ; il refusa et demanda son admission dans la Société du Sacré-Cœur ; saint Michel Garicoïts lui communique son acceptation.

A Bétharram, M. Pagadoy se dévoua selon ses goûts ; il fut professeur, musicien et confesseur. Il aimait les sciences physique et chimiques ; il fut chargé de les enseigner aux scolastiques ; saint Michel, qui lui avait acquis un bon cabinet de physique et de chimie, se laissait volontiers parmi les étudiants pour suivre les exposés ou les expériences du maître. M. Pagadoy était passionné pour ces matières, fort nouvelles à cette époque ; dans sa jeunesse, il réussissait à enthousiasmer son auditoire ; l'âge et les routines du métier rendirent moins attrayants ses cours. Sa réputation attirait toujours vers lui quelques élèves du dehors.

Autant que les sciences, il connaissait la musique ; il réorganisa la schola de l'école Notre-Dame ; et lorsque, par la munificence de Napoléon III, la chapelle de la Vierge eut son orgue, M. Pagadoy fut l'organiste de Notre-Dame.

Une maladie du larynx lui interdisait la chaire ; il lui restait le confessionnal ; il y était très assidu ; il y passait même un temps prolongé avec une patience et une endurance héroïques.

¹⁶² Jean Magendie, né le 24 mars 1835 à Beuste (B.-P.), élève des Frères à Baudreix, de l'Ecole Notre-Dame de Bétharram de 1851 à 1854, après la 4^e il entre au noviciat de la Société le 22 octobre 1854, fait profession, le 31 août 1856 s'embarque pour l'Amérique avec les premiers missionnaires ; le 28 juillet 1858, Mgr Lacroix envoie à Mgr de Escalada les lettres dimissoriales pour la tonsure et les ordres ; ordonné le 20 décembre 1863, décédé à Buenos Aires le 20 octobre 1925.

Ce grand religieux, qui est resté pendant plus de 40 ans à la tête des œuvres d'Amérique, s'est tellement confondu avec elles que son nom ne s'en détache point ; il n'existe encore aucune biographie de cette forte personnalité. Quelques dates importantes subsistent.

- 1858 19 mars, Fondation du *Colegio San-José* avec M. Barbé.
- 1869 13 avril, fondation de l'*Academia San-José*.
- 1869 13 août, à la mort de M. Barbé, *Directeur* du Colegio San-José.
- 1871 Premier voyage en Fiance.
- 1873 Elu *vicair général* des religieux d'Amérique.
- 1878 Incorporation du Colegio San-José au collège national.
- 1880 Cure de santé à Capilla del Monte.
- 1885 Accueille le premier visiteur de la société, M. Bourdenne.
- 1886 Suppression du cours commercial au Colegio San-José.
- 1888 Acquisition de la maison de campagne à Caseros.
- 1890 Construction de la chapelle du Colegio San-José.
- 1891 Décembre, accueille, comme visiteur le T.R.P. Etchépar.
- 1897 Laisse la direction du Colegio San José.
- 1899 Fonde le Colegio Sagrado Corazón, à Rosario.
- 1901 Voyage en France, témoin au procès de béatification de saint Michel.
- 1904 Fondation du *Colegio San-José* à La Plata.
Reprend la direction du Colegio San-José.
- 1904 Fondation du Colegio San-José d'Asunción.
- 1906 Pose de la première pierre de la basilique du Sacré-Cœur.
- 1908 Fondation de la résidence de Pereyra.
Consécration de la basilique du Sacré-Cœur.
- 1909 Voyage en Europe, membre du chapitre général.
- 1910 Laisse définitivement la direction du Colegio San-José
- 1911 Voyage en Europe, membre du chapitre général.
- 1925 20 octobre, Mort à Buenos Aires

M. Jean Magendie, successivement comme *Provincial, Vicair* et *Délégué*, a travaillé avec prudence et esprit de suite au développement des œuvres de la Société en Amérique du Sud. Quand il prend la direction du collège San-José, il n'y a guère que 125 élèves ; il y en aura 349 en 1897, et 614 quand il s'en éloigne définitivement en 1910. La création de l'apostolat d'Almagro et de Pereyra est due à son initiative. Avec une centaine de religieux, 82 prêtres et 19 frères, il assure l'existence et le développement de cinq collèges importants, de trois églises, d'un apostolat, d'un noviciat et d'un scolasticat.

Très attaché à la vie religieuse, il reste cependant à l'écoute des hommes et des événements de son temps ; il est l'ami des défenseurs de l'Eglise, Goyena et Estrada, et il en impose à ses adversaires ; Sarmiento dira de lui : « L'homme qui me gêne le plus, c'est ce moine, *el fraile Magendie* ! »

Toute sa vie il a le culte de saint Michel Garicoïts, qui avait été son directeur de conscience à Bétharram, et dont il suit les principes.

¹⁶³ Saint Michel se donne ce titre à 60 ans, parce que son correspondant dépasse à peine la vingtaine.

¹⁶⁴ Son petit frère est Lucien Magendie ; élève du collège Notre-Dame de 158 à 1861, il ne répondit pas aux espérances de saint Michel et n'entra point dans la Société du Sacré-Cœur ; il est mort à Pau en 1927.

¹⁶⁵ Lire : comme aspirant...

¹⁶⁶ Dans ces trois mots, saint Michel condense les qualités du religieux formé à son école ; il en a donné diverses traductions, *Lettre* 266.

¹⁶⁷ *Philip.*, IV, 1.

¹⁶⁸ Frère Joannès Arostéguy, né à Barcus le 10 novembre 1825, vint à Bétharram vers 1842, fit profession en 1844 ; en 1849, il est avec M. Pierre Barbé à la fondation des œuvres d'Orthez ; après un séjour à la résidence de Pau, il est avec M. Sarthy et M. Pujo à l'école libre d'Asson ; en 1856 il est volontaire pour l'Amérique, où saint Michel Garicoïts lui adresse cette lettre. Il est avec M. Barbé à la fondation du colegio San-José en 1858 ; le 11 octobre 1862, il est envoyé auprès de M. Harbustan, qui fonde la résidence de Montevideo ; il y restera longtemps ; rentré en France, il est frère sacristain au sanctuaire de Notre-Dame de Bétharram ; quand le décret d'expulsion le menace en 1903, il reprend le chemin de l'exil, à 78 ans, et va finir ses jours à Montevideo, le 19 mai 1910.

Il a laissé un récit très pittoresque du premier voyage des missionnaires vers le Rio de la Plata, de leur installation à Buenos Aires et à Montevideo. Ancien sacristain de la cathédrale de Bayonne, où le Vénérable L.-E. Cestac est vicaire, il sera un des témoins de sa vertu au procès de béatification.

¹⁶⁹ Didace Barbé, Voir *Lettre* 16, avait été nommé par saint Michel supérieur de tous les religieux d'Amérique ; M. Guimon était leur confesseur et M. Larrouy le préfet spirituel.

¹⁷⁰ Le Frère Joannès avait du caractère ; ce qui ne facilita point son séjour à Bétharram, Orthez, Pau et Asson ; Voir *Lettres* 141, 187.

¹⁷¹ Lainée, Sœur Saint-Pothin, *Lettre* 128.

¹⁷² La cadette, Sœur Marie-Saint-Valérien, *Lettre* 128.

¹⁷³ Marie-Anne, qui sera Fille de la Croix sous le nom de Sœur Théodulphie, *Lettre* 128.

¹⁷⁴ Quelques mots ont été effacés.

¹⁷⁵ Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 62.

¹⁷⁶ Appréciation de la lettre qu'on lui a communiquée.

¹⁷⁷ La lettre est écrite un jeudi ; le lendemain saint Michel se rend à Igon pour son ministère habituel. Il y a sa petite chambre, son bureau, où il retrouvera l'adresse.

¹⁷⁸ Sœur Roseline, Fille de la Croix.

¹⁷⁹ Le frère de M. Didace Barbé.

¹⁸⁰ Sœur Lucie, *Lettre* 123.

¹⁸¹ Angelin Minvielle, né à Coarrazze le 20 janvier 1820, ordonné le 1^{er} juin 1844, entré dans la *Société des Hautes-Etudes* d'Oloron en 1844, dont il est nommé supérieur en novembre 1853, après le départ de M. Menjoulet ; le 24 octobre 1855, il fait profession dans la Société du Sacré-Cœur ; il est nommé aussitôt à la direction du petit séminaire d'Oloron, qu'il conservera jusqu'à sa nomination d'assistant général en 1869 ; décédé à Bétharram, le 12 décembre 1875.

Dans ce séminaire, il sut triompher d'une situation délicate et faire de cette maison d'éducation l'un des plus recherchées des Pyrénées ; voir *Lettre* 335.

¹⁸² Au petit séminaire de Saint-Pé.

¹⁸³ Par ce mot, saint Michel Garicoïts marque bien un trait de caractère de Mgr Lacroix : il évitait de prendre des engagements fermes, définitifs.

¹⁸⁴ Mgr Lacroix commence à venir au sanctuaire de Bétharram, pour y conférer les ordres aux membres de la Société, à partir du 18 septembre 1858 ; il s'y rend encore le 18 octobre 1859, le 22 septembre 1860 et le 18 octobre 1861. Quelquefois, il va au séminaire Sainte-Marie d'Oloron dans le même but.

¹⁸⁵ Sœur Saint-Sébastien, dans le monde Jeanne Suberbielle, née à Arros le 30 juillet 1825, entrée chez les Filles de la Croix le 29 septembre 1846, décédée à Igon, le 9 décembre 1899.

¹⁸⁶ Daniel-Augustin Cameigt, né à Auras le 28 octobre 1839, ordonné prêtre le 2 mai 1864, vicaire de Saint-Jacques de Pau, le 17 février 1865, aumônier des Religieuses de N.-D. de Lorette en 1870 à Bayonne, chanoine honoraire de la cathédrale en 1871, curé-doyen de Lembeye le 26 avril 1876, déclaré suspens le 9 février 1880, démis le 27 décembre 1880.

C'est une étrange figure que celle de ce fils de paysans, dont la situation aisée avait été compromise par le chef de famille. Il est difficile de discerner en lui les inspirations de la grâce et les sourdes impulsions de la nature. Dès le séminaire, il manifeste un idéal élevé de vie sacerdotale. Il croit le trouver auprès de saint Michel Garicoïts et lui demande d'être admis dans sa Société du Sacré-Cœur. Il n'entrera point à Bétharram, invoquant l'opposition de ses parents. Il se tourne ensuite vers le vénérable Louis-Edouard Cestac, et lui promet de se joindre à lui, dès qu'il aura fondé à côté des *Servantes de Marie*, la Société des *Serviteurs de Marie*, qui ne se réalisa point.

Si Dieu appelait M. Cameigt à l'état religieux, il faut regretter qu'il ne l'ait point écouté. Cette première infidélité l'a peut-être fait glisser, par des chutes successives, dans l'infortune et le déshonneur. Son intelligence et sa culture, sa parole brillante et son caractère avenant, son activité et son dévouement même, lui assurent le succès auprès des masses comme de l'élite ; à Pau, à Bayonne et à Lembeye, il exerce avec éclat son ministère ; il a des admirateurs et des amis partout ; on l'appelle « l'enfant gâté de Mgr Lacroix ».

Hélas ! par ostentation, par ambition, par cupidité aussi, il s'abandonne à des actes coupables. Mgr Ducellier, pour l'amener au repentir, le frappe d'une suspense ecclésiastique. Déjà la justice enquêta, et le 26 mars 1880, le met en état d'arrestation. Elle a relevé contre lui 21 chefs d'inculpation, dont 13 sont renvoyés au tribunal correctionnel, et 8 sont retenus par la cour d'assises ; trois vols de 20.000 francs aux Dames de Lorette et cinq vols importants au préjudice de plusieurs ecclésiastiques, ses amis. Jugé à Pau, au début de décembre 1180, il fut condamné à 7 ans de travaux forcés et dix ans de surveillance de haute police. Hors de la voie providentielle, eût dit saint Michel, il n'était plus qu'un wagon déraillé !

¹⁸⁷ Un homme capable, comme fait pour la tâche divine à laquelle vous êtes appelé.

¹⁸⁸ Voir *Lettre* 266.

¹⁸⁹ La même idée est reprise, plus loin : « Vous vous devez avant tout à Dieu et à l'Eglise, qui vous appellent en invoquant des droits bien plus sacrés que ceux de vos parents de la terre ». *Lettre* 301.

¹⁹⁰ Variante de la formule : obéir sans retard, sans réserve, sans retour, par amour. *Lettre* 39.

¹⁹¹ Voir pour ces expressions, *Lettre* 2.

¹⁹² Je suis dans l'attente du Seigneur, et il viendra vers moi. (Ps. XXXIX, 1.)

¹⁹³ Daniel Cameigt, *Lettre* 145.

¹⁹⁴ Voir *Lettre* 229.

¹⁹⁵ Daniel Cameigt, *Lettre* 145.

¹⁹⁶ Dans ce paragraphe, qui s'inspire de *la Croix de Jésus*, de Chardon, saint Michel condense sa doctrine de la croix : *Les épreuves, les souffrances sont une donnée sensible de la grâce invisible*, la marque de l'amitié divine, le sceau d'une vocation et d'une œuvre, le signe du salut.

¹⁹⁷ *Dieu y pourvoira*. Genèse, XXII, 8.

¹⁹⁸ Les faits donnent à ces mots une portée prophétique.

¹⁹⁹ Jean-Baptiste Mirande, né à Gurmençon (B.-Pyr.) le 14 juin 1797, ordonné le 25 février 1821 ; vicaire de Coaraze, de Saint-Jacques de Pau en 1821, desservant de Simacourbe en 1825, curé-doyen de Morlaàs en 1829, archiprêtre d'Orthez du 24 février 1830 au 16 septembre 1858, date de sa mort.

Il a assisté à la création des œuvres d'éducation d'Orthez et favorisé leur développement.

²⁰⁰ Mots biffés : vous avez été bienveillant à notre égard.

²⁰¹ Un des collaborateurs de M. Pierre Barbé et des meilleurs, M. Jean Marthe, venait de mourir. Ce jeune homme, né à Argelès en 1827, était venu à l'école N.-D. de Bétharram comme élève de français en 1843 ; son intelligence et son caractère frappèrent l'attention de Michel Garicoïts ; il le poussa à l'étude, et, en 1846, l'admit dans la Société du Sacré-Cœur, comme régent.

Sous la direction de M. Didace Barbé, il joua dès lors un rôle important dans la maison ; il était chargé de 1847 à 1849 du 3^e cours, avec la surveillance des élèves. Il fut bientôt envoyé au secours de M. Pierre Barbé à Orthez, où il se montra un éducateur remarquable. Il mourut à la tâche le 25 décembre 1857, à trente-et-un ans.

M. Marthe et M. Arabéhère, sont les deux premiers frères instituteurs que saint Michel voit succomber dans l'accomplissement de leur devoir. Victimes du même dévouement dans les écoles et collèges, disparurent aussi, épuisés à la tâche, quelques prêtres d'élite, MM. Jules Rossigneux et Paul Carrère en 1857, M. Honoré Serres en 1860, M. Honoré Taret en 1864 ; ils ont respectivement 36, 24, 35 et 26 ans.

« Ce fut surtout parmi la jeunesse vouée à l'enseignement dans les collèges confiés à M. Garicoïts que la mort frappa sans pitié, à coups redoublés. Dans les champs de l'Eglise, les ouvriers eux-mêmes multiplient les moissons. Aussi leur nombre ne fit qu'augmenter. Les jeunes collaborateurs redoublant d'efforts et de fatigues, s'épuisaient rapidement... » (De Madaune, *L'Héroïsme sacerdotal*.)

²⁰² Mots biffés : *je vous assure*.

²⁰³ Mots biffés : *pasteur*.

²⁰⁴ Sœur Marie-Séraphique, voir *Lettre 125*.

²⁰⁵ Voir *Lettre 48*. La spiritualité de saint Michel Garicoïts, comme saint Paul, dégage l'homme de son passé, de son péché, pour que son effort et la grâce le tendent mieux vers l'avenir avec un dynamisme sans entraves.

²⁰⁶ Sabine Etchandy, en religion Sœur Séraphie-Marie, voir *Lettre 125*.

²⁰⁷ Phrases en basque : on dit que Sabine se porte bien ; je ne l'ai pas vue moi-même depuis les vacances. On m'a dit que votre père aussi est bien. Quant à celui qui est à Bagnères, je ne sais pas comment il est. Je pense qu'il sera content ; je le regrette pour ma part ; si c'est la volonté de Dieu, je suis heureux.

²⁰⁸ Autres phrases en basque : Adieu, mon enfant, soyez toujours soumise à la volonté de Dieu, toujours de bonne humeur, toujours contente. Je demande tous les jours pour vous au Père du Ciel toutes sortes de bénédictions. Priez vous aussi pour nous. Demain, je dirai à votre sœur que je vous ai écrit. Ça lui fera plaisir. Vous savez qu'elle vous aime beaucoup comme sœur, et beaucoup plus comme religieuse.

²⁰⁹ Sœur Similienne, *Lettre 125*.

²¹⁰ Post-Scriptum en basque : Ne doutez pas que nous ayons reçu vos lettres avec un grand plaisir, bien que nous n'ayons pas été très fidèles à vous répondre. Portez-vous bien. Que Jésus vive toujours dans nos cœurs.

²¹¹ Sœur Marie-Victorina, *Lettre 94*.

²¹² Vocabulaire particulier : *le démon* ; voir *Lettres 52, 62*.

²¹³ Deux parentes de Sœur Marie-Victorina ; Joséphine est peut-être sa sœur, qui chez les Filles de la Croix avait le nom de Sœur Vincentine.

²¹⁴ Vocabulaire particulier : qui est sorti de la voie providentielle, infidèle à la vocation sacerdotale ou religieuse.

²¹⁵ Sœur Saint-Régis, *Lettre 57*.

Sa Sœur cadette, Eugénie, reçut le nom de Sœur Thertulie.

²¹⁶ La Supérieure d'Hagetmau est Sœur Saint-Pothin, *Lettre 128*.

²¹⁷ Sœur Saint-Edouard, née Philippe Jordanet à Ibos (Htes-Pyr.) le 20 novembre 1813, entrée chez les Filles de la Croix ; elle fut maîtresse des novices, puis en 1844 supérieure provinciale d'Igon, avant d'être élue le 5 décembre 1865 assistante générale à La Puye où elle meurt le 16 juillet 1877. Elle a une sœur cadette. Sœur Marie-Sidonie, *Lettre 56*.

²¹⁸ Paroisse des Basses-Pyrénées, avec 1.740 fidèles, dont M. Castelnau-Tachaires est desservant.

²¹⁹ Angelin Minvielle, voir *Lettre* 152, avait été placé quelques jours après son entrée dans la Société du Sacré-Cœur à la tête du petit séminaire d'Oloron, que Mgr Lacroix venait de confier à la communauté de Bétharram.

Le séminaire Sainte-Marie avait été construit au XVIII^e siècle par deux illustres évêques d'Oloron, Mgr Joseph de Révol (1705-1731) et son neveu, François de Révol (1742-1783). Ce bel édifice fut réduit en cendres par l'incendie du 9 février 1812. Ses ruines furent achetées par l'abbé Soubielle en 1832 et restaurées par M. Adoue, qui en 1841, y établit ses élèves du petit séminaire. Le diocèse de Bayonne avait une hypothèque de 36.000 francs sur l'établissement ; et Mgr Lacroix en fit l'acquisition, en comptant « en argent la somme de 106.382 fr. à M. Adoue et à M. Laügt-Pouy, en quatre versements, dont le dernier a été fait entre les mains de M. Mirias, le 7 mars 1855 », comme en témoigne un « acte, retenu le 27 octobre 1855 par M^e Peyré, notaire à Sainte-Marie d'Oloron, constatant le dépôt d'un acte sous seing privé, en date du 27 août 1855, enregistré à Oloron le 27 octobre de la même année, et portant vente par les sieurs Adoue et Laügt-Pouy, prêtres, des bâtiments et dépendances du collège Sainte-Marie ». Le prix étant de 106.000, avec 7.001 fr. 25 de frais d'enregistrement.

Sous la direction de M. Angelin Minvielle, le séminaire de Sainte-Marie, devint vite une maison d'éducation également appréciée par les familles et par les maîtres de l'université grâce à un corps professoral choisi.

TABLEAU DU CORPS PROFESSORAL DU SEMINAIRE D'OLORON
de 1855 à 1863

Supérieur				
Directeurs :	A. Minvielle		1855-1869	
	Rossigneux		1855-1857	
	Espagnolle		1857-1859	
	Hayet		1859-1862	
Economes :				
	Lalanne		1855-1858	
	Hayet		1858-1862	
	Carrerot		1862-1864	
Professeurs :				
	Cazedepats	1855-1861	Guilhas	1859-1860, 1863-1867
	Lalanne	1855-1859	Lapats-Florent	1859-1863
	A. Minvielle	1855-1869	Carrerot	1862-1864
	M. Minvielle	1855-1868	Bellocq	1863-1864
	Hayet	1855-1862	Taret	1863-1865
	Rossigneux	1855-1857	Lamuraille	1863-1865
	Goailhard	1855-1858	Faur	1863-1864
	Etchécopar	1855-1857	Lahérrère	1863-1868
	Florence	1855-1887	Bérilhe	1863-1903
	Espagnolle	1857-1859	Peyret	1863-1865
	Ducasse	1858-1860	Lacoste	1863-1865
	Pédélaborde	1859-1913		

²²⁰ Espagnolle, *Lettre* 194.

²²¹ Saint Michel Garicoïts, il ne faut pas l'oublier, a été le témoin attristé de chutes retentissantes, trop fréquentes de son temps ; sur le plan national, il y a eu la révolte de Lamennais et l'apostasie de Renan ; tout près de lui, un prêtre de Saint-Pé-de-Bigorre, M. Labatut, membre de l'Église Catholique Française de l'abbé Cotel, lance un pamphlet contre son évêque Mgr Double, fait l'apologie de l'abbé Grégoire et du serment constitutionnel ; le curé de Lourdes, M. Condat, un jureur, refuse en 1827 de se rétracter et de quitter la paroisse, mourant hors de l'Église, le 5 octobre 1830 ; enfin dans le clergé du diocèse de Bayonne, où vivent encore quelques prêtres dont la Révolution sanctionnait les sandales comme les Daubuchon, les Péborde et les Labarbère, un prêtre conciliant comme Mgr Loison, en deux ans, du 7 mars 1816 au 1^{er} décembre 1818, lance cinq interdits et prononce huit destitutions.

Saint Michel, fait allusion à des souvenirs personnels : « J'avais un de mes condisciples, qui était un sujet d'élite, surtout très fort en histoire, et dont les devoirs écrits excitaient plus d'intérêt que les leçons du professeur lui-même. Ses condisciples eussent voulu l'entendre tous les jours, lire ses excellents travaux. Eh bien ! Devenu prêtre, il s'est rendu impossible par son mauvais esprit : il est mort dans un petit poste, avili, avec la réputation d'un ivrogne ».

Il cite dans une conférence, un autre cas : « Comment, disait quelqu'un, les supérieurs tolèrent-ils la conduite de ces deux confrères ? La réponse de Dieu fut terrible. Ce murmurateur tombe le jour même dans les désordres, dont il s'était fait l'impitoyable censeur... » (Doct. Spir., p. 217.)

²²² Angelin Minvielle, *Lettre* 143.

²²³ Jean-Baptiste Gaye, né à Lestelle, le 10 mai 1789, reconnu avec vocation ecclésiastique en 1806, élève du collège de Bétharram de 1809 à 1812, ordonné en 1818, vicaire le 1^{er} avril de la même année, desservant d'Argelos et Astis le 1^{er} avril 1820, de Lème en 1842, entré dans la Société le 17 novembre 1847, décédé à Bétharram le 9 février 1857. (*Arch. Nat.* F. 19, 827 A.)

Occupé tout jeune à la garde des troupeaux, c'est à 17 ans qu'il commence ses études ; il n'a aucune initiation aux lettres ni aux sciences, et pourtant par un travail acharné et grâce à une belle intelligence, il peut en quelques années conquérir le diplôme de bachelier sous l'Empire et recevoir le sacerdoce sous la Restauration. M. Carteron, secrétaire de Mgr d'Astros, le rencontre au cours d'une tournée pastorale et porte sur lui ce jugement : « M. Gaye est un jeune prêtre, dont on ne peut dire que du bien, qui est très apprécié par son zèle et par ses moyens, et qui s'est fait estimer de toute la paroisse ». A cinquante ans, la fatigue et les infirmités le poussent à interrompre son ministère ; il songe à se retirer à Bétharram, où l'attire l'éducation de la jeunesse ; saint Michel Garicoïts souhaite l'arrivée de ce collaborateur, qui lui permettrait, avec son diplôme d'ouvrir les cours de latin dans la maison natale de M. Nabarrette, voir *Lettre* 11. Le 7 novembre 1840, par lettre de M. Hiraboure, vicaire général, Mgr Lacroix accorde l'autorisation à M. Gaye de laisser sa paroisse de Lème, et à saint Michel d'acquérir la maison Nabarrette. Rien ne se fit, cette année-là, car toutes les ressources de la société étaient réservées à la restauration du Calvaire par Renoir. Celle-ci fut interrompue en 1845. Aussitôt saint Michel reprend son projet de cours de latin et le développe : il est résolu à créer, avant la loi Falloux, un établissement secondaire. Déjà, en 1845, l'immeuble est loué au centre de Lestelle, la mairie actuelle ; un diacre, M. Conte, est nommé directeur ; la date de rentrée est fixée au mois de novembre 1846. Le départ du directeur fait échouer le projet.

M. Conte parti, M. Gaye arrive et prend sa place. En novembre 1847, les cours secondaires s'ouvrent à la Tisnère, louée jusqu'en 1852 à M. Finou de Nay. Le directeur officiel des cours secondaires avait un titre sans responsabilités. L'enseignement lui était interdit par une aphonie incurable ; et la discipline était assurée par M. Barbé et ses maîtres. Il lui était réservé de présider, chaque dimanche, la lecture des notes, faites par M. Barbé, et de signer les bulletins de classe pour les familles. Son rôle se serait borné à cela, s'il n'eût su l'élargir par celui de préfet spirituel. Chaque matin, il célébrait la messe des élèves ; chaque semaine, le samedi, il se tenait à son confessionnal à côté de l'autel de la *Pastoure* ; il y était assiégé par les jeunes pénitents de l'école, conquis par son inépuisable bonté. Chaque année, il préparait les enfants de la première communion ; et comme les locaux étaient insuffisants, à la Tisnère comme à Bétharram, c'est dans sa cellule qu'il réunissait ce petit monde. Par cette action sur les âmes, M. Gaye mérita d'être appelé *l'Ange de l'Ecole*.

²²⁴ Jules Rossigneux, *Lettre* 112.

²²⁵ Vergez, famille de notables de Lescar.

²²⁶ Les de Livron se signalent au XIX^e siècle par leurs bonnes œuvres. L'un d'eux est connu par des donations aux séminaristes de Bétharram en 1826, et par des libéralités qui permirent, en 1828, d'ériger une chapelle aux Eaux-Chaudes.

²²⁷ Le curé de Montory est M. Marquette, né à Lasseube (B.-Pyr.), le 24 octobre 1786, ordonné en 1816, vicaire d'Accous, desservant de Méritein, puis de Montory de 1827 à 1865. Saint Michel avait de nombreuses relations avec lui.

²²⁸ Jean Florence, *Lettre* 315.

²²⁹ Louis Lassus, *Lettres* 153.

²³⁰ Le petit livre est le *Thesaurus Spiritualis Societatis Jesu*, où se trouve le *Summarium Constitutionum*, les *Regulae Communes* et la lettre de saint Ignace *De virtute obedientiae*.

²³¹ Probablement l'*Instruction pro Superioribus* du P. Aquaviva ; le texte venait d'en être publié de nouveau en 1847 dans les *Epistulae Praepositorum Generalium*.

²³² Les exhortations, voir *Lettre* 106.

²³³ On voudrait avoir ces *points substantiels* dans la rédaction de saint Michel ; voici du moins les articles des Constitutions de saint Ignace dont il a pu s'inspirer.

1. *Quia Societas quae mediis humanis instituta non est, per ea nec conservari nec augeri potest, sed per gratiam omnipotentis Dei ac Domini Nostri Jesu Christi ; in eo solo spem constituti oportet, quod conservaturus sit et promoturus hoc opus, quod ad obsequium et laudem suam et auxilium animarum inchoare dignatus est. Et iuxta spem hanc, primum medium et maxime consentaneum, orationum et sacrificiorum erit...*

2. *Ad conservationem et incrementum non solum corporis, id est eorum, quae externa sunt, sed etiam spiritus Societatis, atque ad assecutionem finis, quem sibi praefigit, auxilium animarum ad ultimum et supernaturalem suum finem consequendum media illa, quae cum Deo instrumentum conjugunt et disponunt, ut a divina manu recte gubernentur, efficaciora sunt, quam quae illud disponunt erga homines. Huiusmodi est probitas et virtus, ac praecipue charitas, et pura intentio divini servitii, et familiaritas cum Deo in spiritualibus devotionis exercitiis, et zelus sincerus animarum, ad gloriam ejus, qui eas creavit ac redemit, quovis alio emolumento post habito. Videtis itaque in universum curandum esse ut omnes qui se Societati addixerunt, in virtutum solidarum ac perfectarum et spiritualium rerum studium incumbant ; ac in huiusmodi maius momentum, quam in doctrina vel aliis donis naturalibus et humanis constitutum esse ducant. Illa enim interiora sunt, ex quibus efficaciam ad exteriora permanere ad finem nobis propositum oportet.*

3. *Hoc iacto fundamento, media illa naturalia, quae Dei ac Domini nostri instrumentum in proximorum utilitatem disponunt, in universum ad conservationem et incrementum totius huius corporis conferent ; si tamen et addiscantur et exerceantur sincere ad solum Dei obsequium ; non ut illis fiducia imitatur, sed potius ut divinae gratiae justa summae providentiae suae ordinem per haec cooperemur ; qui ad gloriam suam tam dona naturalia, quae ipse ut Creator, quam supernaturalia, quae ut gratiae auctor donat, vult referri...* (Constitutiones Societatis Jesu, pars X.)

²³⁴ Vocabulaire particulier : ceux qui aiment.

²³⁵ Dans les Constitutions de la Compagnie de Jésus, les règles concernant les conseillers occupent les dix pages du chapitre VI de la IX^e patrie. L'esprit y est précisé aux articles 9 et 10, que voici :

9. *Hic praepositi minister vir esse sollicitus, et discretionis, et si fieri posset, doctrinae dono, et specie honesta, ac modo agendi verbo et litteris cum omni hominum genere praeditus esse deberet ; quique in primis esset vir, cui confidenter quidvis committi posset ; quique Societate in Domino diligeret...*

10. *Videtur ergo pernecessarium ut aliqui sint apud superiorem viri litteris et omnibus aliis Dei donis clari, qui ei assistant ; et considerandi peculiari sollicitudine res universales Societatis curam babeant... Et in universum, in considerandis et tractandis rebus tam ad doctrinam, quam ad praxim pertinentibus, quae altiore considerationem postulant, iuvare praepositum ac sublevare debent.* (IX^e partie, chap. 6.)

²³⁶ La Communauté d'Igon, si elle avait besoin de son aumônier en des circonstances imprévues, envoyait à Bétharram ou le cheval ou la voiture pour ramener saint Michel.

²³⁷ Louis Lassus, né le 23 juin 1816 à Aast (B.-P.), ordonné le 10 juin 1843, vicaire de Coaraze le 5 décembre de la même année, entré dans la Société le 6 septembre 1845, missionnaire de N.-D. de Bétharram, auxiliaire de saint Michel Garicoïts à l'aumônerie d'Igon, en 1850 ; chapelain de Saint-Louis-de-Gonzague à Pau en 1852 ; supérieur de Sainte-Croix d'Oloron et préfet spirituel du séminaire Sainte-Marie de 1855 à 1858 ; aumônier à Notre-Dame du Refuge en 1859 ; aumônier de la prison d'Oloron le 10 juillet 1874 ; aumônier des Filles de la Croix d'Igon ; conseiller général de 1878 à 1890 ; décédé à Bétharram le 28 avril 1891.

M. Lassus est en ce moment supérieur de l'ancien couvent des Cordeliers de Sainte-Croix d'Oloron, où Mgr d'Astros, en 1823, avec M. Soubielle, avait abrité un embryon de petit séminaire, et où le chanoine Menjoulet avait réuni, en 1844, la Société des Hautes-Études ; quand celle-ci si disperse, saint Michel y établit en 1855 une résidence qui subsistera jusqu'en 1877 ; ses membres sont avec M. Lassus, M. Etchégaray, qui mourra dans la Société du Sacré-Cœur, M. Paradis qui en fera partie quelque temps, et M. Laffargue, qui n'y entra point.

²³⁸ Les points essentiels, voir *Lettre* 152.

²³⁹ Il faudrait lire peut-être : *leur déclarant à chaque instant ce qu'il désire d'eux.*

²⁴⁰ Son rôle de préfet spirituel, lui était fixé dans la lettre à M. Minvielle par l'une des règles des conseillers du supérieur. Elle se présente ainsi dans les Constitutions de saint Ignace :

Tertia regula ad animum ejus spectat ; cum etiam viris perfectis aliquando huiusmodi cura, vel circa personam, vel circa officium sit necessaria. Habebat ergo Societas cum Praeposito generali (et idem cum inferioribus fieri posset) aliquem, qui accedens ad Deum in oratione, postquam divinam bonitatem consuluerit et aequum esse indicaverit, cum modestia debita et humilitate, quid sentiat in ipso Praeposito requiri ad maius obsequium et gloriam Dei, admonere teneatur... (IX^e partie, chap. 4, n^o 4.)

²⁴¹ Angelin Minvielle, supérieur de Sainte-Marie, *Lettre* 143.

²⁴² Voir le même thème dans *Lettre* 41.

²⁴³ Paraphrase de la fin de l'oraison du Saint-Esprit.

²⁴⁴ Jean Chirou, *Lettre* 10. Il était depuis le 5 juillet 1848 élu conseiller et choisi comme premier assistant par saint Michel ; mais du fondateur, s'il vénérât l'homme, il n'embrassait point toutes les idées ; comme il s'était opposé à l'œuvre des écoles, il n'était pas pour une forme de vie religieuse comme la définissent les Constitutions de la Compagnie de Jésus ; sur ce point, il était l'homme de Mgr Lacroix. Malgré sa réserve, il le laissa trop paraître, et saint Michel dut l'éloigner de Bétharram ; il l'envoya en résidence à Sainte-Croix. Ses partisans s'en plaignirent comme d'un envoi en exil ! Il faut dire, à son honneur, qu'il refusa noblement de devenir le chef d'une opposition ; deux amis étant venus lui demander ses directives, il les renvoya prestement à Bétharram.

²⁴⁵ Maurice-Jean Chirou, frère de Jean, né à Pontacq le 20 septembre 1828, élève du petit séminaire de Saint-Pé ; il hésite sur le choix d'une carrière. Par tempérament, il se sent fait pour l'armée ; saint Michel Garicoïts, qui le dirige, l'envoie au séminaire de Bayonne ; orienté vers le sacerdoce, il songe à entrer à Bétharram, où l'attire son frère, Jean ; il y réside de 1847 à 1849 comme étudiant ecclésiastique et professeur à l'École Notre-Dame ; saint Michel lui signifie qu'il est fait pour les Missions ; encore clerc minoré, il entre le 14 novembre 1849 au séminaire des Missions Étrangères de Paris ; ordonné le 6 mars 1852, il est envoyé le 29 avril suivant en mission au Yun-Nan ; il est de retour en France en 1870, et s'inscrit parmi les brancardiers volontaires pour la guerre ; il devient ensuite professeur de morale et économiste au séminaire de la rue du Bac, où il meurt le 8 avril 1911.

²⁴⁶ Cf. MATTH., VI, 22, 23, et XX, 15.

²⁴⁷ Angelin Minvielle, *Lettre* 143.

²⁴⁸ Jean-Pierre Vignolle, *Lettre* 80.

²⁴⁹ Louis Lassus, *Lettre* 153.

²⁵⁰ L'exhortation dont fait mention la *Lettre* 152.

²⁵¹ Abréviation des mots de saint Paul à Timothée : *instat oportune importune.* (II, *Tim.*, IV, 2.)

²⁵² Les règles essentielles, voir *Lettre* 152.

²⁵³ *Agissez sans peur, avec une volonté ferme.* (Ps. XXX, 25.)

²⁵⁴ Dans la correspondance comme dans ses instructions, saint Michel Garicoïts, avec une préférence marquée, insistante, se réfère à la règle, aux règles.

Lesquelles ?

- La question se pose pour nous, qui n'existaient point de son temps. La *Société du Sacré-Cœur*, qu'il a fondée, a été régie par des lois successives : le règlement du séminaire de Bétharram de 1833 à 1835, les Constitutions des Prêtres Adorateurs de Hasparren de 1835 à 1838, une règle propre de 1838 à 1841, les Constitutions de Mgr Lacroix de 1841 à 1875.

Ce ne fut que pendant une période de trois ans, de 1838 à 1841, que la Société eut le régime que son fondateur avait conçu pour elle. En 1841, il est vrai, par une faveur exceptionnelle, il obtiendra que Mgr Lacroix ajoute aux 18 articles des Constitutions des *Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur*, un article capital, l'article 19, qui maintient la *règle de 1838* pour la conduite intérieure. Par cette concession, il réussit à doubler les Constitutions épiscopales par sa règle, et désormais jusqu'à sa mort, quand saint Michel invoque ou explique la règle, c'est de celle-là qu'il s'agit.

Qu'est-ce exactement ?

- Celle qu'à la fin de 1837, dans une deuxième retraite à Toulouse sous la direction du P. Le Blanc, il a calqué sur les Constitutions de la Compagnie de Jésus, soumise au début de 1838 au jugement, mieux à l'approbation du chanoine Claverie, qui fait fonction de vicaire capitulaire, et qu'il adopte ensuite en plein accord avec ses compagnons. A cause de son origine, on la nomme la règle de la Compagnie de Jésus ; lui, il préfère l'appeler *notre règle, nos règles*.

La règle, que saint Michel a donnée à ses premiers compagnons, pas plus que les Constitutions de saint Ignace, n'est nullement une série d'articles pour l'organisation et la marche de la *Société du Sacré-Cœur*. Par le rappel constant des principes de l'Évangile, elle constitue pour ses membres un véritable guide spirituel. Le fondateur de Bétharram y dessine, en même temps qu'une spiritualité, une forme de vie religieuse, conçue dans la réflexion et la prière, sous l'inspiration de Dieu même, et qu'il a mission d'implanter dans le champ de l'Église.

L'observance en montre la valeur. Elle a modelé les premiers religieux du Sacré-Cœur, communiqué à leur âme cette fraîcheur évangélique, ce flamboisement de sainteté, qui donne tant d'attrait et d'éclat à l'aurore de la fondation.

Cette règle, saint Michel la mentionne avec prédilection et en réclame le respect avec insistance. Ce n'est point parce qu'il en est l'auteur ; il y tient comme il tient au dessein, à la volonté de Dieu.

Contre cette règle, qu'il regrette d'avoir approuvée en octobre 1838 et reprise en septembre 1841, Mgr Lacroix se dresse en temporisateur irréductible. Le 16 mai 1863, au soir des funérailles, où il a prononcé un si bel éloge funèbre du fondateur de Bétharram, il réunit à l'improviste en assemblée générale tous les prêtres de la Société. La réunion s'annonçait émouvante, elle fut dramatique. Tout le monde espérait que Sa Grandeur, après le panégyrique de Michel Garicoïts le matin, se rallierait le soir à son idéal. Son premier mot dissipa les illusions : « *C'était un saint*, dit-il, *mais il s'est trompé !* » Et il abrogea aussitôt la règle du fondateur.

Les fils réagirent alors simplement, magnifiquement ; une protestation unanime jaillit de leur cœur : « Nous aimons ces liens, dont notre père nous a chargés ; daignez nous les laisser, Monseigneur ; nous ne vous servirons que plus fidèlement et plus généreusement ! » D'un ordre bref, le prélat clôt le débat : « Qu'on s'en tienne aux Constitutions de 1841 ».

M. Chirou est désigné par l'évêque comme supérieur, et selon son aveu, « pour remplacer celui qui ne pouvait l'être ». Sans doute est-il blessé par le rejet de la pensée de M. Garicoïts, dont il fut le premier compagnon, et « qu'il a aimé, dit-il, plus que personne au monde ». Il note une dégradation de l'idéal religieux primitif. S'il y assiste passivement, c'est sur le conseil d'un ancien vicaire général de Bayonne, Mgr Bailès, évêque de Luçon : « Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de vous en rapporter à votre évêque ».

La conduite de M. Chirou surprit ; elle fut vivement discutée ; au nom des premiers religieux de Bétharram, avec l'autorité que lui donnent ses vertus plus encore que ses 65 ans, un grand spirituel, M. Larrouy, lui adresse du fond de l'Amérique cette protestation : « *L'esprit du fondateur est éteint, sa pensée anéantie* ».

Trop poussée peut-être, la plainte était fondée. Des conceptions de saint Michel, il y avait peu de chose dans les Constitutions de 1841 ; de son idéal religieux, que reste-t-il, après des remaniements successifs, dans les constitutions de 1868 ou de 1870, que Mgr Lacroix consentira à présenter au Vatican ? - A peine ce qui n'a pas déplu à Sa Grandeur. Or c'est sur ce texte, porté à Rome sur l'indication de Sœur Marie de Jésus-Crucifié, que travaille le P. Bianchi pour obtenir le bref laudatif de 1875. Il n'en retient que quelques détails. Car pour mériter la sanction romaine, les articles des Constitutions de la *Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus*, doivent adopter ceux que le Saint-Siège, selon les *Normae*, impose à tous les instituts religieux d'hommes et de femmes.

Ainsi a disparu la règle que saint Michel avait conçue pour son œuvre. En 1878, le P. Basilide BOURDENNE, dans la *Vie et les Lettres du R. P. Michel Garicoïts*, ne pouvait la reproduire sans offusquer Mgr Lacroix, dont il devait solliciter l'*imprimatur* ; les auteurs de *La Vie et l'Œuvre du Vénérable Michel Garicoïts*, en 1918, n'ont point comblé cette lacune. Le temps et les circonstances ont trop longtemps conspiré à priver la famille de saint Michel Garicoïts du seul programme de vie spirituelle et religieuse que ce père avait préparé pour ses enfants.

²⁵⁵ Sœur Marie-Victorina, *Lettre* 94.

²⁵⁶ Vocabulaire particulier : *mots aigres, brouillerie*.

²⁵⁷ Joséphine, *Lettre* 154.

²⁵⁸ J'ai péché. (LUC, XV, 18.)

²⁵⁹ L'autre serait Elise, *Lettre* 154.

²⁶⁰ Saint Michel subissait une forte attaque de sciatique ; elle dura plus qu'il ne l'avait craint ; il ne fut rétabli que par un miracle de Notre-Dame de Bétharram. Il était alité depuis plus d'un bon mois, raconte Frère Arnaud, son infirmier. « Arrive le jour de l'Annonciation ; à mon grand étonnement, il se leva, alla célébrer la messe et revint guéri ». (*Summ.*, p. 298.)

²⁶¹ Le jubilé de 1858 fut accordé par le pape Pie IX à l'occasion des malheurs de l'époque ; il fut célébré dans le diocèse de Bayonne du 6 mars au 4 avril, du 3^e dimanche de Carême à Pâques.

²⁶² Oubli du passé, voir *Lettre* 48.

²⁶³ Jean-Louis Larrouy, né à Guiche (B.-Pyr.) le 9 janvier 1806, ordonné le 17 décembre 1831, vicaire de Pontiacq le 15 janvier 1832, desservant d'Osse le 3 novembre 1833, cesse ses fonctions le 31 décembre 1834 pour se joindre à Bétharram aux premiers compagnons de saint Michel Garicoits dans la création de la Société du Sacré-Cœur ; il est profès le 16 septembre 1843, missionnaire, puis chapelain et supérieur de Notre-Dame de Sarrance en 1851, volontaire en 1856 pour l'Amérique, supérieur et chapelain de Saint-Jean de Buenos-Aires en 1862 ; décédé le 6 avril 1871, à Buenos-Aires. (Voir *Lettre* 99.)

M. Larrouy était un homme intérieur, et saint Michel l'avait nommé préfet spirituel de la petite Communauté naissante ; il s'embarqua pour l'Amérique avec les premiers missionnaires ; en 1857, quand M. Barbé reçut un message au crayon du P. Sarrote, sollicitant le secours de quelques prêtres pour l'aider auprès des victimes du choléra qui ravageait Montevideo et fit plus de 10.000 victimes, M. Larrouy demanda et obtint qu'on l'envoyât à ce poste de sacrifice ; il s'y dévoua avec un tel zèle que la population mit bientôt son nom en avant comme vicaire apostolique de l'Uruguay ; il rentra modestement à Buenos-Aires ; en 1871, une terrible épidémie de fièvre jaune décimait la ville ; avec ses confrères il se porta au chevet des malades et des agonisants ; il contracta le mal, et avec M. Irigaray et le F. Fabien, mourut le 6 avril, victime de son dévouement. Son nom est gravé sur le monument que la municipalité a dressé en l'honneur de ceux qui sacrifièrent au service des malades.

M. Larrouy n'avait jamais partagé les vues de saint Michel sur l'éducation de la jeunesse, et n'admettait point la nécessité pour la Communauté de l'œuvre des écoles à côté de l'œuvre des missions ; aussi quand il vit son supérieur, M. Barbé, décidé à ouvrir le 19 mars 1858 un collège à Buenos-Aires, il n'hésita pas à écrire à saint Michel, pour lui manifester son opposition.

Ce fragment de lettre est tout ce qui reste de la réponse du fondateur.

S'il affirmait son indépendance sur ce point de détail, M. Larrouy avait adopté l'idéal religieux de saint Michel et y sera fidèle jusqu'à la mort ; quand Mgr Lacroix, après la disparition du fondateur, abrogea les règles, que saint Michel avait données à la Société, et remit en vigueur les Constitutions de 1841, du fond de l'Amérique, M. Larrouy fit entendre cette grave protestation : « *L'esprit du fondateur est éteint, sa pensée anéantie ; on a tout changé pour le fond et pour la forme* ». Sa voix était l'écho de la fondation.

²⁶⁴ En 1865, Mgr Mariano José de Escalada était promu archevêque de Buenos-Aires. En 1858, Buenos-Aires n'était qu'un évêché.

²⁶⁵ Salvat Etchégaray, *Lettre* 130.

²⁶⁶ Edouard Puyol, cousin du chanoine Etchégaray, né à Bayonne en 1833, fut, après son ordination, secrétaire de son oncle, Mgr Hiraboure, évêque d'Aire, supérieur du collège de Dax ; il passa alors dans le clergé parisien, comme aumônier du collège Sainte-Barbe, chapelain de Sainte-Geneviève et professeur à la Sorbonne ; il sera recteur de Saint-Louis-des-Français à Rome avant sa mort.

Il a écrit plusieurs ouvrages ; entre autres *Louis XIII et le Béarn, Vie de Louis-Edouard Cestac*.

²⁶⁷ Saint Michel, comme dans les Constitutions de la Compagnie de Jésus, donne ici, le nom de *procurer* à l'économiste.

²⁶⁸ Sœur Marie-Victorina, *Lettre* 94.

²⁶⁹ Hagetmau, localité des Landes.

²⁷⁰ Plusieurs identifications ont été tentées, sans grande probabilité.

²⁷¹ Ce M. X... cache le nom de M. Etchécopar : il exerçait alors la fonction de maître des novices et dirigeait les exercices des retraitants ; en l'absence de saint Michel et de M. Cazaban, il détenait l'autorité.

²⁷² On reconnaît ici, un peu modifiés les sept points de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre* 164.

²⁷³ Louis-Antoine de Salinis, né à Morlaàs le 11 août 1798, élève au collège d'Aire en 1810, du séminaire Saint-Sulpice en 1815, ordonné à Paris avec son ami Gerbet le 1^{er} juin 1822, aumônier du collège Henri-IV en 1823, fondateur du *Mémorial Catholique*, dont saint Michel est un fidèle lecteur, et qui ne paraîtra que de 1824 à 1830 ; en octobre 1826, il accompagne Lamennais dans son voyage des Pyrénées ; ils sont ensemble à Morlaàs, Luz-Saint-Sauveur, Louvie-Juzon et Bétharram, où saint Michel eut son dramatique entretien avec l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* ; en 1828, directeur du Collège de Juilly ; en 1841, professeur d'Écriture Sainte à la Faculté de Théologie de Bordeaux et vicaire général de Mgr Donnet ; le 10 février 1849, nommé évêque d'Amiens, et transféré le 16 juin 1856 à l'archevêché d'Auch ; décédé le 30 janvier 1861.

Mgr de Salinis, qu'on estime le plus remarquable des archevêques d'Auch du XIX^e siècle, a fait, dans le plus court épiscopat, le plus d'œuvres durables ; il est l'ami et l'admirateur de saint Michel Garicoits. Presque chaque année, il vient faire sa retraite près de lui à Bétharram ; c'est là qu'il vaudra recevoir le *pallium* le 18 octobre 1856. Il le signale un jour à l'attention de Napoléon III qui s'informe de la valeur des directeurs d'âmes de son temps : « Le meilleur est dans les Pyrénées ».

²⁷⁴ Les missionnaires que saint Michel avait envoyés en Amérique, quoique débordés de travail, avaient une âme trop apostolique pour restreindre leur zèle à quelques cantons. Partis au secours de tous les émigrés, ils regrettaient de ne pas les atteindre tous. Or ils se trouvaient enfermés par la juridiction épiscopale dans les limites de la province de Buenos-Aires et les frontières de l'Uruguay ; ils étaient impatients de les franchir pour exercer leur ministère dans les régions environnantes, presque dans toute l'Amérique du sud, où s'étaient établis de nombreux Pyrénéens. M. Guimon avait déjà écrit dans ce sens à Mgr Lacroix ; avec quelques confrères, il signe une supplique à Mgr de Salinis pour obtenir de plus amples pouvoirs du Saint-Siège.

²⁷⁵ Le titre de missionnaire apostolique, avant qu'il n'eût été précisé par un décret du Saint-Office en 1909, accordait des pouvoirs et des privilèges à la demande et selon la demande des intéressés. Parmi les privilèges ordinaires, il y avait un droit de préséance et l'usage de l'autel privilégié ; parmi les pouvoirs, la faculté de bénir tous les objets de piété et d'y appliquer les indulgences, celle d'ériger des croix indulgenciées, celle de donner la bénédiction apostolique et l'indulgence de la bonne mort.

Les missionnaires d'Amérique sollicitaient ce titre, afin d'avoir le pouvoir de prêcher, de confesser, de régulariser les mariages partout où les conduiraient leurs courses apostoliques en Uruguay, dans les 13 provinces d'Argentine et au-delà.

²⁷⁶ Didace Barbé, *Lettre* 16.

²⁷⁷ Dans l'original, ce M. X... devait être M. Guimon, qui, dans une lettre de la même époque, réclame des pouvoirs plus amples pour son action en Amérique.

²⁷⁸ Elargissement de la formule, *Lettre* 45.

²⁷⁹ On notera ici le réalisme psychologique de cet habile manieur d'hommes, que fut saint Michel Garicoits : prendre les hommes comme ils sont.

²⁸⁰ M. Guimon avait obtenu que sa demande de missionnaire apostolique fût signée par M. Harbustan et peut-être M. Larrouy.

²⁸¹ Cf. *Lettre* 85.

²⁸² La mission chez les Indiens, un peu plus tard, sera tentée. Le gouvernement, impuissant à contenir par la force des tribus de pillards redoutables, essaie de les apprivoiser par des missionnaires ; avec le consentement de Mgr de Escalada, il envoie en mission sur la frontière MM. Guimon, Larrouy, Harbustan et Sardoy ; ils sont dans le territoire d'Azul en janvier 1859 ; ils réussissent à avoir une entrevue avec Catriel, le cacique des Pampas ; mais ils ne peuvent obtenir de pénétrer dans leurs terres, ni de prêcher l'évangile. Ce refus brisa net le cœur de M. Guimon, un apôtre...

²⁸³ Dominique-Paulin Sarraute, ou mieux Sarrote, né le premier juillet 1800 à Uhart-Cize (B.-Pyr.), ordonné le 12 juin 1824, missionnaire dans la *Société des Prêtres Adorateurs du Sacré-Cœur* de Hasparren, desservant de Bonlocq le 1^{er} juillet 1825, de Hélette le 25 juillet 1834 ; démissionnaire le 20 novembre 1837, il entre alors à la Trappe de la Melleray ; nommé prieur le 3 juin 1845, il est envoyé en 1847 en exploration aux Etats-Unis pour fonder un monastère ; l'évêque de Bardstown et de Saint-Louis, un Français, Mgr Flaget, l'oriente vers le Kentucky ; il y acquiert une vaste propriété pour la future Trappe de N.-D. de Gethsémani, connue aujourd'hui par les ouvrages de Thomas Merton, le R. P. Louis ; en octobre 1848, il y conduit 44 trappistes de N.-D. de la Melleray et commence aussitôt la construction du monastère ; il se procure bien des matériaux, mais l'argent lui manque pour les payer.

C'est alors qu'il entreprend une interminable randonnée en Amérique du Sud, pour solliciter les aumônes des Basques émigrés ; il part le 13 octobre 1855 ; il s'arrête à Cuba jusqu'au mois de février 1856 ; puis par étapes sur la côte du Pacifique, il arrive à Montevideo le 2 avril 1856, fait quelques incursions à Buenos-Aires. Pendant qu'il s'y dévoue auprès de ses compatriotes, dont le délaissement religieux le retient, survient M. Guimon, son ancien confrère de Hasparren, qui en novembre débarque sur les rives du Rio de la Plata ; il l'associe à son apostolat ; un des compagnons de M. Guimon, l'héroïque M. Larrouy, viendra se dévouer avec lui au début de 1857, pendant qu'une terrible épidémie de choléra ravage le pays, et M. Guimon lui-même missionne et travaille avec lui en 1859. Bientôt le Père Sarrote confie aux Prêtres du Sacré-Cœur l'œuvre des Basques et la construction d'une église à leur service. Ce sera surtout la tâche de M. Harbustan, à partir du 1^{er} mars 1861.

Le Père Sarrote avait été rappelé à Notre-Dame de Gethsémani ; il regagna donc les Etats-Unis. En 1860, malgré son dévouement et ses mérites, il ne fut point élu abbé de la première Trappe américaine qu'il avait fondée. En 1872, il retourna en France dans son cher monastère de la Melleray où, comme il l'avait souhaité, il finit ses jours le 4 mars 1875.

²⁸⁴ Si tels étaient les sentiments de saint Michel à l'égard de l'évêque de Buenos-Aires, celui-ci ne cachait point les siens au fondateur de Bétharram. Mgr de Escalada écrivait le 26 juillet 1859 à Mgr Lacroix qui lui annonçait l'arrivée d'un renfort :

« Grande ha sido mi contento al ver llegar a mi diocesis los cuatro miembros de la congregacion de Betharran (*sic*) que V.S.I. se ha dignado recomendar por su apreciable carta del 5 de abril del presente año.

Debo dar las mas expresivas gracias a V.S. por la remision de tales individuos, destinados a reforzar a los anteriores, los que se hacen cada dia mas recomendables a mi estimacion y al amor de todo este pueblo, no solo de sus conciudadanos. Nunca podré agradecer bastantemente el beneficio que me ha hecho el cielo, por intermedio de Vuestra Senoria, en la persona de esos Padres, cuya piedad y talento no perdonan medio alguno de trabajar en esta mies tan necesitada, y cuya pronta y total obediencia a todos mis deseos me presta un constante y eficaz apoyo...

Me es grato aprovechar esta ocasion para reiterar a V.S.I. los ofrecimientos de mi mayor respeto y estimacion... »

²⁸⁵ Saint Michel a repris ce même thème, en mai 1859, dans une conférence hebdomadaire :

« *Le premier devoir de toute créature qui se présente devant son Créateur pour une œuvre quelconque, c'est de reconnaître et de confesser son néant* ». (Doct. Spir., p. 177.)

²⁸⁶ Voir *Lettre* 36.

²⁸⁷ Citation de l'oraison du Saint-Esprit : *Donnez-nous de goûter ce qui est droit, de jouir de consolations de l'Esprit-Saint*.

²⁸⁸ Dès la première année de son ministère à Cambo après son ordination, saint Michel Garicoïts est amené à indiquer la route providentielle à quelques jeunes filles, parmi lesquelles se distinguent Anne Fagalde et Jeanne Dagorets, qui sous le nom de Sœur Saint-Ignace et de Sœur Timothée, furent les premières maîtresses de novices du couvent d'Ustaritz, et tracèrent la voie de la sainteté à une génération de Filles de la Croix. Comme directeur du grand séminaire diocésain et aumônier du monastère d'Igon, comme fondateur de la Société du Sacré-Cœur enfin, il est investi de la mission d'orienter officiellement les jeunes clercs de Bétharram et les jeunes postulantes du noviciat. Dès avant la trentaine, il s'est penché sur le problème de la vocation sacerdotale et religieuse, projetant sur les données de son expérience, pour chaque cas, la lumière des écrits de ses devanciers, de Condren, de M. Olier, de saint Ignace et surtout de saint Vincent de Paul. Peu à peu son intelligence, éprise de clarté et de netteté, discerne avec précision les étapes, qui permettent à chacun de repérer avec certitude la voie tracée par la divine Providence. Il dispose bientôt d'une méthode à lui, sa *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu* ; il la soumet à l'approbation du Saint-Siège et la fait imprimer :

METHODE POUR CONNAITRE ET SUIVRE
LA VOLONTE DE DIEU

1. Redoubler de zèle pour remplir mes devoirs actuels.
 2. Renoncer à toute affection désordonnée.
 3. Me disposer à la plus parfaite imitation de Jésus-Christ.
 4. Prier.
 5. Examiner.
 6. Exposer à qui de droit.
- 7^o Obéir pour ce qui est de moi sans retard, sans réserve et sans retour, plutôt par amour que par tout autre motif.
Me voici, ô mon Dieu ! sans retard, sans réserve, sans retour.

Nil obstat : Petrus Minetti, Later Eccl. can. S.R.C. asses.

Imprimatur : Fl. P. Capri, S.P.A.M. socius.

Imprimatur : F. Villanova Castellacci, Archiep. Petren.

Cette méthode occupe une place importante dans la spiritualité de saint Michel Garicoïts. Elle est d'abord un moyen efficace de fixer la vocation, et il n'est point de cas où il ne l'applique, *Lettres* 10, 44, 127, 255, etc. Ce n'est point seulement une table d'orientation qu'on utilise une fois dans un carrefour difficile ; elle sert aussi comme instrument de contrôle d'abord pour faire le point dans le cours de la vie spirituelle, *Lettres* 44, 132, 184, 311, 394, 428, et puis pour s'assurer des desseins de Dieu sur une œuvre ; voir *Lettre* 329.

Il en fait comme la règle d'or de ses disciples, il veut qu'ils la connaissent et qu'ils utilisent pour leur vie spirituelle et la direction des âmes, les indications des sept points : « *Etudiez-les, comprenez-les ; voyez si vous suivez exactement ces sept pratiques et si vous vous y bornez, comme vous le devez, dans vos pensées, dans vos sentiments, dans vos paroles, dans vos actions, en un mot dans toute votre conduite...* » (*Lettre* 428.)

Dans cette méthode, saint Michel concentre en même temps les leçons de son expérience et les principes de ses maîtres béruilliens et ignitions ; assez vite il en fixe les points essentiels, les quatre derniers, qu'on lit déjà dans une lettre de 1824, *Lettre* 10. Quelque temps après, on les trouve tous, sauf le premier, et presque ans leur ordre définitif, dans les notes d'un retraitant :

« Aujourd'hui le 31 août 1842, après m'être pénétré dans une retraite de la grandeur de ma fin, de la nécessité d'y parvenir en répondant au dessein de Dieu sur moi, de l'horreur du péché, de la nécessité d'imiter Notre-Seigneur,

Après m'être disposé à l'imiter autant et comme le bon Dieu le voudrait, parfaitement indifférent pour tous les états, etc...

Après avoir renoncé à toute vue criminelle et même naturelle,

Prié Dieu de me faire connaître ce que je devais faire,

Examiné ce que j'ai éprouvé dans la prière à plusieurs reprises,

L'avoir exposé fidèlement à M. Garicoïts, mon directeur,

Et, sur ce qu'il m'a déclaré qu'il ne doutait pas que je ne dusse faire tous mes efforts pour devenir prêtre, j'ai dit alors :

« *Me voici !* » à l'exemple de Notre-Seigneur, qui adressa à son Père cette même parole, en entrant dans sa carrière sacerdotale,

« *Oui, mon Dieu, me voici ! je ne veux rien négliger, je veux tout faire, tout souffrir pour devenir prêtre.* »

²⁸⁹ Saint Michel qui est si condescendant, si bon pour tous, ne consent nullement à présenter aux âmes un évangile édulcoré. Il proclame au contraire les hautes exigences de la vie chrétienne. Il y avait des esprits plus accommodants pour s'en plaindre ; il leur répondait : « *Je le sais ; quelqu'un a avancé que le prédicateur ne doit pas prêcher la perfection ; je ne suis pas de son avis. Dieu lui-même propose à tous les hommes le modèle accompli de toute sainteté, son propre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà l'étendard que le prédicateur doit montrer à son auditoire, en l'invitant ensuite à suivre le chef divin du plus près possible. A chacun ensuite de prendre son rang dans la mesure de la grâce...* » (*Doct. Spir.*, p. 332.)

²⁹⁰ Dans cette indication divine, qu'il guette dans la prière, pendant la sainte messe et l'action de grâces, saint Michel cherche l'éclaircissement du mystère de la vocation. Voir *Lettre* 12.

²⁹¹ Le collège d'Orthez, c'est ici l'école primaire, établie dans l'ancien collège communal ; ce qui lui vaut cette désignation de collègue ; un pensionnat existait déjà au collège Moncade.

²⁹² Dans son ensemble, le corps professoral du collège Moncade s'oppose à l'ouverture de ce pensionnat à l'école primaire, à cause d'une possible concurrence ; et il en obtiendra la fermeture.

²⁹³ Comme elles sont pour les personnes « *un signe de prédestination* », les épreuves, selon saint Michel, sont pour les œuvres « *un sceau divin* ».

²⁹⁴ Victor Paradis, né à Pontacq en 1819, ordonné le 1^{er} juin 1844, entré aussitôt dans la Société des Hautes Etudes d'Oloron ; à sa dissolution en 1855, il hésite à entrer dans la Société du Sacré-Cœur avec la plupart de ses confrères ; en 1857, il obtient de son évêque un *exeat* pour la Martinique, puis décide d'entrer à Bétharram, où il fait profession en 1858 ; vers 1868, il est au séminaire des Pères du Saint-Esprit à Paris ; mort à Pau le 18 février 1874.

²⁹⁵ II, MACH., I, 3 (Voir *Lettre* 45.)

²⁹⁶ Il a ses trente-neuf ans, et il n'est point sûr que son temps de probation soit abrégé, comme il le fut pour ses confrères venus d'Oloron.

Variante BOURDENNE : *Il est grandement temps de faire tout ce que le bon Dieu...*

²⁹⁷ MATTH., XXV, 2.

- ²⁹⁸ Variante BOURDENNE : *M. X...*
- ²⁹⁹ Son ancien supérieur de la Société des Hautes Etudes, *Lettres* 63, 92.
- ³⁰⁰ Variante BOURDENNE : vous aurez pris votre parti, vous viendrez...
- ³⁰¹ Pour la solution de certains cas, saint Michel voulait l'avis favorable de son évêque ; ici, Mgr Lacroix devait autoriser M. Paradis à entrer en religion.
- ³⁰² Pierre Barbé, *Lettre* 86.
- ³⁰³ Alexis Goailhard venait d'être nommé à Orthez comme économiste à la place de M. Jean Larrieu (1792-1867) ; voir *Lettre* 278.
- ³⁰⁴ Vocabulaire particulier ; un des mots que saint Michel Garicoïts emploie volontiers, avec le mot *instrument*, pour présenter une image de l'obéissance parfaite, et qu'il préfère aux expressions de saint Ignace : *comme un bâton, comme un cadavre*. Voir *Lettres* 49, 187, 229, 371, etc.
- ³⁰⁵ On retrouve sous une forme différente la fameuse règle d'or : « *Exercer, dans les bornes de son état, l'immensité de la charité* », *Lettres* 49, 85.
- ³⁰⁶ Exactement selon les règles.
- ³⁰⁷ Sœur Marthe, *Lettre* 70.
- ³⁰⁸ Sœur Séraphie, voir *Lettre* 125, née Marie Etchandy, à Barcus, le 27 juin 1837, entrée chez les Filles de la Croix qu'elle dut quitter le 15 janvier 1863. Voir *Lettres* 125, 285.
- ³⁰⁹ C'est, semble-t-il, sa dernière visite à son vieux père Arnaud, qui mourra deux mois après, le 24 janvier 1859 ; voir *Lettre* 101.
- ³¹⁰ Sœur Urbasie, Dominique Boucher, née à Bagnères en 1839, Fille de la Croix en 1859, décédée en 1917.
- ³¹¹ Caraman, canton de la Haute-Garonne, où existe une résidence des Filles de la Croix.
- ³¹² Phrases basques : « *Pardon, et soyez toujours bonne enfant, et constante ; je dois écrire à votre sœur ; elle va bien, elle est à Caraman ; adieu, priez pour moi le bon Dieu ; moi je ne vous oublie pas* ». Il s'agit de Sœur Marie-Séraphique ; voir *Lettre* 125.
- ³¹³ Sœur Julie, Fille de la Croix.
- ³¹⁴ Mots basques : « *Soyez toujours heureuse* ».
- ³¹⁵ Sur le passé, voir *Lettre* 48.
- ³¹⁶ Le jubilé universel de 1858, *Lettre* 156.
- ³¹⁷ Saint Michel a toujours désiré donner aux maîtres et aux élèves une maison d'éducation digne de ce nom. Il regrettait que les circonstances l'aient forcé d'ouvrir l'école Notre-Dame de Bétharram ans le Monastère en 1837, dans une maison de location en 1847, et dans un pavillon insuffisant en 1852. Aussi voyait-il avec peine ces constructions, ajoutant même : « *Il faut bâtir un collège, et en finir avec cette baraque !...* »
- ³¹⁸ Mérigot, *Lettre* 39.
- ³¹⁹ Antoine Portail (1590-1660) collaborateur de saint Vincent, premier assistant de la Congrégation de la Mission.
- ³²⁰ Sainte Louise de Marillac, *Mademoiselle* Legras (1591-1662) fondatrice des Filles de la Charité.
- ³²¹ Il semble que la citation soit faite de mémoire ; le texte ne se trouve pas mot à mot dans saint Vincent de Paul.
- ³²² Le « *signe de Dieu* » dans les vocations, voir *Lettre* 12.
- ³²³ La même idée est exposée dans les *Pensées*, p. 304, et *Doct. Spir.*, p. 348 : « *L'âme, pour ce qui la concerne, doit suivre l'attrait qu'elle éprouve pour la vie parfaite, quand même disent les saints docteurs, cet attrait viendrait du démon* ».
- ³²⁴ Avec ce postulant de la Compagnie de Jésus, assez rebelle aux ordres de la Providence, il convenait d'employer la métaphore de l'obéissance aveugle, *perinde ac cadaver*, popularisée par les Jésuites. Malgré son admiration pour saint Ignace et sa spiritualité, saint Michel Garicoïts évite cette formule ; on ne la retrouve qu'une autre fois dans la Correspondance, *Lettre* 187.
- ³²⁵ Honoré Serres, *Lettre* 183.
- Il était directeur officiel du Collège Moncade d'Orthez ; son pensionnat se trouvait en concurrence avec l'école primaire de la ville, où, depuis le mois d'octobre 1858, M. Pierre Barbé, sur l'ordre de l'évêque de Bayonne, recevait aussi des pensionnaires.
- ³²⁶ Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 221.